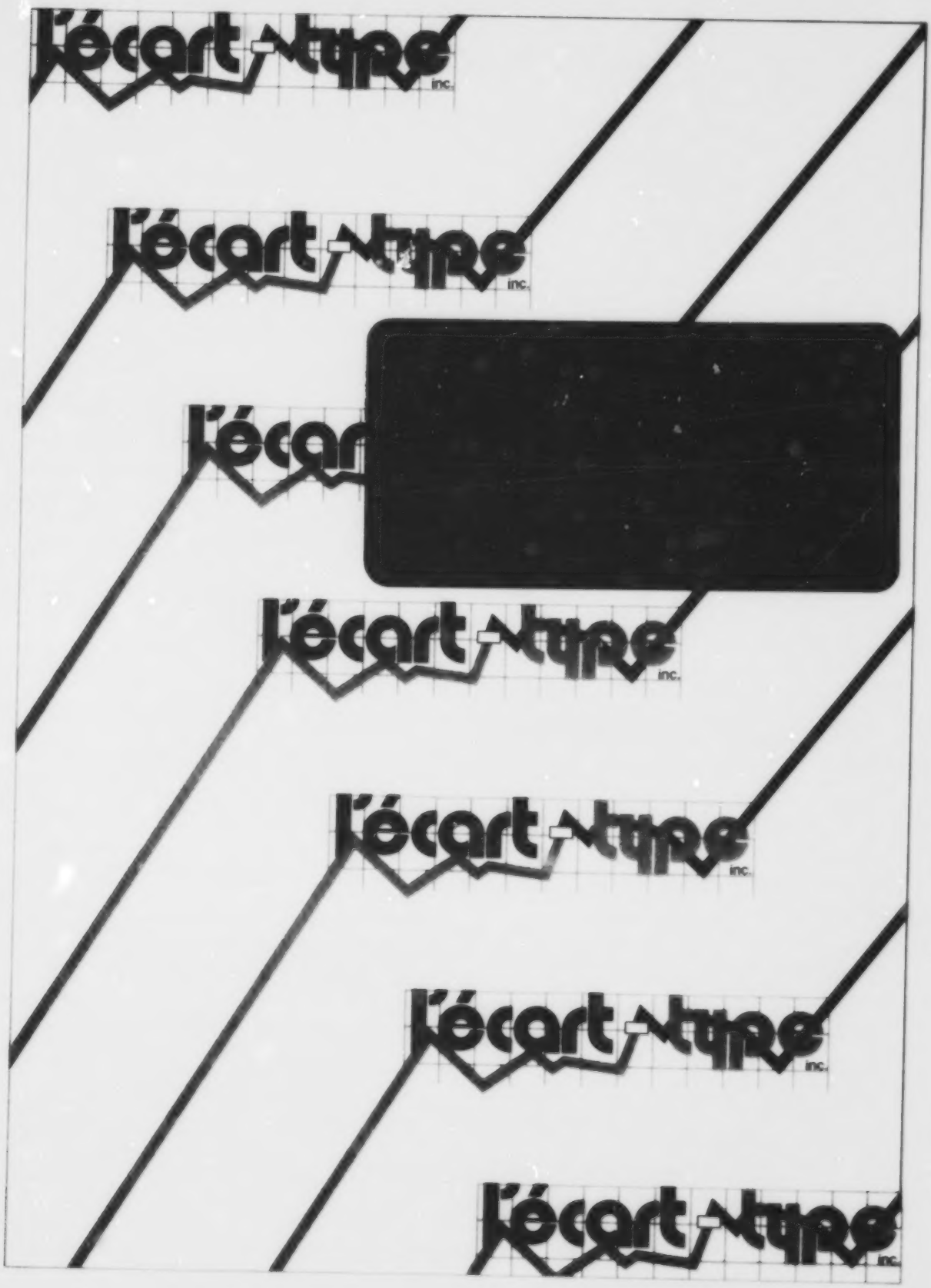
l'écart-type inc.
l'écart-type inc.
l'écar
l'écart-type inc.
l'écart-type inc.
l'écart-type inc.
l'écart-type inc.

ÉTUDE DE MARCHÉ

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA GROSSE-ÎLE

VOLET I - L'ENVIRONNEMENT

présentée à la

Section Politiques et Recherche
Service des parcs
Environnement Canada - Région du Québec

par

L'ÉCART-TYPE

Janvier 1990

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de son mandat, le **Service canadien des parcs** produit, pour chaque site sous sa juridiction, un plan de gestion qu'il publie et met à jour tous les cinq à dix ans. Un tel plan a pour objectif de préciser les grandes orientations du site historique en matière de développement et de fonctionnement.

Le **lieu historique national de la Grosse-Île** constituera une addition prochaine au réseau. En effet, en vertu d'un protocole d'entente conclu entre Environne- ment Canada et Agriculture Canada, la majeure partie de l'île passera sous le contrôle et l'administration du **Service canadien des parcs** à compter du printemps 1990.

Dans ce contexte, le **Service canadien des parcs** poursuit actuellement le processus de planification qui le conduira à la production du plan de gestion de la Grosse-Île. Ce dernier exige la collecte, le traitement et l'analyse d'une foule d'informations indispensables à l'atteinte des objectifs ultimes de conservation et de mise en valeur de l'organisation.

Plusieurs études et analyses de type divers sont ainsi à réaliser dont quelques-unes portent sur la fréquentation attendue des lieux. C'est dans cette dernière optique que s'insère la présente étude de marché.

De façon plus précise, le **Service canadien des parcs** désire connaître la clientèle potentielle de ce futur lieu historique national, sa perception envers certains scénarios d'expérience de séjour et sa sensibilité envers les facteurs produit, prix, promotion et accessibilité.

Les principaux objectifs de cette étude de marché se résument en quatre points soit:

- identifier l'environnement , la concurrence ainsi que la clientèle potentielle du lieu historique;
- analyser la sensibilité des composantes du marketing-mix auprès de la clientèle potentielle;
- effectuer une évaluation technique des conditions de la circulation maritime et des équipements portuaires;
- quantifier la clientèle prévisible ainsi qu'identifier ses principales caractéristiques.

Cette étude de marché comporte deux phases bien distinctes soit une première phase portant sur l'environnement, la concurrence et la demande potentielle et une deuxième phase touchant plus particulièrement le marketing-mix, la fréquentation, le profil actuel du visiteur et le contexte de la venue à la Grosse-Île.

La première phase, qui fait l'objet du présent rapport de recherche, vise essentiellement à cerner l'environnement dans lequel se situera le **lieu historique national de la Grosse-Île**, à

identifier et décrire, en termes d'offre de services et de fréquentation, les principaux concurrents et/ou concourants au **lieu historique national de la Grosse-Île** et surtout, produire une analyse descriptive du volume actuel et des tendances des cinq marchés de visiteurs principaux soit les résidents de la région immédiate de la Grosse-Île, les excursionnistes de la région administrative de Québec, les touristes ayant choisi comme destination la région touristique du Pays-de-l'Érable ou la région touristique de Québec ainsi que les touristes de passage vers le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie.

La deuxième phase, quant à elle, permettra, par le biais d'entrevues personnelles, de groupes de discussion et d'une étude auprès de la clientèle actuelle du site, de colliger des données permettant de mieux cerner la sensibilité aux différentes variables du marketing-mix, de tester des scénarios d'expérience de séjour qui seront élaborés par le **Service canadien des parcs** après la première phase de l'étude, d'évaluer le potentiel technique et les possibilités d'accès à l'île et enfin, de cerner les caractéristiques de fréquentation de l'île, le profil de la clientèle et le contexte de leur venue.

Ainsi, le présent rapport de recherche clos la première phase de cette étude de marché. La rédaction de ce rapport a été rendue possible grâce à une étroite collaboration entre **L'ÉCART-TYPE** et la section Politiques et Recherche du **Service canadien des parcs**. À ce titre, nous tenons à remercier Monsieur Pierre Bertrand pour sa disponibilité et sa collaboration tout au long de cette étape du projet de recherche.

Espérons que ce document saura répondre aux attentes des responsables du **Service canadien des parcs** chargés de la rédaction des scénarios d'expérience de séjour et contribuera adéquatement à la réalisation du plan de gestion du **lieu historique national de la Grosse-Île**.

FAITS SAILLANTS

Située dans le haut estuaire du Saint-Laurent, soit à près de 50 kilomètres en aval de Québec dans l'archipel de Montmagny, soit entre l'Île aux Coudres et l'Île d'Orléans, Grosse-Île a joué un rôle important comme station de quarantaine dans l'histoire canadienne pendant plus d'un siècle alors que de nombreux immigrants européens venaient s'établir en Amérique du Nord.

L'île est accessible au public depuis 1984 et de 1984 à 1988, les excursions partaient exclusivement de Montmagny. Depuis la saison 1989, certains transporteurs privés ont effectué la traversée vers l'île à partir de Québec, Berthier-sur-mer et Saint-François de l'Île d'Orléans. Le nombre de traversées vers l'île a varié passablement au fil des ans selon la demande et les contraintes du moment. Dans l'ensemble, les excursions sont d'une durée de quatre ou huit heures incluant une heure trente de traversée (aller-retour).

La fréquentation actuelle

Depuis 1984, aucune compilation officielle et rigoureuse n'a été effectuée sur les visiteurs à la Grosse-Île. Par ailleurs, sur une base de services offerts quatre jours par semaine, le registre des signatures (Agriculture Canada exigeait, par mesure de sécurité, la signature de tous les visiteurs sur l'île) indique que le nombre minimum de visiteurs sur l'île est passé de 247 en 1984 à 834 en 1988. Les estimés de la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île proposent 1 200 visiteurs pour cette dernière année et pourraient contenir un certain nombre de visiteurs n'ayant pas signé le registre d'Agriculture Canada.

Entre 1984 et 1988, 10% à 15% de cette clientèle provenaient de la région de l'île; par contre, ces derniers originent surtout des municipalités situées le long des rives du Saint-Laurent. De même, seulement 2% de la clientèle provenait de l'extérieur du Québec.

La situation géographique de l'île et la durée de la visite entraînent une prise en charge des visiteurs par le **Service canadien des parcs** relativement importante comparativement à d'autres lieux historiques comparables. Par exemple, sur la base des 4 000 visites estimées par la Corporation pour la saison 1989, le nombre d'heures-visites s'élève à 24 000 si l'on considère une durée moyenne de prise en charge de six heures. Ce constat indique d'ores et déjà qu'il y aura une pression relativement importante sur les services qui seront offerts sur les lieux.

La région à l'étude d'un point de vue socio-économique

Considérant le fait que la majorité des départs proviennent de la rade de Montmagny, la région à l'étude a été préalablement déterminée afin d'englober les territoires suivants, du plus petit au plus grand: MRC de

Montmagny, sous-région touristique de la Côte-du-Sud, région touristique du Pays-de-l'Érable et enfin, la région administrative Chaudière-Appalaches. Avec un peu plus de 350 000 résidents répartis dans 118 municipalités et 11 municipalités régionales de comté (MRC), la grande région Chaudière-Appalaches représente un peu plus de 5% de la population du Québec. Si l'on s'attarde plus particulièrement à la MRC de Montmagny, on constate une décroissance de sa population de l'ordre de 3,5% entre 1981 et 1986. De même, la population agricole a considérablement chutée en 25 ans et ne représente plus que 6% de la population totale. Enfin, on y observe une forte concentration de personnes âgées de 65 ans et plus (12%).

La population active de la MRC de Montmagny est également moins scolarisée que pour l'ensemble du Québec alors que plus de la moitié (57%) de cette population n'a pas obtenu de certificat d'études secondaires.

Dans l'ensemble, la région Chaudière-Appalaches a connu entre 1981 et 1986 une progression supérieure à celle de l'ensemble du Québec quant au contexte du marché du travail. Cette situation a eu pour conséquence une augmentation du taux d'activité et une légère diminution du taux de chômage. Néanmoins, des disparités intrarégionales importantes quant à la situation de l'emploi et du travail explique un taux d'activité beaucoup plus faible dans la MRC de Montmagny. Cette dernière présente également un taux relativement élevé de prestataires d'aide sociale de même qu'un revenu moyen d'emploi plus faible que celui observé pour l'ensemble du Québec.

En raison d'une présence relativement importante du secteur primaire (agriculture, mines), la région Chaudière-Appalaches en général et la MRC de Montmagny présentent les caractéristiques d'une région ressource. Le secteur secondaire, caractérisé par la diversification des activités économiques, apparaît également comme une force régionale. En fait, on remarque dans ces sous-régions beaucoup moins d'emplois dans le secteur tertiaire que dans l'ensemble du Québec.

La région à l'étude d'un point de vue touristique

La région touristique Chaudière-Appalaches (anciennement Pays-de-l'Érable) présente des pôles attractifs forts différents. En 1988, l'infrastructure touristique de la sous-région de la Côte-du-Sud reposait sur 687 chambres ainsi que sur une douzaine de salles à manger. Cette infrastructure formée de petits établissements est relativement dispersée, n'offrant que de légères concentrations à Montmagny et Saint-Jean-Port-Joli. On y retrouve peu d'équipement catégorisé de qualité supérieure tant au niveau de l'hébergement que de la restauration.

Le calendrier des événements de la région peut contribuer au positionnement de celle-ci comme destination de déplacements touristiques, à cet égard, notons le Festival de l'oie blanche qui se tient à Montmagny vers la

mi-octobre.

Cependant, l'offre touristique de la région est limitée en termes de diversité et souffre d'un potentiel attractif diffus et d'une clientèle touristique de faible importance. En fait, la région apparaît actuellement surtout comme un support à une clientèle de passage effectuant des circuits vers d'autres régions touristiques du Québec.

La demande potentielle

L'évaluation de la demande potentielle repose sur les données de Statistique Canada colligées lors des études sur les voyages des Canadiens (EVC) et adaptées au contexte particulier de la Grosse-Île. Si l'on défini la demande potentielle comme la partie de la population totale de résidents et de touristes qui fréquentent des parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou des lieux historiques soit dans le contexte d'une pratique récréative (loisir) pour les résidents, soit dans le contexte d'un déplacement touristique pour les voyageurs, la demande potentielle pour le **lieu historique national de la Grosse-Île** se chiffre sur la base des trois marchés considérés (primaire, secondaire, tertiaire) à **324 225 individus.**

Ce potentiel est obtenu en partant du nombre de voyages au Québec effectués par des Québécois lors de séjours et lors d'excursions et par des Canadiens ou résidents d'autres pays lors de séjours pour l'année 1988, soit 31 millions.

Par la suite, seuls les voyages ayant comme destination la région touristique du Pays-de-l'Érable et effectués durant le troisième trimestre, plus particulièrement durant la saison d'opération prévue pour le site (75 jours) sont calculés. Enfin, la proportion de voyageurs visitant des parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou lieux historiques est considérée.

Dans un deuxième temps, on ajoute à ce potentiel calculé pour les voyageurs (touristes et excursionnistes), le potentiel de la fréquentation de parcs et lieux historiques de la part de la population régionale c'est-à-dire la demande impliquant des déplacements inférieurs à 80 kilomètres et qui ne peut être considérée comme une demande touristique.

Enfin, pour compléter l'évaluation du marché primaire, on ajoute le potentiel des excursionnistes de la région administrative de Québec qui fréquentent des parcs et lieux historiques mais qui n'ont pas choisi le Pays-de-l'Érable comme destination.

Ainsi, le potentiel total du **marché primaire** s'élève à **166 525 visiteurs** soit:

Résidents de la région immédiate de la Grosse-Île:	93 125
Excursionnistes de la région administrative de Québec:	17 100
Le marché des touristes de la région du Pays-de-l'Érable:	29 700
Le marché des excursionnistes de la région administrative de Québec n'ayant pas encore choisi le Pays-de-l'Érable comme destination:	26 600

Par ailleurs et selon la même démarche que celle appliquée pour le marché primaire, deux autres marchés-cibles sont d'intérêt pour des interventions de mise en marché à moyen et à long termes. Dans un premier temps, le **marché secondaire** représente un potentiel de **118 200 visiteurs**, soit:

Voyageurs ayant choisi la région touristique de Québec comme destination:	118 200

Enfin, le potentiel du **marché tertiaire,** s'élève à **39 500 visiteurs**, soit:

Touristes de passage vers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie:	39 500

Les perspectives d'évolution de la demande

Outre les tendances évolutives des différents types de demande touristique, certaines tendances sociales affecteront favorablement ou non les décisions des consommateurs québécois et canadiens en matière de déplacements touristiques. Fluctuations économiques, vieillissement de la population, entente sur le libre échange Canada-États-Unis, urbanisation des populations, baisse du revenu réel des familles, état matrimonial, présence des femmes dans la main-d'oeuvre active sont autant de phénomènes qui influenceront le tourisme dans un contexte international, économique et politique.

De même, les plans de commercialisation du ministère du Tourisme, de l'Association touristique régionale et du **Service canadien des parcs** contribueront à positionner davantage le **lieu historique national de la Grosse-Île**. Notons, à cet égard, une volonté de positionner la région touristique du Pays-de-l'Érable comme une région de destination court séjour et ce, dans un contexte où est favorisé l'approche produit.

Dans l'ensemble l'influence de ces facteurs externes ne devrait permettre, à notre avis, qu'un rythme de progression relativement lent de la demande potentielle au cours des prochaines années. Toutefois, la problématique auquelle fera face le **Service canadien des parcs** se situera davantage au niveau du choix des marchés à atteindre. En effet, alors que les efforts de mise en marché vers le segment primaire s'effectueront aisément, l'atteinte des marchés secondaire et tertiaire nécessitera des ressources plus élevées alors que leur performance sur le taux de pénétration est usuellement plus faible.

En rétrospective, il existe une demande potentielle importante pour le **lieu historique national de la Grosse-Île** et les récents efforts de mise en marché de la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île ont eu un impact intéressant sur l'évolution de la fréquentation du site. Toutefois, le développement du lieu historique devra tenir compte des caractéristiques de l'environnement social et économique présentes dans la région immédiate et de l'évolution de la capacité de support touristique, relativement faible, afin de maximiser les impacts positifs à tous les niveaux.

TABLE DES MATIÈRES

		page
	LISTE DES TABLEAUX	i-10
	LISTE DES GRAPHIQUES	i-12
	INTRODUCTION	i-13
1	**Présentation du lieu historique national de la Grosse-Île**	**1**
1.1	Localisation et accessibilité	3
1.2	Fondement historique	5
1.3	L'aménagement actuel	7
1.4	Les services d'accueil et d'interprétation offerts	8
1.5	La fréquentation actuelle	9
2	**Description de la région à l'étude**	**15**
2.1	Description socio-économique de la région à l'étude	17
2.1.1	Profil démographique	18
2.1.2	Situation de l'emploi et du travail	24
2.1.3	L'activité économique régionale	27
2.1.4	Les activités culturelles	32
2.1.5	Le transport	33
2.1.6	La santé, les services sociaux et les communications	34
2.2	Description touristique de la région à l'étude	35
3	**La demande potentielle et les perspectives d'évolution**	**45**
3.1	La demande potentielle	47
3.1.1	La demande touristique au Québec	49
3.2	Les perspectives d'évolution de la demande	57
3.2.1	Les tendances sociales affectant le tourisme	58
3.2.2	Les plans de mise en marché du ministère du Tourisme du Québec et de l'Association touristique régionale du Pays-de-l'Érable	64
3.2.3	Les perspectives d'évolution de la demande	69
	CONCLUSION	75
	BIBLIOGRAPHIE	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		page
	Présentation du lieu historique national de la Grosse-Île	
1	Nombre de visites à Grosse-Île 1984 à 1988	9
2	Nombre d'heures-visites enregistrée dans certains lieux historiques nationaux et à la Grosse-Île 1989	13
	Description de la région à l'étude	
3	Évolution de certains segments d'âge de la population selon le découpage de la région à l'étude et pour l'ensemble du Québec 1981 - 1986	18
4	Variation de certains segments d'âge de la population selon le découpage de la région à l'étude et pour l'ensemble du Québec 1981 - 1986	19
5	Evolution de la population de la MRC de Montmagny 1961-1986	20
6	Scolarité de la population active selon le découpage de la région à l'étude et pour l'ensemble du Québec 1986	22
7	Plus haut niveau de scolarité (population de 15 ans et plus) MRC de Montmagny 1986	22
8	La clientèle scolaire de la région administrative Chaudière-Appalaches et répartition de la clientèle selon les types de commissions scolaires 1987	23
9	Effectifs étudiants des établissements hors commission scolaire - Région administrative Beauce-Appalaches Automne 1989	24
10	Diverses caractéristiques socio-économiques de la population selon le découpage de la région à l'étude et pour l'ensemble du Québec 1986	26
11	Répartition sectorielle de l'emploi de la population selon le découpage de la région à l'étude et pour l'ensemble du Québec 1986	28
12	Les emplois selon la division des activités économiques - MRC de Montmagny 1986	29
13	Prestataires réguliers de l'assurance- chômage sans gains déclarés par division de recensement - Région de Chaudière-Appalaches	31
14	Répartition des clients de l'aide sociale aptes et disponibles au travail certaines municipalités, Région de Chaudière-Appalaches	31

Tableau		page
15	Établissements hôteliers municipalités de la Côte-du-Sud 1988	38
16	Qualité des chambres des établissements hôteliers de la Côte-du-Sud 1988	39
17	Taux d'occupation mensuel dans les différents établissements hôteliers de la région touristique du Pays-de-l'Érable 1984 à 1989	40
18	Établissements de restauration quelques municipalités, Côte-du-Sud 1985	41
19	Taux d'occupation mensuel des établissements hôteliers région touristique du Pays-de-l'Érable	42
	La demande potentielle et les perspectives d'évolution	
20	La demande touristique potentielle de la part de voyageurs visiteurs de parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou de lieux historiques pour la région touristique du Pays-de-l'Érable 1988	50
21	La demande potentielle: marchés primaire, secondaire, tertiaire 1988	56
22	Exemples d'objectifs à atteindre selon chacun des marchés cibles	72

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique		page
	Présentation du lieu historique national de la Grosse-Île	
1	Répartition des visites effectuées à la Grosse-Île entre 1984 et 1988 selon le mois	10
2	Répartition des visites effectuées à la Grosse-Île entre 1984 et 1988 selon le jour de la semaine	11
3	Proportion des visiteurs québécois de la Grosse-Île entre 1984 et 1988 dont le nom est de consonnance anglaise	12
	La demande potentielle et les perspectives d'évolution	
4	Évolution de la demande touristique interne au Québec (Canadiens voyageant au Canada) 1980-1982-1984-1986-1988	48
5	Potentiels des marchés pour le **lieu historique national de la Grosse-Île**, horizon 1990-1997	70

INTRODUCTION

Dès 1974, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada reconnaissait l'importance historique nationale de la station de quarantaine de Grosse-Île. En juin 1983, la Commission déclarait que l'immigration constituait l'un des thèmes les plus importants de l'histoire du Canada et un an plus tard déclarait que "*tenant compte du nombre et de la qualité des ressources in situ qui sont reliées au thème de l'immigration, le ministre devrait penser à faire l'acquisition - en tout ou en partie - de la Grosse-Île, afin d'y créer un parc historique national*".

C'est dans ce contexte que s'insère la prise de contrôle de la majeure partie de la Grosse-Île par le **Service canadien des parcs** dont la principale préoccupation à l'égard du patrimoine culturel consiste en la commémoration in situ d'aspects de l'histoire du Canada reconnus d'importance nationale.

Le présent rapport de recherche constitue la première phase de l'étude de marché préalable à la réalisation du plan de gestion pour le **lieu historique national de la Grosse-Île**. L'environnement dans lequel se situe le site, ses principaux concurrents et/ou concourants ainsi que la demande potentielle y sont tour à tour traités.

En fait, les résultats issus de l'analyse de données secondaires sont présentés ici sous trois rubriques. La première section présente le lieu historique national en termes de localisation et accessibilité, fondement historique, aménagement actuel, services d'accueil et d'interprétation offerts de même que la fréquentation actuelle du lieu.

Dans un deuxième temps, la région à l'étude est décrite selon les principaux indicateurs socio-économiques (démographie, emploi et travail, activité économique, activités culturelles, santé et services sociaux, communications et transport) et d'un point de vue touristique. À cet effet. la région administrative Chaudière-Appalaches ou la région touristique du Pays-de-l'Érable selon les sources de données constitue la région à l'étude dans son sens le plus large. Néanmoins, une attention particulière est apportée dans l'analyse des données à la sous-région tourisitque de la Côte-du-Sud et, plus particulièrement, à la municipalité régionale de comté (MRC) de Montmagny, région immédiate du **lieu historique national de la Grosse-Île**.

Enfin, le troisième chapitre, qui constitue le coeur du rapport, traite de la demande potentielle et de ses perspectives d'évolution.

À partir d'une définition de la demande potentielle soit la partie de la population totale de résidents et de touristes qui fréquentent des parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou des lieux historiques, soit dans le contexte d'une pratique récréative (loisir) pour les résidents, soit dans le contexte d'un

déplacement touristique pour les touristes, cette section du rapport vise à cerner et à mieux comprendre la demande future, en termes de visiteurs, pour le **lieu historique national de la Grosse-Île** selon le ou les segments de marché auxquels il s'adresse.

À cet égard, les segments de marchés sont définis comme les résidents de la région immédiate de la Grosse-Île, les excursionnistes de la région administrative de Québec, les touristes de la région du Parys-de-l'Érable et les excursionnistes de la région administrative de Québec n'ayant pas encore choisi le Pays-de-l'Érable comme destination pour le marché primaire; les touristes ayant choisi la région touristique de Québec comme destination pour le marché secondaire et les touristes de passage (vers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie) pour le marché tertiaire.

Enfin, les perspectives d'évolution de la demande sont présentées après l'examen des principales tendances sociales affectant le tourisme, des tendances évolutives des différents types de demande touristique et des plans de mise en marché du ministère du Tourisme et de l'Association touristique régionale du Pays-de-l'Érable.

Un document annexe propose au lecteur intéressé des tableaux statistiques additionnels à ceux présentés dans le présent rapport.

CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA GROSSE-ÎLE

PLAN DE LOCALISATION DE LA RÉGION À L'ÉTUDE

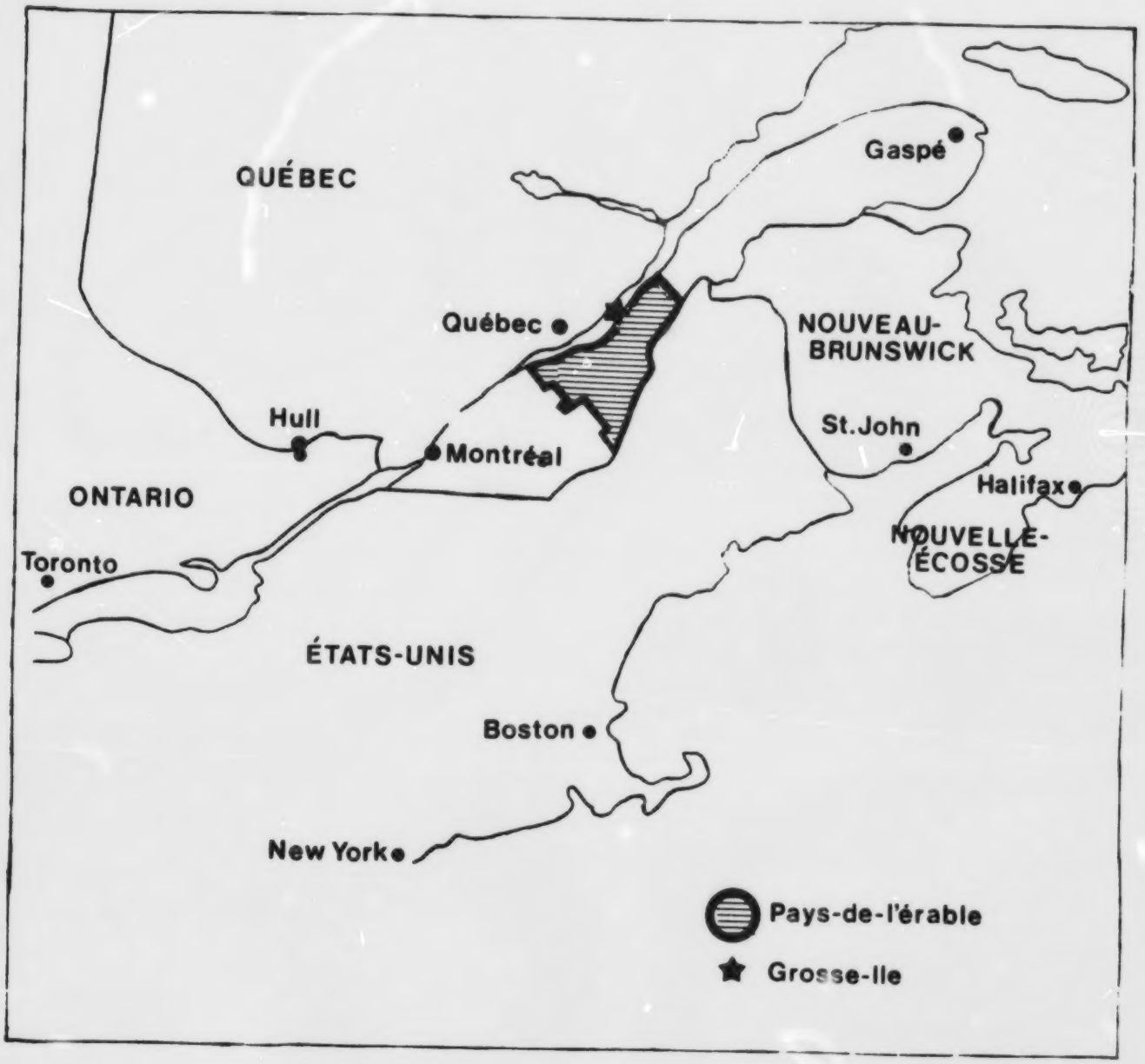

Depuis l'adoption de la loi de 1930 qui créait les parcs nationaux, le mandat et les responsabilités du **Service canadien des parcs** se sont élargis de façon considérable; par contre, sa mission première demeure:

> "Sauvegarder à jamais les endroits qui constituent d'importants exemples du patrimoine naturel et culturel du Canada et favoriser chez le public, la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ce patrimoine de manière à le léguer intact aux générations à venir."

Afin que puissent coexister, à l'intérieur de cette mission, les notions de protection du patrimoine et de mise en valeur à des fins éducatives et touristiques ainsi, qu'à l'égard du patrimoine culturel, la notion de commémoration in situ d'aspects de l'histoire du Canada reconnus d'importance nationale, le **Service canadien des parcs** intervient de multiples façons.

Entre autres, il fait de la protection des ressources patrimoniales sa principale préoccupation. Par conséquent, la conservation du patrimoine naturel et culturel dans son intégralité est une condition préalable à l'utilisation de ce patrimoine.

Par ailleurs, le **Service canadien des parcs** propose une méthode de gestion dynamique des activités offertes aux visiteurs selon un plan de gestion complexe reposant, entre autres, sur des bases de données informant les gestionnaires des ressources utilisées et des caractéristiques des visiteurs.

Enfin, le **Service canadien des parcs** a mis en oeuvre un système d'information visant à sensibiliser davantage le public aux ressources patrimoniales et à lui en faire tirer profit.

C'est dans ce contexte que le **Service canadien des parcs**, région du Québec gère quelque trois parcs nationaux, dix-sept parcs et lieux historiques et quatre canaux historiques de navigation répartis sur le territoire québécois.

Le **lieu historique national de la Grosse-Île** constituera un dix-septième lieu historique national géré par le **Service canadien des parcs**, Région du Québec.

1.1 Localisation et accessibilité

Située dans le haut estuaire du Saint-Laurent, soit à près de 50 kilomètres en aval de Québec, Grosse-Île (Île de la Quarantaine) a joué un rôle important comme station de quarantaine dans l'histoire canadienne pendant plus d'un siècle alors que de nombreux immigrants européens venaient s'établir en Amérique du Nord.

Localisée dans l'Archipel de Montmagny, soit entre l'Île aux Coudres et l'Île d'Orléans, la Grosse-Île s'étend sur 2,5 km de longueur et 800 mètres de largeur dans ses dimensions maximales; elle représente une superficie de 185 hectares et constitue la plus élevée des 21 îles de cet archipel.

L'Île aux Grues et l'Île aux Oies sont deux autres îles importantes de l'archipel de Montmagny. Seule île urbanisée, l'Île aux Grues devint colonisée dès 1679. Cette dernière est reliée à Montmagny par un

traversier et il est possible pour le voyageur d'y séjourner puisqu'on y retrouve deux auberges, un gite du passant et un camping municipal.

Située dans la région touristique du Pays-de-l'Érable (maintenant la région Chaudière-Appalaches) - secteur Côte-du-Sud, le **lieu historique national de la Grosse-Île** bénéficie d'une situation géographique privilégiée en plus d'être à proximité de l'important bassin de population qu'est la communauté urbaine de Québec et de l'attrait touristique canadien majeur que constitue la vieille ville fortifiée de Québec.

Le Pays-de-l'Érable s'étend sur un vaste territoire, bordé en partie au sud-ouest par l'Estrie jusqu'à la frontière américaine, il longe au nord-est le fleuve Saint-Laurent entre Leclercville et Saint-Roch-des-Aulnaies.

La Côte-du-Sud, région immédiate du **lieu historique national de la Grosse-Île**, s'étend du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la frontière américaine (Maine) entre Beaumont et Saint-Roch-des-Aulnaies. Son histoire est reliée à l'existence de l'importante voie navigable qu'est le fleuve Saint-Laurent, et toute la région est imprégnée d'une ambiance maritime constante et évocatrice.

De façon plus précise, la Grosse-Île présente un relief plutôt accidenté et trahit l'influence de substratum rocheux, caractéristique de la zone appalachienne et associé à la formation de Sillery.

D'un point de vue climatique, l'île fait partie d'une zone tempérée à climat maritime ce qui, en raison de sa superficie réduite et de sa faible élévation, favorise des conditions micro-climatiques.

Enfin, la Grosse-Île offre un éventail remarquable d'habitats écologiques. Le couvert forestier est constitué de la plupart des essences typiques de l'érablière à bouleaux jaunes. Les feuillus occupent une place prépondérante, ne laissant aux pessières et sapinières que les parties les plus élevées ou les moins bien drainées. Sur la frange sud de l'île ainsi que dans la partie ouest, la couverture végétale originelle a fait place aux espaces ouverts associés à l'occupation humaine.

Localisée dans la zone de mélange des eaux douces et salées du Saint-Laurent, l'île constitue la limite de distribution de certaines espèces de la flore riparienne, estuarienne et maritime. Diverses espèces d'oiseaux aquatiques, telles la Bernache du Canada et l'Oie des neiges, fréquentent le littoral de l'île à l'époque des grandes migrations alors que d'autres espèces, comme le Canard noir, le Canard pîlet ou la Sarcelle à ailes vertes, viennent y nicher.

La Grosse-Île est accessible au public depuis 1984 et, jusqu'à cette année, le départ s'effectuait majoritairement à partir de la rade de Montmagny. Les marées constituent une contrainte physique non négligeable dans l'accessibilité de l'île à partir de Montmagny puisque la rade n'est praticable qu'à marée haute. Depuis la saison 1989, certains transporteurs privés ont effectué la traversée vers l'île à partir de Québec, Berthier-sur-Mer,

Sainte-Anne de Beaupré et Saint-François de l'Île d'Orléans.

Par rapport aux principaux centres urbains de la province et en termes de distance routière, la ville de Montmagny est située à 80 km de Québec, 211 km de Trois-Rivières et 311 km de Montréal.

1.2 Fondement historique

> "Grosse-Île (Île de la Quarantaine) possède une histoire patrimoniale d'une richesse insoupçonnée. En 1832 commencent à y défiler des milliers d'immigrants que l'on met en quarantaine pour protéger l'Amérique des maladies infectueuses engendrées par les nombreuses épidémies qui ravagent alors l'Europe. Jusqu'en 1910, quelques 50 000 immigrants transitèrent sur Grosse-Île qui compte pas moins de 57 bâtiments témoignant de cette époque".1

> " La station de quarantaine de Grosse-Île a joué un rôle majeur dans le processus de l'immigration au Canada central pendant plus d'un siècle. L'apport de l'immigration à la formation de la population canadienne a été considérable. Venus de toutes les parties de l'Europe et appartenant à toutes les classes, les immigrants ont participé à la construction du pays en y apportant leur courage, leur labeur et leur culture. Certains se sont établis au Québec alors que d'autres ont poursuivi leur chemin vers diverses régions du Canada et des États-Unis. Les moins chanceux, sans doute plusieurs milliers, ont vu leur aventure se terminer au seuil de leur nouvelle vie".2

L'importance de la Grosse-Île dans l'histoire du pays et plus particulièrement dans le phénomène d'immigration massive d'européens en Amérique est indéniable.

En effet, avant la première guerre mondiale, la ville de Québec constituait le principal port d'entrée des immigrants européens qui venaient s'établir au Québec, en Ontario, dans les Prairies et, parfois même, aux États-Unis.

L'histoire de la Grosse-Île commence durant le régime anglais, vers les années 1830, alors qu'une épidémie de choléra faisait rage dans plusieurs parties du monde. Dès 1832, le gouvernement colonial choisit la Grosse-Île comme station de quarantaine.

Avant cette date,

> "La Grosse-Île était demeurée à l'état naturel avant l'arrivée des premiers colons européens, bien qu'il soit possible que des Amérindiens y aient effectué de courts séjours. La colonisation de la vallée du Saint-Laurent changea quelque peu la vocation de l'île, qui devint un territoire de chasse réservé exclusivement à ses propriétaires successifs. En 1830, le notaire Louis Bernier avait loué la Grosse-Île à Pierre Duplain pour une durée de neuf ans et celui-ci y exploitait une ferme à l'extrémité nord-est de l'île. Suite à la décision du gouvernement d'établir une station de quarantaine à cet endroit, une compagnie du 32e régiment, stationnée à Québec, y débarqua en avril 1832 et réquisitionna la maison de Duplain."3

L'épidémie de choléra persista jusque vers les années 1840 et fit plusieurs victimes alors que dans la seule ville de Québec, 3 000 personnes étaient emportées par cette maladie dans la seule année 1832.

De 1841 à 1845 on enregistra une baisse des décès dûs aux maladies épidémiques tels que le choléra et le typhus. De nouveau, dès 1846,

---

(1) Association touristique du Pays-de-l'Érable - Guide touristique, 2e édition, 1988
(2) Lieu historique national de Grosse-Île - Thèmes et objectifs. Service canadien des parcs. Février 1989.
(3) Idem

la Grosse-Île fît face à d'importants débarquements d'immigrants cette fois en provenance de l'Irlande. En 1847, sur près de 100 000 immigrants miséreux arrivants au Canada, plus de la moitié provenaient de ports irlandais.

Après une deuxième grande vague de maladies contagieuses vers les années 1854, les immigrants arrivant à Grosse-Île se présentaient en meilleure santé et les admissions de malades diminuèrent considérablement. Ce déclin des maladies contagieuses s'expliquait en partie par un contrôle sanitaire et des mesures d'assainissement rigoureuses dans les ports d'embarquement britanniques et, d'autre part, par l'amélioration des bateaux transportant les immigrants.

Ainsi, à la fin des années 1870, la fièvre jaune était la principale maladie traitée à Grosse-Île. Par la suite, les découvertes médicales de Louis Pasteur confinèrent les médecins de la station de la quarantaine essentiellement à un contrôle de vaccin contre la variole.

Néanmoins, la station demeura active jusqu'en 1923 date à laquelle le gouvernement canadien décida de transférer à la Pointe-au-Père, à 15 kilomètres à l'est de Rimouski, une partie des services de la quarantaine. Seules les personnes atteintes de maladies infectieuses graves étaient alors traitées à la Grosse-Île jusqu'en novembre 1937, date à laquelle la station de quarantaine de Grosse-Île fut définitivement fermée. De 1832 à 1937, près de quatre millions d'immigrants transitèrent ainsi par Québec.

Par la suite, de 1942 à 1945, le ministère de la Défense implanta à Grosse-Île, le War Disease Control Station. Par crainte d'une guerre biologique, cette station de recherche avait pour mission de réaliser des expériences sur des virus et des vaccins permettant de contrôler les maladies animales. En 1951, une nouvelle station de recherche sur la guerre biologique s'ouvrait à Grosse-Île.

Enfin, depuis 1956, l'île de la quarantaine est sous le contrôle du ministère de l'Agriculture qui, de 1957 à 1965, par le biais de sa division de pathologie vétérinaire, effectue des études sur les maladies animales et forme son personnel. Depuis 1965 et encore aujourd'hui, la division des maladies contagieuses utilise Grosse-Île comme station de quarantaine pour le bétail importé.

L'importance historique nationale de la station de quarantaine de Grosse-Île a été reconnue en 1974 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada qui déclarait, en 1983 *"que l'immigration constituait l'un des thèmes les plus importants de l'histoire du Canada"*.[1]

Dans ce contexte et en vertu d'un protocole d'entente entre Environnement Canada et Agriculture Canada, la majeure partie de l'île passera sous le contrôle et l'administration du **Service canadien des parcs** à compter du printemps 1990.

---

(1) Lieu historique national de Grosse-Île - Thèmes et objectifs. Service canadien des parcs. Février 1989.

1.3 L'aménagement actuel

> "Grosse-Île recèle des ressources historiques (architecturales, ethnographiques, archéologiques) considérables et diversifiées. Outre plusieurs dizaines d'ouvrages et de bâtiments témoins de l'époque de la quarantaine, à partir surtout de la fin du XIXe siècle, l'île recèle, selon toute probabilité, de nombreux vestiges archéologiques de l'occupation du lieu et de constructions antérieures aux bâtiments encore debout. Enfin, une multitude d'objets trouvés sur place sont associés aux fonctions et aux activités de la station."[1]

Les premiers bâtiments construits au début de l'opération de la station de la quarantaine consistaient en un hôpital, quelques dortoirs pour loger les immigrants ainsi que d'autres ouvrages de services. Ces premières constructions implantées à l'extrémité sud-ouest de l'île ont toutes été remplacées au fur et à mesure que la station se développait.

La majorité des bâtiments et ouvrages qui subsistent aujourd'hui ont été implantés vers la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Ainsi, en 1867, on dénombrait, à Grosse-Île, vingt hôpitaux et dortoirs pour héberger les immigrants, un nombre équivalent de maisons pour loger le personnel et toute une série de bâtiments de services (chapelles, presbytères, magasins ou entrepôts à provisions, corps de garde, buanderie, morgue, remises et débarcadères). L'aménagement physique des lieux s'était également modifié alors que le secteur ouest de l'île était réservé à l'hébergement des immigrants en santé, la partie du centre servait au logement du personnel de la station et les hôpitaux occupaient l'extrémité est.

Plus tard, de 1890 à 1920, des travaux de modernisation ont été effectués conférant à l'île, l'image et le caractère que l'on peut observer de nos jours.

Bien qu'abîmés par le temps, plusieurs de ces bâtiments de bois subsistent encore aujourd'hui et témoignent de la quasi totalité des fonctions associées à la station de la quarantaine.

Ainsi, on retrouve actuellement sur le site un hôpital (le lazaret construit vers 1847), le bâtiment de désinfection, trois hôtels (première, deuxième et troisième classes), une chapelle anglicane et une chapelle catholique avec son presbytère, un bloc résidentiel de huit logements, plusieurs maisons destinées à loger le personnel médical, les gardiens et le personnel de soutien, une station de télégraphie, une école, une buanderie, une boulangerie, des entrepôts et hangars, etc.

Outre ces bâtiments qui témoignent de l'activité intense qui régnait sur l'île pendant plus d'un siècle, on retrouve également un certain nombre d'infrastructures de services et de transport tels qu'un quai construit en 1847 permettant l'accostage des bateaux à l'extrémité sud-ouest de l'île, une batterie de canons qui contrôlait le passage des bateaux, et un château d'eau servant encore de réservoir d'eau potable.

En plus de ces ressources historiques, on compte un nombre considérable d'artefacts

(1) Lieu historique national de Grosse-Île - Thèmes et objectifs. Service canadien des parcs. Février 1989.

reflétant la majeure partie des activités qui eurent cours sur la Grosse-Île, principalement dans les deux chapelles. Enfin, il y a tout lieu de croire que l'île recèle un important potentiel archéologique.

Enfin, on retrouve également à Grosse-Île un complexe de bâtiments récents appartenant à Agriculture Canada.

1.4 Les services d'accueil et d'interprétation offerts

Grâce à une entente entre Agriculture Canada et un organisme à but non lucratif, la **Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île Inc.**, le site est accessible au public depuis 1984.

Fondé sur un système de réservation, le service a été implanté en tenant compte de la nécessité d'offrir un forfait complet: transport des visiteurs jusqu'à l'île, visite guidée des lieux, collation ou repas, etc.

Le nombre de traversées vers l'île a varié passablement au fil des ans, selon la demande et les contraintes du moment; de 12 traversées en 1984, on est passé à 34 en 1988. Au cours de ces cinq premières années d'opération, les traversées s'effectuaient généralement sur des bateaux pouvant accueillir une trentaine de personnes.

De 1984 à 1988, les excursions partaient exclusivement de Montmagny. Depuis la saison 1989, certains transporteurs privés ont effectué la traversée vers l'île à partir de Québec, Berthier-sur-mer, Sainte-Anne de Beaupré et Saint-François de l'Île d'Orléans.

Les excursions sont généralement d'une durée de quatre et de huit heures, dont une heure trente environ de traversée (aller-retour); en 1984/85, des excursions de douze heures ont été offertes avec une tournée des îles de l'archipel. Dans ce dernier cas, le départ s'effectuait à 9h00 au quai de Montmagny et toute la matinée (jusqu'à 13h00) était consacrée à la visite de l'île et à des explications sur l'immigration et l'histoire de la Grosse-Île. Après le repas de midi qui se prenait sur l'île, une croisière d'environ deux heures proposait aux visiteurs un tour des îles de l'archipel avec un arrêt sur l'Île aux Grues d'où était offert le souper.

Il appert, selon la Corporation, que les excursions de quatre heures qui incluent moins de deux heures de visite, lorsqu'elle comprennent un repas, présentent un intérêt mitigé chez les visiteurs en raison du peu de temps passé sur l'île.

Le nombre de guides affectés aux visites commentées est passé de 3 à 12 personnes en six ans. Ce personnel ne s'occupe que d'accueil et d'interprétation; il s'agit donc de ressources humaines occupées exclusivement à offrir un service de visites guidées s'adressant, pour des raisons de sécurité et de contrôle, à des groupes limités à une vingtaine de personnes.

Enfin, la capacité maximum des bateaux effectuant la traversée au départ de Montmagny était de 75 personnes en 1989.

Les six excursions ayant été réalisées au départ de la ville de Québec sur le Louis-Jolliet regroupaient 300 personnes à la fois et ont nécessité la présence de nombreux guides interprètes.

Enfin, notons que la capacité d'accueil, pour la restauration sur les lieux qu'offrait Agriculture Canada, limitait l'offre de forfaits incluant le repas sur l'île à un maximum de 50 personnes à la fois.

1.5 La fréquentation actuelle

Au Canada, en 1988, les visites dans des parcs et lieux historiques nationaux totalisaient un peu plus de 5,3 millions de personnes. De ce nombre, 24% (1 279 000) étaient éffectuées dans les parcs et lieux historiques nationaux de la région du Québec.

La fréquentation du **lieu historique national de la Grosse-Île** n'est nécessairement pas encore incluse dans ces statistiques. Néanmoins, selon une compilation du registre des signatures, il semblerait qu'entre 1984 et 1988, environ 3 252 personnes auraient fréquenté l'île. En 1989, la fréquentation progresse de façon remarquable et se situe entre 3 800 et 4 400 visiteurs suite à des efforts accrus de mise en marché. Les statistiques ventilées ne sont toutefois pas encore disponibles.

Le tableau 1 présente la répartition du nombre de visiteurs entre 1984 et 1988 selon le registre des signatures et selon l'évaluation de la Corporation. Le lecteur constatera que le nombre de visites varient d'une source à l'autre. La compilation selon le registre des signatures nous apparaît comme un minimum acceptable étant donnée qu'Agriculture Canada exigeait, par mesure de sécurité, la signature de tous les visiteurs sur l'île.

Précisons toutefois que **ces données sont présentées ici à titre indicatif seulement** et qu'actuellement aucune conclusion ne peut être tirée de ces sources. L'analyse des clientèles demeure une évaluation préliminaire qui sera vérifiée lors de l'enquête auprès des visiteurs prévue en phase II de l'actuelle étude, soit lors de la saison estivale 1990.

Toutefois, selon ces dernières statistiques et en tenant compte de la saison d'opération du site (le site était accessible durant ces cinq années environ une semaine avant la St-Jean-Baptiste et jusqu'à la fin de semaine de la fête du

Tableau 1:

NOMBRE DE VISITES À GROSSE-ILE 1984 À 1988

ANNÉE	Évaluation Corporation (estimé)	Compilation Registre (minimum)
1984	225	247
1985	500	799
1986	800	703
1987	900	669
1988	1 200	834
TOTAL	**3 625**	**3 252**

Graphique 1:

RÉPARTITION DES VISITES EFFECTUÉES À LA GROSSE-ÎLE ENTRE 1984 ET 1988 SELON LE MOIS

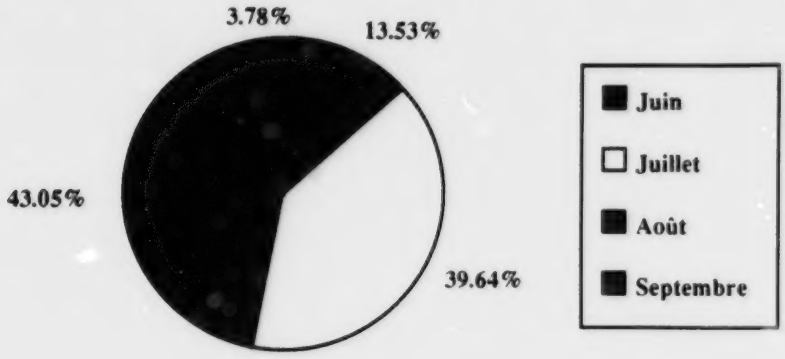

Source: Registre des signatures fournit par la Corporation pour la mise en valeur de la Grosse-Île inc.

travail ou, quoique très rarement, jusqu'en octobre), il n'est pas surprenant de constater que 83% des visites ont été réalisées durant les mois de juillet et août soit, respectivement 40% et 43% pour chacun de ces deux mois.

De plus, les jours durant lesquels le plus de visites ont été organisés sont, par ordre décroissant:

- samedi (33% des visites en 5 ans);
- mercredi (23%);
- dimanche (19%);
- mardi (12%);
- jeudi (8%).

L'accessibilité à l'île étant limitée par Agriculture Canada à 4 jours par semaine, les lundi et vendredi n'ont presque pas été utilisés pour visiter la Grosse-Île. En cinq ans d'opération, ils totalisent, respectivement, 2% et 4% des visites. Ce phénomène est semble-t-il attribuable, selon la Corporation, au fait que ces journées représentent, dans la région de Montmagny, des jours de déplacement d'un point à un autre pour les visiteurs.

Durant les premières années d'opération, selon la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île Inc., les visiteurs "spécialisés"

Graphique 2:

RÉPARTITION DES VISITES EFFECTUÉES À LA GROSSE-ÎLE ENTRE 1984 ET 1988 SELON LE JOUR DE LA SEMAINE

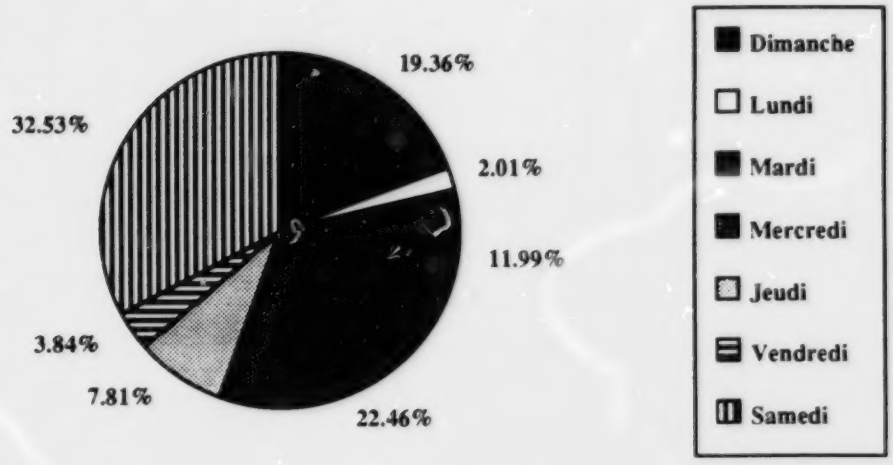

Source: Registre des signatures fournit par la Corporation pour la mise en valeur de la Grosse-Île inc.

(passionnés de l'histoire, de généalogie, congressistes, etc.) sont plus présents; par la suite, cette clientèle laisse place aux touristes comme tel. Par ailleurs, selon une première analyse des signatures, on enregistre également beaucoup de couples portant le même nom de famille, ce qui laisse présager une clientèle plutôt âgée. Par ailleurs, on y retrouve une proportion non négligeable de visiteurs seuls.

De plus, bien que la proportion de visiteurs de la région de l'île soit relativement faible (environ 10% à 15% des visites), ils proviennent surtout de L'Îslet-sur-Mer, Montmagny, Lévis, Saint-Romuald, Berthier-sur-Mer, Saint-Ignace, Saint-Jean-Port-Joli donc, essentiellement une clientèle de riverains du Saint-Laurent.

Enfin, un dernier élément qu'il semble pertinent de présenter est la proportion de visiteurs dont la visite à Grosse-Île pourrait être justifiée par leur origine. Ainsi, un

examen du registre des signatures des cinq premières années d'opération démontre que sur 3 252 signatures, seulement 212 (6,5%) étaient formées par des gens dont le nom avait une consonnance anglaise et qui demeurait au Québec. Si l'intérêt de cette clientèle pour la Grosse-Île s'est reflété dans les statistiques de fréquentation des trois premières années d'opération, depuis 1987, cette clientèle semble diminuer en importance.

Notons qu'au cours de la saison d'opération 1990, une enquête auprès des visiteurs sera effectuée par le **Service canadien des parcs** dans le cadre de la phase II du présent mandat, ce qui permettra de vérifier et d'approfondir le profil soulevé préalablement.

Mais déjà, avec plus ou moins 4 000 visiteurs durant la saison estivale 1989, il est certain que le **lieu historique national de la Grosse-Île** se positionnera rapidement parmi les lieux historiques nationaux du Québec. Si ce n'est par le nombre brut de ses visiteurs, la durée moyenne de la prise en charge par le **Service canadien des parcs** qui sera de 4 ou de 6 heures (en tenant compte ou non du temps de la croisière et selon l'hypothèse que les structures de visites du passé sont adoptées) lui assure déjà un nombre

Graphique 3:

PROPORTION DES VISITEURS QUÉBÉCOIS DE LA GROSSE-ÎLE ENTRE 1984 ET 1988 DONT LE NOM EST DE CONSONNANCE ANGLAISE

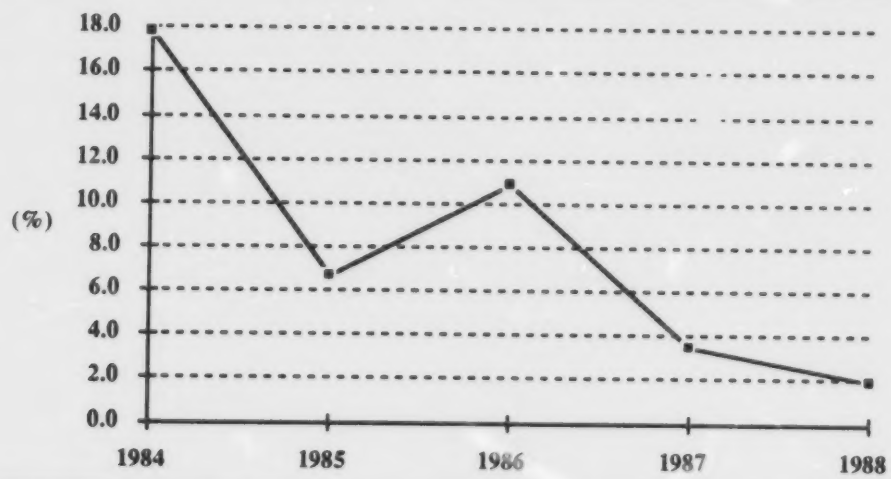

Source: Registre des signatures fournit par la Corporation pour la mise en valeur de la Grosse-Île inc.

d'heures-visites se situant entre 13 280 et 19 920 au total pour les mois de juillet et d'août 1989. À titre comparatif, notons, tel que le démontre le tableau 2, que l'opération estivale des lieux historiques nationaux du Fort-Numéro-Un de la Pointe-Lévis, du Port de Québec au XIXe siècle et de Louis S. St-Laurent totalisaient respectivement 18 336, 19 964 et 11 885 heures-visites au cours des mois de juillet et août 1989.

Malgré tout, Grosse-Île a un potentiel touristique non négligeable; il lui reste à être reconnue comme attrait touristique, à être "sacralisée". Ce processus par lequel un site est enrichi de sacré pour le rendre attrayant (la tour Eiffel est un bel exemple de sacralisation d'un site à des fins touristiques) est fortement reconnu dans le domaine du développement touristique. Ce processus peut être décrit en cinq étapes.

Dans un premier temps, le site doit être reconnu comme "authentique". Dans le cas de la Grosse-Île, cette première étape du processus sera comblée lorsque la majeure partie de l'île passera officiellement sous le contrôle et l'administration du **Service canadien des parcs**. La notoriété associée à celui-ci suffit à démarquer le site dans un

Tableau 2:

NOMBRE D'HEURES-VISITES ENREGISTRÉES DANS CERTAINS LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX ET À LA GROSSE-ÎLE 1989

Lieu historique national	Juillet	Août	Total
Bataille de la Ristigouche	14 547	10 784	25 331
Fort-Numéro-Un de la Pointe-Lévis	10 945	7 391	18 336
Le Port de Québec au XIXe siécle	11 997	7 967	19 964
Parc de l'Artillerie	13 777	12 581	26 358
Les Forges du Saint-Maurice	24 943	18 459	43 402
Bataille-de-la-Châteauguay	1 813	1 802	3 615
Le Commerce de la Fourrure à Lachine	3 278	3 355	6 633
Louis S. St-Laurent	7 030	4 855	11 885
Sir Georges-Étienne Cartier	2 316	2 367	4 683
Grosse-Île[1] (4 heures)	6 400	6 880	13 280
Grosse-Île[1] (6 heures)	9 600	10 320	19 920

(1) Sur la base d'un niveau de fréquentation équivalent à celui enregistré en 1989, soit environ 4 000 visites et de pourcentages de fréquentation en juillet et août équivalents à ceux du total exprimé entre 1984 et 1988, soit 40% en juillet et 43% en août.

SOURCE: Service canadien des parcs

ensemble. De plus, la nature de ce site (une île) lui confère également un statut privilégié comme attrait facilement démarquable.

Par la suite et via les actions de mise en valeur et les opérations marketing, l'importance du site sera révélée aux touristes et/ou excursionnistes qui seront invités à en faire la visite.

Néanmoins, c'est à partir du moment où la reconnaissance de la valeur de l'attraction par la population immédiate sera acquise que le processus de sacralisation sera complété.

Si ce processus de sacralisation de l'attrait touristique semble plutôt théorique, il prend son sens dans ce dernier élément qu'est la reconnaissance régionale du site à des fins touristiques. Dans un premier temps, il faut que les résidents de la région immédiate du site soient les premiers et les plus nombreux à en faire la visite. Les touristes extérieurs de la région pourront ainsi reconnaître l'intérêt véritable de l'attraction.

Enfin, dans une certaine mesure, un site ou lieu sacralisé peut, s'il est soutenu par des infrastructures touristiques parallèles suffisantes pour combler la durée d'un séjour, avoir une incidence non négligeable sur l'espace touristique ou sa région immédiate.

CHAPITRE 2

DESCRIPTION DE LA RÉGION À L'ÉTUDE

PLAN DES RÉGIONS À L'ÉTUDE

MRC DE MONTMAGNY
Zone 2

SOUS-RÉGION TOURISTIQUE DE LA CÔTE-DU-SUD
Zone 1 (Partie de la MRC de Bellechasse)
Zone 2 (MRC de Montmagny)
Zone 3 (MRC de L'Islet)

RÉGION TOURISTIQUE DU PAYS-DE-L'ÉRABLE
Ensemble moins:
La zone 4 (Partie de la MRC de l'Amiante) et la zone noire (Lac Ste-Anne)
Plus:
Les deux zones hachurées (Partie de la MRC de l'Érable et partie de la MRC Le Granit)

RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES
Ensemble moins les deux zones hachurées

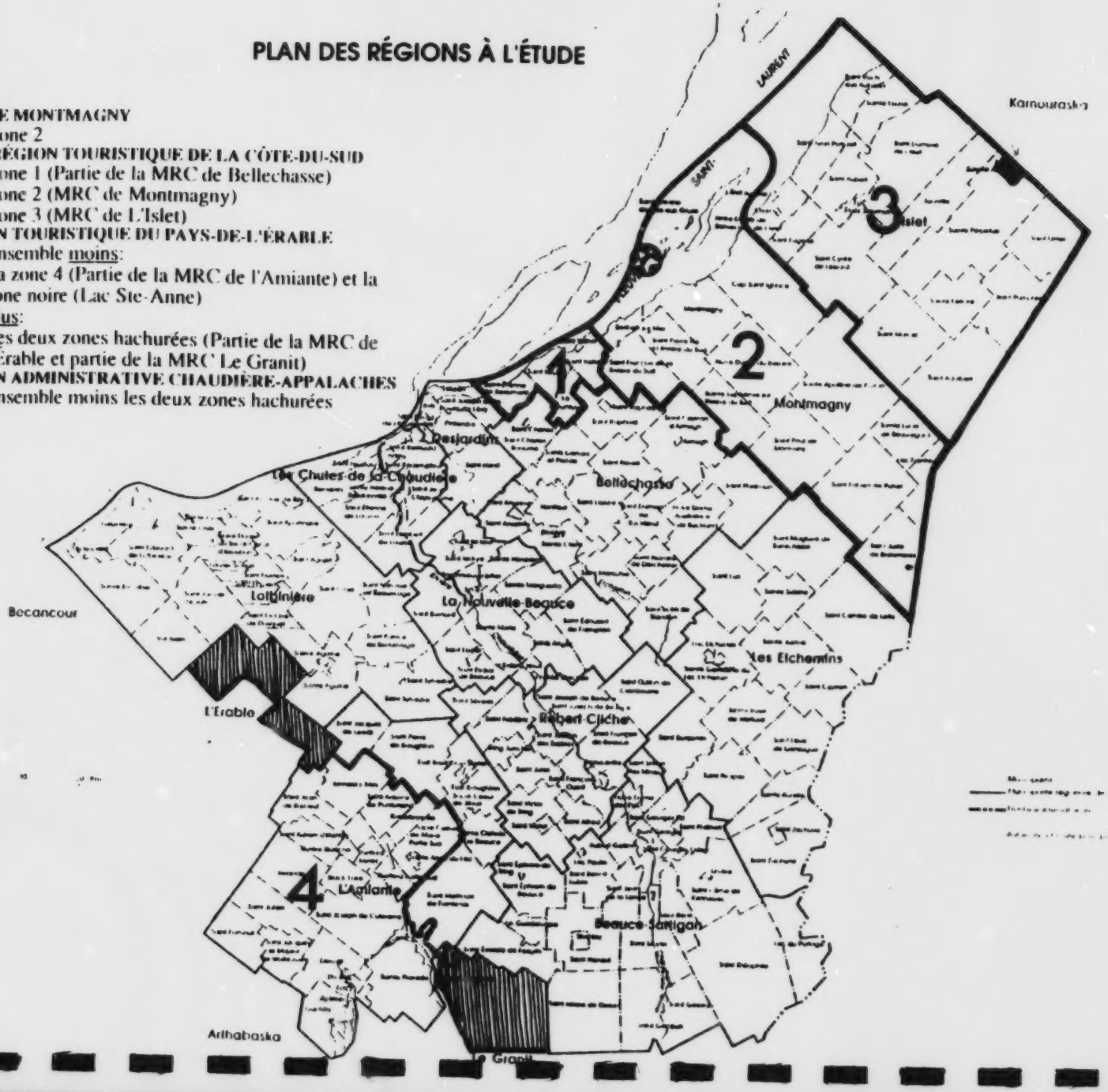

2.1 Description socio-économique de la région à l'étude

La région à l'étude devant circonscrire les limites de l'analyse de la présente démarche a été précisée lors d'une réunion de travail entre les représentants du **Service canadien des parcs** et de **L'ÉCART-TYPE**. Il a été convenu que le territoire de la région à l'étude correspondrait à la région touristique du Pays-de-l'Érable; plusieurs données sur le tourisme étant précisées pour cette unité géographique.

Cette région est elle-même subdivisée en trois sous-régions: Rive-Sud de Québec, Côte-du-Sud et Beauce-Appalaches. Lorsque l'analyse le permet, la sous-région de la Côte-du-Sud, immédiatement adjacente au **lieu historique national de la Grosse-Île** et constituée de la MRC de Montmagny, de la MRC de l'Islet et de quelques municipalités de la MRC de Bellechasse (Saint-Vallier, La Durantaye, Saint-Michel, Saint-Étienne-de-Beaumont), sera mise en évidence.

Enfin, lorsque possible, l'analyse présentera les données relatives à la MRC de Montmagny dont le territoire, par sa proximité immédiate au projet à l'étude, lui confère un positionnement stratégique certain. Les municipalités comprises à l'intérieur de cette MRC sont les suivantes: Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace, Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, Lac-Frontière, Momtmagny, Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Apolline, Sainte-Euphémie, Sainte-Lucie-de-Beauregard, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-François, Saint-Juste-de-Bretenières, Saint-Paul-de-Montminy, Saint-Pierre.

Toutefois, en cours de mandat, un plan de commercialisation pour l'association touristique régionale du Pays-de-l'Érable était déposé et l'une des propositions d'action contenue dans le plan évoquait la nécessité de modifier le nom de cette région touristique pour celui de Chaudière-Appalaches.

Par ailleurs, la segmentation administrative de Chaudière-Appalaches existait déjà pour des fins de dossiers socio-économiques, particulièrement auprès de l'Office de planification et de développement du Québec.

La région touristique du Pays-de-l'Érable et la région administrative Chaudière-Appalaches sont sensiblement identiques sauf pour la présence d'une bonne part de la municipalité régionale de comté de l'Amiante dans le cas de la région Chaudière-Appalaches.

Ainsi, la région à l'étude comprend, dans un ordre de circonférences croissantes et inclusives, la MRC de Montmagny, la sous-région touristique de la Côte-du-Sud et la région touristique du Pays-de-l'Érable ou la région administrative de Chaudière-Appalaches selon que les données recueillies s'adressent à l'une ou l'autre de ces deux dernières.

Les sections suivantes discutent de données relevant soit de l'une ou de l'autre de ces quatre régions selon les informations colligées en cours de mandat.

Tableau 3:

ÉVOLUTION DE CERTAINS SEGMENTS D'ÂGE DE LA POPULATION SELON LE DÉCOUPAGE DE LA RÉGION À L'ÉTUDE ET POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC 1981 - 1986

RÉGION	0-14	%	15-64	%	65 +	%	TOTAL
MRC de Montmagny (1981)	5 655	22,0	17 285	67,3	2 735	12,7	25 675
MRC de Montmagny (1986)	5 110	20,6	16 640	67,1	3 035	12,2	24 785
Côte-du-Sud (1981)[1]	10 720	22,4	31 845	66,7	5 170	10,8	47 735
Côte-du-Sud (1986)[1]	9 660	21,0	30 675	66,7	5 645	12,2	45 980
Chaudière-Appalaches (1981)	84 485	24,2	235 110	67,3	29 910	8,6	349 505
Chaudière-Appalaches (1986)	84 770	23,8	236 580	66,3	35 425	9,9	356 775
LE QUÉBEC (1981)	1 395 725	21,7	4 473 310	69,5	569 370	8,8	6 438 405
LE QUÉBEC (1986)	1 341 040	20,5	4 540 790	69,5	650 640	10,0	6 532 470

(1) Abstraction faite de la partie de la MRC de Bellechasse sise à l'intérieur de cette sous-région touristique
Source: Statistique Canada, recensement 1981, 1986 Compilation BSQ et OPDQ - Québec

Précisons, que les données obtenues proviennent de différentes sources et peuvent s'appliquer à différentes années.

2.1.1 PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

- **La population**

La MRC de Montmagny, sous-région immédiatement adjacente à l'archipel de Montmagny ainsi qu'au **lieu historique national de la Grosse-Île** représentait avec ses 24 785 résidents (1986) seulement 6,9% de la population de la région administrative de Chaudière-Appalaches alors que la sous-région touristique de la Côte-du-Sud représentait approximativement 12,9% de cette population totale, soit 45 980 résidents en 1986. En effet, les concentrations plus importantes de la population se retrouvent à l'intérieur de structures municipales plus fortement urbanisées des sous-régions de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière.

Par ailleurs, pour la même période, la population de la région de Chaudière-Appalaches représentait 5,5% de la population totale du Québec, soit 356 775 résidents.

On retrouvait à l'intérieur de cette région

Tableau 4:

VARIATION DE CERTAINS SEGMENTS D'ÂGE DE LA POPULATION SELON LE DÉCOUPAGE DE LA RÉGION À L'ÉTUDE ET POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC 1981 - 1986

RÉGION	0 - 14	Var. (%)	15 - 64	Var. (%)	65+	Var. (%)	Var. Popul. 86/81	86/81 (%)	Var. (%)
MRC de Montmagny	-545	-1,4	-645	-0,2	300	1,6	-890	96,5	-3,5
Côte-du-Sud	-1 060	-1,0	-1 170	-0,4	475	0,9	-2 755	96,3	-3,7
Chaudière-Appalaches	285	-0,4	1 470	-1,0	5 515	1,4	7 270	102,1	2,1
Le Québec	-54 685	-1,1	67 480	0,0	81 270	1,1	94 065	101,5	1,5

Source: Statistique-Canada, recensements 1981 et 1986 compilation BSQ et OPDQ - Québec

administrative 118 municipalités et 11 municipalités régionales de comté.

Entre 1981 et 1986, la municipalité régionale de comté de Montmagny perdait 3,5% de sa population et la sous-région touristique de la Côte-du-Sud diminuait en population de 3,7%.

Par contre, comparativement à l'ensemble du Québec, la région de Chaudière-Appalaches connaissait une croissance plus forte de sa population entre les deux recensements de 1981 et 1986, soit de 2,1% pour un ajout de 7 270 résidents. Toutefois, cette augmentation démographique se situait principalement dans la vallée de la Chaudière et dans les limites de la zone urbanisée de la rive-sud de Québec alors que les régions (MRC de Montmagny, sous-région touristique de la Côte-du-Sud) sisent plus près du projet à l'étude voyaient leur population décroître.

On note également que les régions immédiates au **lieu historique national de la Grosse-Île** présentent des proportions relativement importantes de résidents âgés de 65 ans et plus. En effet, ce segment de la population atteint 12,2% tant dans la municipalité régionale de comté de Montmagny que pour la sous-région touristique de la Côte-du-Sud alors qu'elle se situe à 9,9% dans l'ensemble de la région administrative Chaudière-Appalaches.

Eu égard au groupe d'âge des 0-14 ans, la MRC de Montmagny et la sous-région touristique de la Côte-du-Sud voyaient ce groupe d'âge décroître entre 1981 et 1986 pour

Tableau 5:

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA MRC DE MONTMAGNY 1961-1986

Année	Population	Variation[1]
1961	26 450	- -
1966	26 751	1,1%
1971	26 307	-1,7%
1976	25 622	-2,6%
1981	25 675	0,2%
1986	24 785	-3,5%
Variation totale entre 1961-1986	- 1 655	-6,3%
Variation totale entre 1976-1986	- 827	-3,2%

(1) Variation sur la donnée précédente, sauf pour les variations totales

Source: Statistique Canada , recensements 1981, 1986 .

ne représenter que 20,6% et 21,0% de leur population totale respective en 1986. La région administrative de Chaudière-Appalaches profite d'une proportion supérieure de ce groupe d'âge (23,8% en 1986) lorsque comparée à l'ensemble du Québec (20,5%).

La municipalité régionale de comté de Montmagny présentait une proportion mitoyenne (67,1%) de sa population totale à l'égard du segment de la population âgé entre 15 et 64 ans. Cette proportion se situait entre la moyenne québécoise qui était de 69,5% en 1986 et la moyenne retrouvée dans la région administrative de Chaudière-Appalaches soit 66,3% pour la même période.

Ainsi, dans l'ensemble, alors que la région administrative de Chaudière-Appalaches présente, quant à sa population, une proportion plus importante de jeunes comparativement à ce qui est observé au Québec, la région de la Côte-du-Sud semble connaître un vieillissement relativement plus important, tant lorsque comparée à la région administrative de Chaudière-Appalaches qu'à l'ensemble du Québec. Cette dernière situation est également très marquée dans la MRC de Montmagny.

Notons également que ces tendances dans l'évolution de la population portent sur de nombreuses années. Ainsi, depuis 1961, la population de la municipalité régionale de comté de Montmagny est passée de 26 450 habitants à 24 785 habitants (1986), soit une

décroissance de 6,3% de la population totale pour cette période.

Enfin, soulevons un dernier aspect d'intérêt quant à l'évolution de la population de cette région. La proportion de la population agricole de la municipalité régionale de comté de Montmagny a rapidement chutée de 28,9% qu'elle était en 1961 à 6,4% en 1986, soit une baisse relative de 77,9% de sa représentativité pour la période concernée.

- **La scolarité de la population et les institutions scolaires**

La population de la région immédiate du **lieu historique national de la Grosse-Île** démontre un degré de scolarisation relativement plus faible que celui que l'on retrouve ailleurs dans la région administrative de Chaudière-Appalaches et dans l'ensemble de la province de Québec.

En effet, en 1986, près du quart de la population active de la MRC de Montmagny ainsi que de la sous-région touristique de la Côte-du-Sud n'avait pas atteint la 9e année. En particulier, on note que 57,4% de la population active de la municipalité régionale de comté de Montmagny n'avait pas obtenu de certificat d'études secondaires. Cette situation, compte tenu de la faible importance de la population de la MRC de Montmagny, laisse présager des lacunes quant au potentiel actuel de la population pour des emplois techniques et administratifs nécessitant un degré de scolarité relativement élevé.

La région administrative de Chaudière-Appalaches présentait également, en 1986, un taux de scolarisation de sa population active plus faible que pour l'ensemble de la province de Québec. En effet, la proportion de la population active n'ayant pas atteint la 9e année y est de 18,3% alors qu'elle ne représente que 13,9% pour le Québec.

La même tendance se poursuit quant aux études post-secondaires et universitaires. Les proportions relatives de la population active des deux régions immédiates que sont la MRC de Montmagny et la sous-région touristique de la Côte-du-Sud démontrait des niveaux de scolarisation de près de 10% inférieurs à la moyenne québécoise à cet égard (43,1% et 41,9% versus 52,4%).

Les effectifs scolaires des commissions scolaires locales, régionales et intégrées de la région administrative de Chaudière-Appalaches se partageaient 67 906 étudiants dans le cadre de leurs activités régulières en 1987, ce qui représentait toutefois une légère augmentation de 1,7% sur le niveau de cette clientèle scolaire lors de l'année 1981.

La majorité (54,9%) de cette clientèle scolaire se retrouvait en 1987 dans les institutions de niveau primaire. Si l'on ajoute à ce niveau les deux niveaux préscolaires (4 ans et 5 ans) les effectifs totaux se retrouvant en "petite école" atteignent près des deux tiers (64,2%) de la clientèle scolaire totale.

Par ailleurs, durant la même période, les étudiants se retrouvant au secondaire général

Tableau 6:

SCOLARITÉ DE LA POPULATION ACTIVE SELON LE DÉCOUPAGE DE LA RÉGION À L'ÉTUDE ET POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC 1986

Région	Total	Pas atteint 9e année		Entre 9 et 13 années		Post-sec. et univ.	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MRC de Montmagny	10 530	2 575	24,5	3 420	32,5	4 535	43,1
Côte-du-Sud	19 515	4 850	24,9	6 490	33,3	8 175	41,9
Chaudière-Appalaches	163 315	29 870	18,3	55 725	34,1	77 720	47,6
Le Québec	3 213 905	447 365	13,9	1 081 600	33,7	1 684 940	52,4

Source: Statistique-Canada, recensement 1986 , Compilation BSQ et OPDQ - Québec

Tableau 7:

PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (POPULATION DE 15 ANS ET PLUS) MRC DE MONTMAGNY 1986

Niveau scol.	Nbre de pers.	% 15 ans et plus[1]
0 - 8e année	7 450	38,6
sans certificat d'études secondaires	3 635	18,8
avec certificat d'études secondaires	2 605	13,5
école de métiers: certificat ou diplôme	1 160	6,0
autres études non universitaires sans certificat	1 080	5,6
autres études non universitaires avec certificat	2 185	11,3
études universitaire sans grade	500	2,6
études universitaire avec grade	695	3,6

(1) 19 325 habitants
Source: Statistique Canada, recensements, 1986.

Tableau 8:

LA CLIENTÈLE SCOLAIRE DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES ET RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE SELON LES TYPES DE COMMISSIONS SCOLAIRES 1987

Niveau scolaire	Clientèle (#)	Proportion (%)
Préscolaire 4 ans	578	0,9
Préscolaire 5 ans	5 673	8,4
Primaire	37 282	54,9
Secondaire général	22 736	33,5
Secondaire professionnel	1 637	2,4
Total	**67 906**	**100,0**
Type de commission scolaire		
Commissions scolaires locales	26 589	39,2
Commissions scolaires régionales	15 558	22,9
Commissions scolaires intégrées	25 759	37,9
Total	**67 906**	**100,0**

Source: Profil régional en éducation de la région administrative Québec-Sud, MEQ, 1988.

représentaient 33,5% de cette clientèle scolaire, soit 22 736 personnes.

La clientèle des institutions du secondaire professionnel de la région administrative de Chaudière-Appalaches se dénombrait à 1 637 étudiants, soit 2,4% de cet effectif durant la même période.

Comme le tableau ci-haut le démontre, les commissions scolaires locales accaparaient la plus grande part de cet effectif scolaire avec 26 589 étudiants en 1987, soit 39,2% de l'ensemble. Toutefois, les commissions scolaires intégrées recevaient une part presque aussi importante d'étudiants, soit 25 759 personnes.

Quant aux commissions scolaires régionales, 15 558 étudiants y recevaient leurs cours, soit 22,9% de l'effectif étudiant total des commissions scolaires de la région administrative de Chaudière-Appalaches.

De plus, s'ajoute à cette donnée le niveau des effectifs scolaires des institutions publiques et privées hors commissions scolaires qui représentaient plus de 13 000 étudiants en 1989 se répartissant de façon relativement équitable entre les cours réguliers et l'éducation aux adultes.

Tableau 9:

EFFECTIFS ÉTUDIANTS DES ÉTABLISSEMENTS HORS COMMISSION SCOLAIRE - RÉGION ADMINISTRATIVE BEAUCE-APPALACHES Automne 1989

	Enseignement régulier	Education aux adultes	Total
Etablissements publics			
Cégep de Lévis-Lauzon[1]	3 004	4 629	7 633
Cégep de la région de l'Amiante	1 279	1 163	2 442
Etablissements privés			
Collège de Lévis	220	-	220
Petit séminaire de St-Georges	700	1 000	1 700
École Jésus-Marie (Beauceville)	215	-	215
Collège de Saint-Damien	90	-	90
Collège Jesus-Marie (Saint-Gervais)	93	-	93
Couvent Notre-Dame de Toutes Grâces	615	-	615
Collège Dina Bélanger	110	-	110
Juvénat Notre-Dame du St-Laurent (St-Romuald)	260	-	260
Total	**6 586**	**6 792**	**13 378**

(1) Éducation aux adultes automne 1987
Source: Compilation L'ÉCART-TYPE
- Aucune clientèle

La clientèle étudiante qui fréquentait en 1989 les deux cégeps de la région administrative Chaudière-Appalaches, soit le cégep Lévis-Lauzon et le cégep de l'Amiante représentait plus des trois quarts de ces effectifs hors commissions scolaires avec 10 105 individus.

Ce sont d'ailleurs ces deux institutions, auquel se joint le Petit séminaire de Saint-Georges avec environ 1 000 inscriptions en 1989, qui présentent la majeure partie de l'offre en éducation aux adultes.

2.1.2 SITUATION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

Il existe également des disparités intrarégionales importantes quant à la situation de l'emploi et du travail à l'intérieur de la région à l'étude. Alors que la période 1981-1986 était relativement bonne pour la région administrative de Chaudière-Appalaches dans son ensemble, les MRC de l'arrière pays ainsi que de la Côte-du-Sud (MRC de Montmagny et MRC L'Islet)

présentaient des taux de chômage pouvant se comparer et dépassant même la moyenne provinciale.

Cette situation explique les taux d'activité beaucoup plus faibles dans la municipalité régionale de comté de Montmagny et dans la région de la Côte-du-Sud qui se situaient tous les deux à seulement 54,5% en 1986. Dans ce contexte, la création éventuelle et la mise en exploitation du **lieu historique national de la Grosse-Île** génère sans doute déjà des attentes en termes de création d'emploi auprès des populations avoisinantes.

Par ailleurs, lorsque considérée dans son ensemble, il appert que la région administrative de Chaudière-Appalaches a connu entre 1981 et 1986 une progression supérieure à celle de l'ensemble du Québec quant au contexte du marché du travail. Ainsi, durant cette période, la région de Chaudière-Appalaches aurait connu une augmentation de 9 520 emplois lui conférant un taux de croissance de 7,1% à cet égard. Pour la même période, le Québec profitait d'une croissance relativement plus faible, soit 2,8%.

Cette évolution récente dans la conjoncture économique de la région lui conférait alors 5,2% des emplois totaux du Québec. "A l'intérieur de la région, ce sont les MRC des Chutes-de-la-Chaudière (+4 325 emplois), de Beauce-Sartigan (+1 945 emplois) et de Desjardins (+1 405 emplois) qui ont le plus contribué à cette création d'emplois."[1]

Nécessairement, cette situation a produit deux effets complémentaires mais opposés, soit une augmentation du taux d'activité de 2,9% à 61,0% en 1986 et une légère diminution du taux de chômage de l'ordre dc 3 dizièmes de point pour se situer à 11,7% dans la région en 1986.

Notons, pour des fins de comparaison, que le taux de chômage de la région de Québec s'élevait à 12,9% et celui de l'ensemble du Québec à 13,0% pour la même période.

Malgré ces constats favorables pour la région, le taux d'activité demeurait encore légèrement inférieur à la moyenne provinciale (-1,3%) ainsi que la proportion de la population active ayant un emploi (-0,8%).

D'évidence, la tendance de l'évolution actuelle des structures économiques de la région administrative de Chaudière-Appalaches semble démontrer une concentration accrue vers la vallée de la Chaudière, laissant quelque peu pour compte l'arrière pays et la Côte-du-Sud. Dans ce contexte, la création du **lieu historique national de la Grosse-Île** devient un atout économique majeur très

(1) Région Chaudière-Appalaches. Profil socio-économique. O.P.D.Q. direction régionale de Québec/Chaudière-Appalaches et Conférence administrative régionale. Mars 1989.
Note: Ces statistiques portent sur le lieu de résidence et non sur le lieu de travail.

Population active: L'ensemble des personnes de 15 ans et plus qui ont un emploi ou qui sont en chômage

Taux d'activité: Proportion que représente la population active sur la population totale (15 ans et plus)

Taux de chômage: Proportion que représente les chômeurs sur la population active

Tableau 10:

DIVERSES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION SELON LE DÉCOUPAGE DE LA RÉGION À L'ÉTUDE ET POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC
1986

	MRC de Montmagny	Côte-du-Sud[1]	Région Chaudière-Appalaches	Ensemble du Québec
Population totale	24 785	45 980	356 775	6 532 470
Population (15 ans et +)	19 675	36 320	267 600	5 114 990
Population active	10 720	19 795	163 300	3 213 890
Population inactive	8 955	16 525	104 255	1 901 100
Population avec emplois	9 250	17 085	144 190	2 795 955
Chômeurs	1 470	2 710	19 060	417 930
Taux d'activité	54,5%	54.5%	61,0 %	62,3 %
Taux de chômage	13,7%	13,7%	11,7 %	13,0 %
Rapport Emploi/population[2]	47,0%	47,0%	53,9 %	54,7 %
Prestataires d'aide sociale[3]	7,7%	7,5%	4,3%	5,9%
Revenu moyen d'emploi	15 025 $	14 443 $	16 763 $	18 636 $

(1) Abstraction faite de la partie de RC de Bellechasse sise à l'intérieur de cette sous-région touristique
(2) Population avec emploi / Popul. 15 ans et +)
(3) Données 1988 (mars)
Source: Statistique-Canada, recensem · 1981 et 1986. Compilation MMSR, OPDQ, L'ÉCART-TYPE.

attendu par la population de cette dernière.

Vu sous un autre angle, la structure économique plus faible de la Côte-du-Sud résultait, en mars 1988, dans un niveau de prestataires d'aide sociale de près de 75% supérieur à la moyenne régionale (région administrative de Chaudière-Appalaches) et de près de 30% supérieur à la moyenne provinciale. A cet égard, la MRC de Montmagny présente, avec 7,7% de prestataires, une situation encore plus déplorable.

Enfin, alors que le revenu moyen d'emploi (en dollars courants) dans la région administrative de Chaudière-Appalaches se situait à 16 763 $ en 1986, soit un revenu moyen inférieur de 1 873 $ à la moyenne provinciale (18 636 $), celui de la Côte-du-Sud n'atteignait que 14 443 $ soit un revenu moyen inférieur de 13,8% et de 22,5% aux revenus moyens régional et provincial.

2.1.3 L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Les municipalités régionales de comté sises sur l'axe majeur de la Côte-du-Sud qui nous concerne plus directement, éprouvent certaines difficultés dans le domaine économique. La base industrielle y est plus faible que celle que l'on retrouve soit ailleurs dans la région administrative de Chaudière-Appalaches soit au Québec. Ces régions présentent davantage l'image d'un état de pauvreté plus marquée et accentuée résultant en partie par le vieillissement et la diminution de la population, par la présence d'une proportion plus élevée de bénéficiaires d'aide sociale ainsi qu'un niveau de revenu inférieur à la moyenne régionale. C'est également dans ces sous-régions que l'importance du secteur tertiaire est la moins marquée.

Fortement axée sur le secteur économique du primaire, on retrouve dans l'arrière pays des MRC de la Côte-du-Sud, les activités reliées à la forêt, à la transformation du bois et à l'acériculture qui représentent parfois l'unique base économique pour ces populations.

L'industrie manufacturière de la région administrative de Chaudière-Appalaches apparait quelque peu diversifiée; les secteurs du bois, des aliments, de l'habillement et du matériel de transport accaparaient chacun plus de 10% des emplois manufacturiers.

Dans ce secteur de l'économie de la région, la municipalité régionale de comté de Montmagny comptait, en 1988, quelque 2 585 emplois, soit 6,1% des emplois manufacturiers de la région administrative, alors que l'on dénombrait, dans la région de la Côte-du-Sud, 4 676 emplois soit un peu plus du dixième des emplois manufacturiers de la région de Chaudière-Appalaches.

Notons également, que la proportion de la superficie totale des parcs et zones industrielles tant dans la MRC de Montmagny que dans la région de la Côte-du-Sud est actuellement presque totalement occupée.

Ainsi, il appert, vu la concentration apparente des secteurs secondaires et tertiaires vers la vallée de la Chaudière et la Rive-Sud de Québec, que la sous-région touristique de la Côte-du-Sud ait pu concentrer ses efforts de développement économique vers le secteur tertiaire. Toutefois, même à cet égard, la proportion des emplois dévolue au secteur tertiaire dans la MRC de Montmagny (59,9%), quoique comparable à l'ensemble de la région administrative (60,8%), est fortement en deçà de la moyenne provinciale (70,3%). Qui plus est, les emplois dans le domaine tertiaire sont encore moins importants dans la région touristique de la Côte-du-Sud (56,2%).

Si on se reporte à l'ensemble de la région administrative de Chaudière-Appalaches où l'analyse peut reposer sur davantage de données, celle-ci présente, à cause de la position relativement importante du **secteur primaire**, les caractéristiques d'une région ressource.

D'ailleurs, on note que l'agriculture, qui accapare plus de 80% des emplois du secteur primaire, est l'activité qui domine puisqu'elle

Tableau 11:

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI DE LA POPULATION SELON LE DÉCOUPAGE DE LA RÉGION À L'ÉTUDE ET POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC 1986

Région	Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MRC de Montmagny	1 060	10,5	3 005	29,7	6 060	59,9
Côte-du-Sud	2 305	12,5	5 805	31,2	10 550	56,2
Chaudière-Appalaches	16 570	10,5	45 275	28,7	95 995	60,8
Le Québec	134 930	4,4	779 920	25,3	2 168 015	70,3

Source: Statistique Canada, recensements 1981 et 1986 Compilation MMSR et OPDQ - Québec

représente près de 9,0% des emplois de la région.

Les mines (8,2% des emplois du Québec), principalement l'amiante et l'agriculture (15,4% des emplois du Québec), confèrent effectivement l'importance du secteur primaire dans l'économie de la région.

L'activité reliée au **secteur secondaire** occupe 23,6% des emplois de la région administrative ce qui apparaît également comme une force régionale puisque ce secteur ne représente que 19,7% des emplois dans la province.

Le secteur secondaire se caractérise par la diversification des activités économiques; que ce soit la transformation du bois et la fabrication du meuble qui demeurent toujours des outils économiques majeurs pour la région administrative de Chaudière-Appalaches avec 21% et 14% des emplois de ces secteurs au Québec, ou bien, le secteur des aliments et boissons où la présence de firmes reconnues procurent, à la région, 9,5% des emplois du Québec dans ce domaine.

Notons également, la présence importante d'entreprises dans les secteurs du vêtement et du textile, des équipements de transport ainsi que dans la fabrication de produits métalliques. Enfin, l'industrie du plastique de la région récupère 8,0% des emplois du Québec dans ce secteur.

L'administration publique, le commerce, les institutions financières, les services généraux et les utilités publiques constituent l'épine

Tableau 12:

LES EMPLOIS SELON LA DIVISION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES - MRC DE MONTMAGNY 1986

	Nombre de personnes	% de la population occupée
Industries primaires	1 055	10,0
Industries manufacturières	2 590	24,6
Construction	415	3,9
Transport, communication et services publics	490	4,7
Commerce	1 770	16,8
Finances, assurances et immobillier	335	3,2
Services gouvernementaux	370	3,5
Autres services	3 065	29,1
Sans objet	440	4,2
Total	**10 535**	**100,0**

Source: Statistique Canada, recensements, 1986.

dorsale du **secteur tertiaire** de la région administrative de Chaudière-Appalaches. La région présente toutefois un portrait particulier en matière d'infrastructure économique tertiaire.

"Par rapport au Québec, elle compte ainsi moins d'emplois tertiaires dans le secteur des utilités publiques, dans celui de la santé et des services sociaux, dans les services aux entreprises et dans le domaine de **l'hébergement et de la restauration.**"[1]

Cette situation pourrait avoir comme origine la proximité de la communauté urbaine de Québec et de l'ensemble des services que l'on y retrouve.

(1) Région Chaudière-Appalaches. Profil socio-économique. O.P.D.Q. direction régionale de Québec/Chaudière-Appalaches et Conférence administrative régionale. Mars 1989.

Toutefois, tout comme dans les autres domaines de l'activité humaine, les principaux indicateurs socio-économiques de la région cachent des disparités intrarégionales importantes.

Dans des domaines particuliers, on note par exemple, que la région procure le cinquième des produits horticoles, près du tiers de la production porcine et 44% de la production de produits de l'érable du Québec. Plusieurs autres produits d'élevage se retrouvent également dans la région.

Ainsi donc, l'**agriculture** régionale active, avec ses 7 218 exploitations, totalise 13% des superficies en usage au Québec. Ce secteur est également responsable de la présence d'au-delà de 12 500 emplois dans la région. Malheureusement, les zones les plus faibles dans ce domaine proviennent également de la région de la Côte-du-Sud.

Les superficies en usage **forestier** de la région de Chaudière-Appalaches représentaient 18,3% de l'offre québécoise en la matière. Ainsi donc, la forêt joue toujours un rôle de premier plan dans l'économie de la région. En 1986, les emplois reliés à la forêt (1 300), à la transformation du bois (7 000) et à la fabrication de meuble (3 100) totalisaient 15% de l'emploi québécois dans ces secteurs.

Dans un autre domaine de l'activité économique, notons que l'on extrait du sol et du sous-sol de la région huit substances minérales dont la valeur totale des expéditions atteignaient 109 millions $ en 1987, soit une chute de 37% en deux ans. L'amiante représentait plus de 86% de la valeur de ces expéditions.

Le secteur des **mines et carrières** de la région est fortement dépendant de la santé de l'industrie de l'amiante. Que ce soit au niveau des emplois, des salaires et des heures travaillées, l'amiante represente plus de 90% de ce secteur économique pour la région administrative Chaudière-Appalaches. Ainsi, alors que le Québec connaissait une importante augmentation de sa production minière en 1987 (19%), la valeur de la production de la région chutait de 37% à cause de la baisse dans la demande de l'amiante.

Il est de notoriété publique que la région de la Chaudière est dynamique principalement au niveau de son **industrie manufacturière**. En 1986, 1 047 entreprises manufacturières procuraient 42 500 emplois et positionnaient la région à l'avant-garde du Québec dans ce domaine avec 23,6% des emplois de la région pour ce secteur alors qu'il n'en est que de 19.7% au Québec.

Eu égard à la taille des entreprises manufacturières, la région administrative Chaudière-Appalaches présente un portrait relativement différent de la moyenne québécoise. En effet, le rôle des PME dans l'économie de la région (50% des emplois) demeure toujours très important. Toutefois les grandes entreprises accaparent plus du tiers des emplois manufacturiers alors que les très grandes entreprises sont plus marginales (14% des emplois dans la région contre 44% pour le Québec).

Tableau 13:

PRESTATAIRES RÉGULIERS DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE SANS GAINS DÉCLARÉS PAR DIVISION DE RECENSEMENT - RÉGION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Division de recensement	4e trimestre 1988	4e trimestre 1987	Var. en (%)
L'Îslet	690	720	- 4,2
Montmagny	750	690	8,7
Bellechasse	660	730	- 9,6
Lévis	2 640	3 040	- 13,2
Dorchester	1 030	1 020	1,0
Beauce	2 510	2 160	16,2
Mégantic	1 620	1 090	6,4
Région de Chaudière-Appalaches	11 060	11 300	- 2,1

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives.

Tableau 14:

RÉPARTITION DES CLIENTS DE L'AIDE SOCIALE APTES ET DISPONIBLES AU TRAVAIL CERTAINES MUNICIPALITÉS, RÉGION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

	Mars 1989	Mars 1988	Var. en %
Lévis	2 282	2 456	- 7,1
Montmagny	1 230	1 272	- 3,3
Lac-Etchemin	486	488	- 0,4
Saint-Joseph	727	853	- 4,8
Thetford-Mines	1 792	1 939	- 7,6
Saint-Georges	830	856	- 3,0
L' Islet	1 025	1 046	- 2,0
Sainte-Croix	528	454	16,3
Saint-Lazare	673	760	- 11,4

Source: Fichier de l'aide sociale , MMSR.

Les secteurs du **commerce et des services** sont également très présents dans la région de Chaudière-Appalaches. En 1988, la région pouvait compter sur près de 10 000 établissements dans ces secteurs. En particulier, environ 800 entreprises privées oeuvraient dans le domaine des services, soit pour une majorité (55%) dans les domaines de la comptabilité, du droit et de la finance.

Dans l'ensemble la situation économique régionale semble donc relativement plus faible dans la région immédiate du lieu historique national (MRC de Montmagny) que pour l'ensemble de la région administrative Chaudière-Appalaches. Comme les tableaux 13 et 14 le démontrent, l'évolution récente présente une croissance des prestataires de l'assurance-chômage de 8,7% entre 1987 et 1988 dans la division de recensement de Montmagny alors que le nombre de clients de l'aide sociale diminuait légèrement entre 1988 et 1989.

2.1.4 LES ACTIVITÉS CULTURELLES

La situation culturelle de la région administrative Chaudière-Appalaches semble se conformer aux différences internes présentes dans la région, tant au niveau des paysages que des coutumes, et présente ainsi plusieurs pôles culturels bien identifiés.

En faisant un rapide tour d'horizon, on note que cinq organismes proposent des **arts d'interprétation** sur le territoire, que plusieurs autres, dont l'Orchestre symphonique des jeunes de Lévis, s'appliquent à offrir différentes musiques à ses clientèles et qu'il existe six théâtres d'été ainsi qu'une troupe de théâtre dans la région.

Trois musées accrédités participent également à cet effort culturel en matière d'**arts de l'environnement**, dont le Musée maritime Bernier à l'Islet-sur-Mer qui recevait près de 30 000 visiteurs entre juin et septembre 1989, l'Écomusée de la Haute-Beauce à La Guadeloupe et le Musée minéralogique et minier de la région de l'amiante à Thetford-Mines.

De plus, la production et la diffusion des **arts visuels** sont également représentées par quelques organismes, dont l'École de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli. Par ailleurs, 70 municipalités de la région sont affiliées au réseau de la Bibliothèque centre de prêt et 7 municipalités possèdent des **bibliothèques** autonomes. Dans le même domaine, la région possède six librairies agrées.

Plusieurs équipements en **patrimoine** permettent aux Québécois de comprendre les étapes du développement historique de la région, notamment les domaines seigneuriaux de Saint-Roch-des-Aulnaies (24 000 visiteurs en 1989) et de Joly de Lotbinière, l'église anglicane de Saint- Edouard-de-Frampton et la maison Alphonse Desjardins à Lévis.

Enfin, "l'offre et le potentiel d'équipements de loisir de la région administrative Chaudière-Appalaches sont généralement d'intérêt local ou intermunicipal."[1]

Toutefois, certains équipements, dont entre autres, le parc des Chutes-de-la-Chaudière, le parc Frontenac (en partie) et les quatre centres alpins de la région attirent sûrement une clientèle en provenance de l'extérieur de la région.

Par ailleurs, le pratiquant de loisir de plein-air pourra profiter du littoral et des îles qui présentent notamment un potentiel important à ce titre. Quant à la pratique du loisir faunique, la région offre 532 lacs, mais ceux-ci se retrouvent fréquemment à l'intérieur de territoires privés. Toutefois, la zec Jaro, seul territoire organisé de la région, a reçu en 1987 plus de 8 500 jours-pêcheurs. Également, n'oublions pas les multiples espèces pouvant satisfaire les pêcheurs sportifs dans le fleuve Saint-Laurent.

Toujours dans le domaine du loisir faunique, la région administrative Chaudière-Appalaches possède 33 grands ravages de Cerf de Virginie (inventaires 1986/87/88) qui permettent une pression de chasse intéressante. On trouve également du petit gibier en quantité suffisante pour satisfaire la demande locale voire même de l'extérieur de la région (lièvre, gélinotte huppée).

Enfin, tant au niveau des battures du fleuve qui offrent un potentiel de chasse intéressant puisque 36 espèces d'oiseaux aquatiques y séjournent, que dans l'ensemble de la région administrative à l'étude, les observateurs de la faune ailée pourront peut-être rencontrer une des 230 espèces d'oiseaux qui s'y présentent en saison ou tout le long de l'année. En particulier, notons que le secteur des battures voit plusieurs bernaches du Canada au printemps, alors qu'à l'automne l'arrivée de la grande oie blanche procure satisfaction à de nombreux chasseurs et observateurs. À ce titre, soulignons l'existence de la zec pour la chasse à la sauvagine à Montmagny.

2.1.5 LE TRANSPORT

"Le réseau routier national, ainsi que les routes régionales et collectrices de la région administrative Chaudière-Appalaches totalisent 2 675 kilomètres auxquels s'ajoutent un réseau de routes locales et de chemins municipaux portant le total à 8 240 kilomètres dont près de 90% est à l'entretien du ministère des Transports."[2]

Pour ce qui est du transport terrestre des personnes, il existe un service de transport en commun urbain public (CITRSQ) sur la Rive-Sud de Québec et deux organismes municipaux et intermunicipaux de transport (Pintendre et Saint-Étienne-de-Lauzon).

---

(1) Région Chaudière-Appalaches. Profil socio-économique. O.P.D.Q. direction régionale de Québec/Chaudière-Appalaches et Conférence administrative régionale. Mars 1989.
(2) Idem

Également, des services de transport en commun privés existent à Saint-Georges, Saint-Georges-Est, Saint-Georges-Ouest, Aubert-Gallion, Thetford-Mines et Thetford-Partie-sud.

Des services de transport collectif interurbain, notamment avec Québec, sont offerts par autocar. Le réseau ferroviaire, via la ligne transcontinentale Montréal/Halifax dessert certaines municipalités de la région. La région à l'étude est également bien desservie en transport scolaire et adapté.

Le **transport terrestre des marchandises** est effectué par des entreprises locales, régionales et nationales. Par ailleurs, cinq subdivisions du Canadien National et quatre subdivisions du Québec central gèrent le transport ferroviaire des marchandises.

Le **transport maritime** est relativement actif dans la région. Le port de Lévis/Lauzon qui fait partie intégrante du port de Québec, assure notamment le service de traverse fluviale Lévis/Québec. La société des traversiers du Québec exploite également, de mai à novembre, le service de traverse fluviale Montmagny/Île-aux-Grues. Enfin, d'autres infrastructures maritimes importantes se retrouvent chez Ultramar Canada inc. à Lévis ainsi que chez Mil Davie à Lauzon.

En dernier lieu, la région possède une desserte aérienne entre Montmagny et l'Île-aux-Grues. Ces deux **aéroports** sont tous deux propriétés du gouvernement du Québec. On retrouve aussi une douzaine d'autres aéroports locaux qui n'offrent pas de services réguliers.

2.1.6 LA SANTÉ, LES SERVICES SOCIAUX ET LES COMMUNICATIONS

La région administrative Chaudière-Appalaches possède neuf centres hospitaliers, 46 centres d'accueil et d'hébergement, trois centres de réadaptation et 11 CLSC. De plus, la région pouvait compter sur 2 675 places dans 867 familles d'accueil pour personnes âgées et 2 266 places dans 1 225 familles d'accueil pour enfants.

En termes de ressources spécialisées, la région de Lévis est relativement bien pourvue de médecins spécialistes alors que les zones excentriques peuvent éprouver certaines difficultés à combler des besoins spécifiques.

Eu égard au domaine des comunications, le territoire de la région administrative Chaudière-Appalaches est désservi par cinq stations et un réseau **radiophonique**, CFLS à Lévis, CJVL à Ste-Marie, CKRB à St-Georges de Beauce, CFEL à Montmagny ainsi que le réseau des Appalaches dans la région de l'amiante: CKLD à Thetford-Mines, CJAN à Asbestos, CJLP à Disraéli, CKFL au Lac Mégantic et CKTL à Plessisville. De plus, les stations émettrices de Québec couvrent également une grande partie du territoire.

On retrouve également, cinq **télévisions** communautaires à Thetford-Mines, Beauceville, Ste-Marie, St-Joseph et St-Victor.

Actuellement, 38 réseaux de **câblodistribution** existent dans la région et

sont exploités par 28 entreprises.

Dans le cas des **médias écrits**, douze hebdomadaires sont distribués dans la région, dont huit appartiennent à Québécor. Le tirage de ces hebdomadaires se situe approximativement à 230 000 copies par semaine.

En **téléphonie**, sept compagnies oeuvrent dans la région, ce qui représente une situation particulière au Québec. Ce sont Bell Canada, Québec-Téléphone, Sogetel, St-Ephrem, St-Victor, Télébec et Daquam. De plus, deux réseaux de radiotéléphonie cellulaire sont maintenant en place dans la région: Québec-Téléphone et Cantel.

2.2 Description touristique de la région à l'étude

Les limites de la région touristique du Pays-de-l'Érable correspondent approximativement à celles de la région administrative Chaudière-Appalaches exception faite de la majeure partie (89%) de la municipalité régionale de comté de l'Amiante.

Région diversifiée, le Pays-de-l'Érable présente des pôles attractifs forts différents où se côtoient patrimoine, panorama et industries. En effet, chacune des trois zones touristiques qui la façonne, de la Rive-Sud de Québec sise à l'entrée de la vieille capitale sur le carrefour des autoroutes Jean-Lesage et Robert-Cliche, de la Beauce-Appalaches le long du couloir humanisé et industrialisé de la rivière Chaudière à la Côte-du-Sud qui le long de l'axe du littoral du Saint-Laurent raconte l'histoire de notre patrimoine sur un fond panoramique et culturel, ces trois pôles tout en étant indépendamment homogènes procurent à la région des potentiels touristiques diversifiés qui pourront être concourants et concurrents à la fois.

Tous les milieux s'y retrouvent, des grands plans d'eaux que sont le fleuve Saint-Laurent, le lac Saint-François et la rivière Chaudière, aux crêtes montagneuses des Appalaches dont le développement récréo-touristique s'accélère, en passant par des milieux forestiers à fort potentiel faunique et récréatif.

C'est ainsi que de grands sites patrimoniaux, tel le parc historique national Fort-Numéro-Un-de-Pointe-Lévis, côtoient des équipements récréo-touristiques tels que les centres alpins du Mont-Orignal, de la Crapaudière et de la Grande-Coulée, ou de nombreuses marinas et rampes de mises à l'eau le long des axes fluviaux.

Une trentaine de centres de ski de randonnée et de raquette, de nombreux kilomètres de sentiers de motoneige, plusieurs terrains de golf et centres d'équitation, centres d'arts et d'artisanats, croisières sur le fleuve, érablières publiques, théâtres d'été et musées, entre autres, offrent aux clientèles touristiques potentielles un ensemble d'activités et d'attraits.

En 1988, l'infrastructure de services touristiques de la région du Pays-de-l'Érable reposait, en termes quantitatifs, sur 123 établissements hôteliers (2 184 chambres)

LA RÉGION TOURISTIQUE DU PAYS-DE-L'ÉRABLE

ZONE 1: CÔTE-DU-SUD
ZONE 2: RIVE-SUD DE QUÉBEC
ZONE 3: BEAUCE-APPALACHES

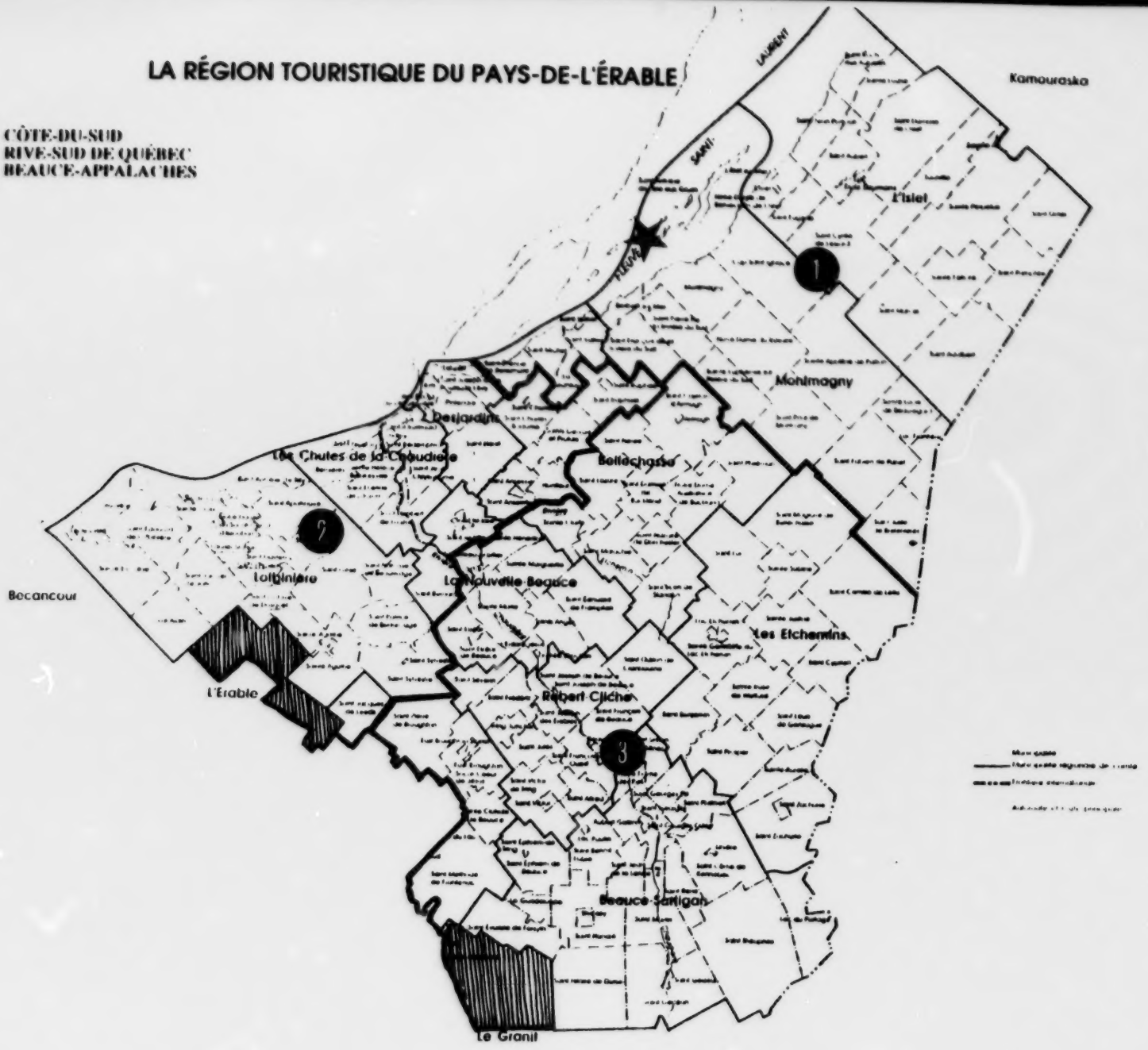

équivalent à 3,4% de l'offre québécoise, et 59 terrains de camping (5 667 sites) soit 7,7% de l'offre de la province ainsi que 656 restaurants d'une capacité totale de 42 659 places qui représentait 4,0% de l'offre québécoise en la matière.

S'ajoutait à cette offre de services, six villages d'accueil, une vingtaine de gîtes du passant d'une capacité de 66 chambres ainsi qu'environ 15 000 chalets et résidences secondaires, principalement pour la villégiature des résidents puisque peu étaient disponibles pour des fins de location.

Toutefois, cette diversité est également responsable, vu le faible niveau de développement des infrastructures touristiques, d'un potentiel attractif beaucoup trop diffus et partant, d'une clientèle touristique de faible importance. Également, le plan de développement touristique du Pays-de-l'Érable soulève de nombreuses lacunes, que ce soit au niveau organisationnel ou au niveau de la qualité de l'offre de produits et services.

Enfin, la région apparaît actuellement surtout comme un support à une clientèle de passage effectuant des circuits vers d'autres régions touristiques du Québec. En effet, la présence de Saint-Jean-Port-Joli, pourtant de renommée internationnale, du Fort-Numéro-Un-de-Pointe-Lévis ou du musée maritime de Bernier ne peuvent à elles seules doter la région d'une notoriété de destination touristique.

Ainsi donc, le positionnement de la région du Pays-de-l'Érable sur l'échiquier touristique du Québec nécessite, selon les principaux intervenants du domaine, une réorientation importante reposant sur l'absolue nécessité de favoriser le séjour (destination partielle). Plus qu'une simple orientation stratégique de mise en marché, cette réflexion découle du constat vécu que sont les lois du marché touristiques. En réalité la région possède une rente de situation dont on ne profite que très peu pour l'instant, et qui n'est axée majoritairement que sur la constante ponction de la source des excursionnistes de la région de Québec et la fréquentation par les populations locales et régionales.

- **Localisation**

Dans l'optique de l'accessibilité géographique, le **lieu historique national de la Grosse-Île** ainsi que l'archipel de Montmagny se situent approximativement à 80 kilomètres de Québec et permet donc, par rapport à ce marché-cible, des excursions pouvant s'exécuter dans un délai d'environ deux heures (aller-retour).

Dès que l'on considère l'accessibilité du site et de Montmagny à d'autres moyennes et grandes concentrations urbaines du Québec, on constate que la possibilité d'effectuer un déplacement touristique durant la même journée s'estompe rapidement.

En effet, les marchés de Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Sherbrooke et de Montréal nécessitent, dans le cadre de déplacements touristiques aller-retour durant

Tableau 15:

ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS MUNICIPALITÉS DE LA CÔTE-DU-SUD 1988

Municipalité	Établissements		Chambres	
	Nombre	%	Nombre	%
Berthier-sur Mer	3	6,9	27	3,9
Beaumont	3	6,9	37	5,4
Cap-Saint-Ignace	3	6,9	27	3,9
Lac Frontière	1	2,3	28	4,1
L'Islet-sur-Mer	3	6,9	25	3,6
L'Islet	1	2,3	15	2,2
Montmagny	7	16,3	132	19,2
St-Antoine-de-L'Île-aux-Grues	2	4,6	18	2,6
St-Jean-Port-Joli	10	23,3	248	36,1
St-Eugène-de-l'Islet	1	2,3	8	1,2
St-Pamphile	2	4,6	50	7,3
Ste-Perpétue	2	4,6	18	2,6
St-Roch-des-Aulnaies	3	6,9	34	4,9
St-Vallier	2	4,6	20	2,9
Total	**43**	**100,0**	**687**	**100,0**

Source: Guide touristique. Pays-de-l'Érable. 2e trimestre 1989.

la même journée, respectivement 4 heures, 4,5 heures, 6 heures, 6 heures et 6,25 heures sur la base de vitesses moyennes de 100 km/heure et ne tenant point compte du temps nécessaire pour entrer et sortir de ces centres urbains.

Dans ce cadre, la fréquentation du **Lieu historique national de Grosse-Île** nécessite en moyenne, une période supplémentaire de 6 heures pour la croisière et la visite. Ces éléments devront être considérés lorsque l'évaluation des potentiels, notamment ceux des excursionnistes, seront effectués.

- **Hébergement et restauration**

L'infrastructure des services touristiques de la région administrative Chaudière-Appalaches totalisait, en 1988, 123 établissements hôteliers pour une offre totale de 2 184 chambres. Par ailleurs, la sous-région touristique de la Côte-du-Sud, avec ses 43

Tableau 16:

QUALITÉ DES CHAMBRES DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS DE LA CÔTE-DU-SUD 1988

Degré de confort	Établissements Nombre	%	chambres nombre	%
6 lys[1] Classe exceptionnelle	0	0,0	0	0,0
5 lys Confort supérieur	0	0,0	0	0,0
4 lys Très bon confort	1	3,2	16	2,3
3 lys Bon confort	7	19,4	223	32,5
2 lys Confort moyen	11	22,6	162	23,6
1 lys Confort modeste	12	32,3	162	23,6
0 lys	11	19,4	118	17,2
Non classé	1	3,2	6	0,9

(1) Le ministère du Tourisme utilise le lys pour indiquer le degré de confort d'un établissement hôtelier commercial.
Source: Guide touristique. Pays-de-l'Érable. 2e trimestre 1989.

établissements hôteliers et ses 687 chambres, représentait plus de 30% de l'offre totale de cette région socio-économique en termes de chambres disponibles.

Saint-Jean-Port-Joli, avec 10 établissements (248 chambres), se place en tête de liste dans la région de la Côte-du-Sud avec 36,1% de la disponibilité de cette sous-région touristique. Montmagny, 7 établissements et 132 chambres, se place en deuxième position avec 19,2% de l'offre. Par ailleurs, c'est à Montmagny que l'on retrouve le Manoir des Érables seul établissement classé "très bon confort" de la Côte-du-Sud. Notons qu'aucune autre municipalité de la Côte-du-Sud présente une offre, au titre de l'hébergement hôtelier, supérieure à 10% de l'ensemble sous-régional ce qui laisse présager que l'offre en hébergement touristique de cette région est relativement dispersée.

Quant à l'aspect plus qualitatif de cette infrastructure de services touristiques, on doit indiquer qu'aucun établissement de la sous-région touristique de la Côte-du-Sud n'a été classé comme étant de "classe exceptionnelle" ou de "confort supérieur" (5 ou 6 fleurs de lys) par le ministère du Tourisme du Québec.

De plus, l'on ne retrouve dans la région de la Côte-du-Sud, qu'un établissement classé "très bon confort", soit l'équivalent de 2,3% de l'offre sous-régionale en la matière. Il s'agit en l'occurrence, du Manoir des Érables de Montmagny, associé au réseau Relais et

Tableau 17:

TAUX D'OCCUPATION MENSUEL DANS LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS DE LA RÉGION TOURISTIQUE DU PAYS -DE-L'ÉRABLE 1984 À 1989

	Juin	juillet	août	septembre
1984	41,0	51,3	52,0	36,6
1985	34,7	53,4	63,8	52,7
1986	37,7	54,0	57,1	37,2
1987	39,1	61,6	57,8	42,2
1988	42,9	58,6	54,0	44,3
1989	44,7	62,9	59,1	-

Source: Bureau de la statistique du Québec, enquête mensuelle sur le taux d'occupation.

Châteaux. S'ajoutent, 7 établissements (223 chambres) offrant un "bon confort" soit près du tiers de l'offre.

Ainsi donc, la majeure partie de l'offre des établissements hôteliers de la Côte-du-Sud consiste en chambres catégorisées "confort moyen" ou moins, ce que déplorent d'ailleurs les intervenants touristiques de la région.

Parmi les autres types d'établissements d'hébergements commerciaux, on retrouve dans la zone touristique de la Côte-du-Sud, trois gîtes du passant dont un ouvert à l'année, un Bed-and-Breakfast ainsi qu'un centre de santé.

Par ailleurs, toujours pour la zone touristique de la Côte-du-Sud, on note la présence de 21 terrains de camping offrant 2 148 emplacements, dont plus de la moi 1 321) sont aménagés.

Dans l'ensemble, les taux moyens d'utilisation mensuels des différents établissements hôteliers de la région touristique du Pays-de-l'Érable ont progressés entre 1984 et 1989 pour les mois couvrant la saison estivale (juin à septembre). Malgré cela, ils demeurent toujours, en 1989, en deça des taux moyens provinciaux (-12,3% en juin, -1,6% en juillet et -5,2% en août).

En 1989, les mois de juillet et d'août présentent les taux moyens d'occupation les plus élevés, soit respectivement 62,9% et 59,1% des chambres disponibles au cours de ces mois. Les taux moyen d'occupation des mois de juin (44,7%) et de septembre (44,3% en 1988) sont déjà fortement à la baisse et indiquent bien que le coeur de l'activité touristique de la région se situe en juillet et en août.

Dans le domaine de la restauration, la région

Tableau 18:

ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION QUELQUES MUNICIPALITÉS, CÔTE-DU-SUD 1985

	Établissements		Capacité (places)	
Municipalité	**Nombre**	**%**	**Nombre**	**%**
Berthier-sur-Mer	2	5,9	93	2,7
Montmagny	11	32,4	1 419	41,1
Cap-St-Ignace	3	8,8	406[1]	11,8
L'Islet	4	11,8	187	5,4
St-Jean-Port-Joli	10	29,4	1 100[2]	31,9
St-Roch-des-Aulnaies	2	5,9	128	3,7
St-Antoine-de-L'Île-aux-grues	2	5,9	120	3,5
Total:	**34**	**100,0**	**3 453**	**100,0**

(1) Dont 250 saisonniers
(2) Dont 450 saisonniers
Source: Conseil économique de la Côte-du-Sud.

administrative Chaudière-Appalaches avait en 1988, 656 établissements de tous types allant de la roulotte casse-croûte à la salle à manger classée "excellente" en passant par les établissements de "restauration rapide" nouvelle vague.

Plusieurs de ces établissements, surtout au niveau des casse-croûtes sont saisonniers, on pense par exemple à ceux qui s'associent de près à l'offre d'un attrait ou d'un produit saisonnier, comme un terrain de camping.

A cet égard, on note que le guide touristique de l'association touristique du Pays-de-l'Érable indiquait, en 1989, 12 salles à manger et 9 restaurants pour la zone touristique de la Côte-du-Sud. Seule, une salle à manger était classée comme offrant une qualité supérieure "Excellent (par rapport à la région)", toutes les autres étant classées de qualité "bonne" ou moindre.

- **Autres activités**

La région touristique du Pays-de-l'Érable et donc, la sous-région touristique de la Côte-du-Sud offre également un ensemble des plus variés d'activités, d'attraits et d'équipements récréo-touristiques.

Par exemple, on y retrouve près de 1 300

Tableau 19:

TAUX D'OCCUPATION MENSUEL DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS RÉGION TOURISTIQUE DU PAYS -DE -L'ÉRABLE

	Établissements 5 à 39 chambres		Établissements 40 à199 chambre		Ensemble des établissements	
	Etabl. (#)	Util %	Établ. (#)	Util. %	Établ. (#)	Util. %
1987 (Juin)	112	31,6	10	55,8	122	39,1
(juillet)	112	53,1	10	81,1	122	61.6
(août)	112	49,6	10	76,9	122	57,8
(sept)	112	35,1	10	57,8	122	42,2
1989 (juin)	111	38,3	12	55,4	123	44,7
(juillet)	111	54,9	12	76,0	123	62,9
(août)	111	49,6	12	74,6	123	59,1
(sept)	111	-	12	-	123	-

Source: Bureau de la statistique du Québec, " Enquête mensuelle sur les taux d'occupation".

kilomètres de sentiers balisés pour la motoneigne, dont 420 pour la Côte-du-Sud. Quant aux amateurs de raquette et de ski de randonnée, 8 sentiers de raquette ainsi que 492 kilomètres de sentiers pour la randonnée à ski sont à leur disposition, dont plus de 150 kilomètres dans la sous-région touristique de la Côte-du-Sud. Toujours pour les amateurs de l'hiver, la région possède également 7 centres alpin, dont la Station de ski Grande Coulée qui est sise dans la zone touristique adjacente au **lieu historique national de la Grosse-Île**.

Le printemps au Pays-de-l'Érable ne peut évidemment passer inaperçu. Les amateurs des produits de l'érable se retrouvent à l'intérieur d'une douzaine de cabanes à sucre pouvant servir simultanément plus de 2 700 repas à la sauce du pays. Ici également, la Côte-du-Sud marque sa présence par deux cabanes d'une capacité d'accueil de 500 personnes pour des repas.

Enfin, pour terminer ce bref tour d'horizon des équipements récréo-touristiques de la région du Pays-de-l'Érable pour la saison estivale, citons la présence de 14 terrains de golf, dont

8 de 18 trous, ainsi qu'une dizaine d'équipements nautique (quai, parc nautique, marina), dont sept peuvent recevoir des bateaux-visiteurs. En particulier, on note dans la zone touristique de la Côte-du-Sud, la marina Trou de l'Anse, à Berthier-sur-Mer, la marina de Montmagny, la marina des Trois-Saumons à Saint-Jean-Port-Joli ainsi que la Société de l'Anse à Saint-Michel.

- **Événements**

Parallèlement, à l'offre en équipements récréo-touristiques qui est plutôt statique, la région présente un calendrier d'événements annuels où compétitions, festivals et fêtes font la joie des régionaux. Ces événements peuvent contribuer, selon les niveaux de notoriété qu'ils atteignent, au positionnement de la région comme destination de déplacements touristiques.

En 1989, durant la saison estivale (entre la Saint-Jean-Baptiste et la Fête du travail), les événements suivants ont eu lieu dans la région touristique du Pays-de-l'Érable:

Date	Événement[1]
3 juillet	Festival des seigneuries Beaumont
5/9 juillet	B.B.Q. Champêtre Saint-Anselme 20 000 visiteurs 50% touristes
13/15 juillet	Festival des contrebandiers Saint-Roch-des-Aulnaies 4 000 visiteurs
15/16 juillet	Compétition de moto-cross Vallée-Jonction 15 000 visiteurs
16/23 juillet	Festivités western Saint-Victor
21/30 juillet	Festival "Les vieilles pierres" Lotbinière
27/30 juillet	Concours hippique Breakeyville
28/31 juillet	Festival des produits laitiers Sainte-Claire 6 000 visiteurs
28/30 juiliet	Festival de veillées et de cornemuses 500 visiteurs
2/6 août	Festival de la galette de sarazin Saint-Lazare 8 000 visiteurs 90% touristes
2/6 août	Festivent Saint-Jean-Chrysostome 125 000 visiteurs

(1) Les évaluations sur la fréquentation et l'origine des événements ont été obtenues lors d'entrevues téléphoniques auprès de représentants des différents organismes responsables de ces événements. La validité de ces données n'est pas connue.

1/3 sept.	Carrefour mondial de l'accordéon Montmagny 6 000 visiteurs 45% touristes
2/3 sept.	Les fêtes de la Saint-Hubert Cap-Saint-Ignace

De tous ces événements, le Festival de l'oie blanche, qui se tient à Montmagny vers la mi-octobre et qui attirerait environ 150 000 visiteurs selon des sources identiques, est sans doute l'événement dont la notoriété dépasse le plus les limites de la région. Toutefois, sa tenue, hors de la saison d'opération probable du **lieu historique national de la Grosse-Île**, ne saurait être considérée comme un concourant (facilitant) au lieu historique. Par ailleurs, même si cet événement avait lieu durant la saison d'opération probable pour le lieu historique national, l'on peut se questionner quant au potentiel de son apport concourant. En effet, étant donné le temps nécessaire à la visite de Grosse-Île, une activité doit présenter une clientèle fortement de séjour pour qu'il y ait impact sur la fréquentation du lieu historique national.

Inversement, si le lieu historique national était ouvert à cette période, il pourrait sûrement servir de concourant au Festival de l'oie blanche. Toutefois, la clientèle potentiellement limitée de cette période (hors saison estivale, hors périodes des vacances, etc.) ne procurerait qu'un apport relativement minime pour cet événement. Enfin, des conflits potentiels de clientèles (chasseurs - observateurs) sont à éviter.

CHAPITRE 3

LA DEMANDE POTENTIELLE ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

RAYON DÉLIMITANT LES TYPES DE FRÉQUENTATION

Le rayon de 80 km circonscrit la distance minimum du **lieu historique national de la Grosse-Île** qui doit être parcourue par un visiteur pour que son déplacement soit considéré comme touristique selon les définitions en usage. La fréquentation du **lieu historique national de la Grosse-Île** par une personne dont l'origine (lieu de résidence principal) est située à l'intérieur de ce rayon est considérée (à des fins statistique) comme récréative.

3.1 La demande potentielle

L'actuelle évaluation de la demande potentielle tient compte de la situation telle qu'elle existait durant la période couverte par l'analyse (1988). Nécessairement, l'amélioration de l'offre touristique régionale (produits et services), l'évolution des tendances sociales, la présence de produits concourants, la mise en oeuvre de la stratégie marketing pour le tourisme de la part du ministère du Tourisme du Québec ainsi que l'implantation du plan de commercialisation touristique de l'association touristique régionale du Pays-de-l'Érable, contribueront comme nous le verrons dans la section relative aux perspectives d'évolution de la demande, à modifier le contexte voire l'importance de la demande touristique pour le lieu historique national de la Grosse-Île.

Il importe de préciser dès maintenant que dans le cours de la démarche analytique qui suit **le potentiel de la demande est défini comme la partie de la population totale de résidents et de touristes qui fréquentent des parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou des lieux historiques soit dans le contexte d'une pratique récréative (loisir) pour les résidents, soit dans le contexte d'un déplacement touristique pour les voyageurs**.

Précisons que la visite de parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou des lieux historiques n'est pas nécessairement dans tous les cas le but du déplacement touristique. En effet, les statistiques tiennent compte de ces visites dans tous les cadres de voyages (par exemple un arrêt par incidence: arrêt tout en faisant de la voile) et de motivation (par exemple une visite à des fins de curiosité et/ou de divertissement).

La démarche retenue repose également sur l'utilisation d'une segmentation précise des marchés d'orgine des clientèles. À ce titre, le **marché primaire** est définit ici comme celui des voyageurs et résidents ayant choisi la région touristique du Pays-de-l'Érable comme destination, ainsi que des excursionnistes de la région administrative de Québec n'ayant pas encore choisi la région du Pays-de-l'Érable comme destination de leurs déplacements touristiques.

Comme on le constate, la typologie de marché utilisée repose sur la décision actuelle et potentielle de consommation (destination) du consommateur.

Par ailleurs, deux autres marchés-cibles sont d'intérêt pour des interventions de mise en marché à moyen et long termes. Le **marché secondaire** composé des voyageurs ayant choisi la région touristique de Québec comme destination et qui déclarent visiter des parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou des lieux historiques.

Le marché-cible **tertiaire**, soit celui des touristes de passage (vers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie), présente aussi ses particularités propres. La destination étant déjà choisie, la démarche touristique peut

Graphique 4:

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE TOURISTIQUE INTERNE AU QUÉBEC
(Canadiens voyageant au Canada) 1980 - 1982 - 1984 - 1986 - 1988

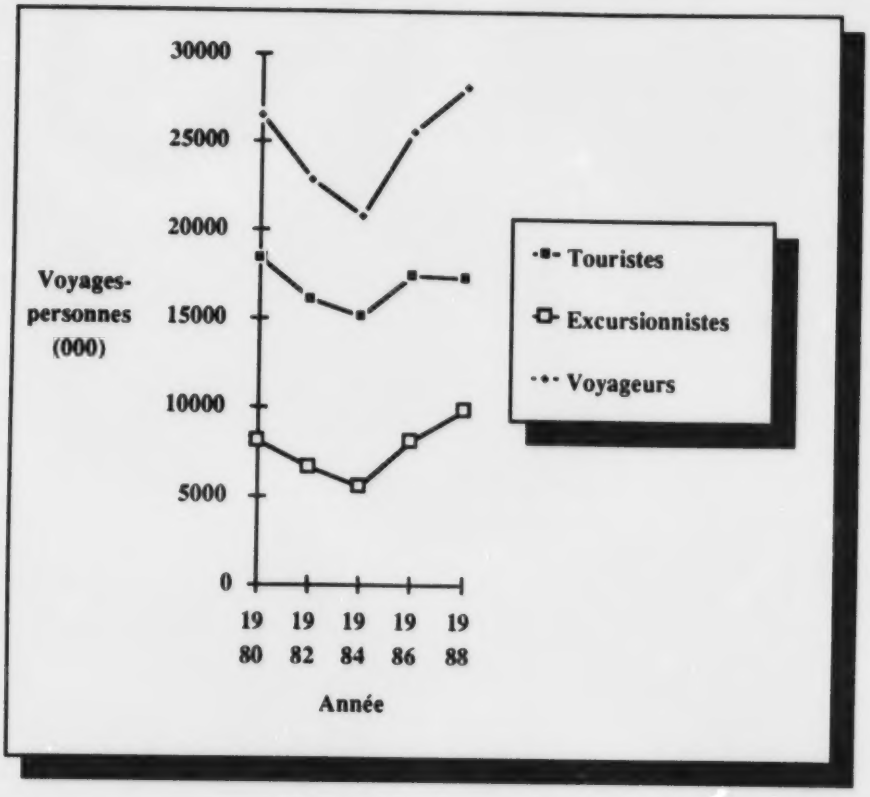

Définitions:

Voyageur:	Une personne qui effectue un voyage.
Voyage:	Déplacement aller retour sur une distance de 80 km ou plus (sont exclus les déplacements entre le domicile et le lieu de travail ou l'école, les déplacements à sens unique pour fins de déménagement, les voyages effectués par des équipages).
Touristes:	Voyageurs dont le voyage a duré plus de 24 heures mais moins d'une année (implique au moins une nuitée).
Excursionnistes:	Voyageurs dont le déplacement aller retour à lieu le même jour.
Voyage-personne:	Voyage effectué par une personne seule ou en groupe. Si quatre personnes voyagent ensemble, le voyage compte pour quatre voyages-personnes.

Source: Touriscope 1988, Voyages intérieurs - Canadiens voyageant au Canada. Statistique Canada.

avoir été précisée à l'avance et les premiers arrêts pour informations touristiques complémentaires s'effectueront probablement une fois la première région de destination atteinte. Par ailleurs, plusieurs touristes réservent au préalable leur hébergement et, tout comme la région de Québec, celles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie offrent de nombreux produits concurrents dans le cadre d'un circuit-séjour. Enfin, le contexte d'une visite à Grosse-Île n'est pas le même que celui d'un musée par exemple, où le touriste visite durant une heure et continue son chemin. La visite du **lieu historique national de la Grosse-Île** nécessitera que le touriste lui accorde une part plus importante de son circuit-séjour.

3.1.1 LA DEMANDE TOURISTIQUE AU QUÉBEC

- **Situation d'ensemble**

L'importance du tourisme au Québec n'est plus à démontrer. En effet, en 1988, plus de 34,5 millions de déplacements touristiques y ont été effectués par des voyageurs (touristes et excursionnistes) de toutes les origines géographiques. Ces voyages ont été effectués majoritairement (61,0%) dans le cadre de séjours touristiques d'une nuitée ou plus, soit légèrement plus de 21 millions de voyages, alors que les excursions à l'intérieur d'une même journée représentaient près de 13,5 millions de déplacements.

La contribution du tourisme international équivalait à près de 18,4% de la demande touristique totale exprimée au Québec. La fréquentation touristique de la part des Américains correspondait toujours à la part du lion avec près de 90% de cette demande exprimée, soit 3 069 millions de déplacements avec séjour et 2 603 millions d'excursions. Ainsi, l'ensemble des touristes étrangers autres qu'américains auraient effectués quelques 667 millions de séjours au Québec en 1988.

La contribution des voyageurs canadiens demeurait encore en 1988, l'élément majeur dans la demande touristique totale au Québec, soit plus de 28 millions de déplacements touristiques dont 17,3 millions dans le cadre de séjours et près de 10,9 millions lors d'excursions (graphique 4).

Ainsi, la demande interne (interprovinciale et intraprovinciale), après avoir connu une baisse au cours des dernières années, dépassait finalement en 1988 le niveau de 1980 de 6%. Toutefois, il faut préciser que cette situation découle d'une plus forte progression dans les déplacements à l'intérieur d'une même journée (excursions) soit près de 21% sur 1980, alors que les déplacements de plus de 24 heures se situent encore sous le niveau de 1980 (-5,9%).

Enfin, la contribution des Québécois (tourisme intraprovincial) à l'ensemble de la demande canadienne au Québec s'élevait à plus de 85,5%, soit 14,2 millions de déplacements avec séjours et 9,9 millions d'excursions.

Tableau 20:

LA DEMANDE TOURISTIQUE POTENTIELLE DE LA PART DE VOYAGEURS VISITEURS DE PARCS NATIONAUX, PROVINCIAUX, RÉGIONAUX OU DE LIEUX HISTORIQUES POUR LA RÉGION TOURISTIQUE DU PAYS-DE-L'ÉRABLE 1988

	Québécois Séjours	Canadiens Séjours	Autres Séjours	Québécois Excursions	Ensemble des voyageurs[5]
Voyages au Québec (000)	14 170	3 155	3 736	9 940	31 001
Proportion dans la région touristique du Pays-de-l'Érable (%)[1]	4,4	2,0	2,0	4,4	--
(voyages '000)	623,5	63,1	74,7	437,4	1 198,7
Voyages effectués dans le 3e trimestre (000)[2]	219,5	22,2	26,3	154,0	422,0
Durant la saison d'opération prévue (000)[3]	182,9	18,5	21,9	128,3	351,6
De la part de voyageurs visitant des parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou lieux historiques (000)[4]	24,3	2,5	2,9	17,1	46,8
Type de déplacement					
De fin de semaine	--	--	--	--	32,4
Autres voyages	--	--	--	--	14,4

Source: Statistique Canada, Voyages entre le Canada et les autres pays, Enquête sur les voyages des Canadiens, Compilation L'ÉCART-TYPE.

(1) Pour les Canadiens et les autres touristes, donnée non disponible (niveau de précision relative). Toutefois, la donnée précisée la plus faible étant de 2,6% et 13 régions devant se partager les 19,2% restant, une estimation de 2,0% nous apparaît raisonnable. Pour les excursionnistes québécois le taux des voyageurs avec séjour a été utilisé.

(2) Le taux utilisé pour tous (35,2%) correspond au taux pour tous les voyages de tous les Canadiens au Québec (interégional et intrarégional).

(3) Saison de 75 jours d'opération.

(4) Le taux utilisé pour tous (13,3%) correspond au taux du troisième trimestre pour tous les voyages de tous les Canadiens au Québec (interégional et intrarégional).

(5) En ajoutant les déplacements touristiques des Canadiens (des autres provinces) excursionnistes (912 000) ainsi que ceux des Américains excursionnistes (2 603 000) on obtient un grand total de 34 516 000 déplacements touristiques au Québec en 1988.

En termes de recettes pour le Québec, la demande totale des voyageurs toutes origines représentait en 1988 plus de 3,5 milliards de dollars, tout en excluant les dépenses déclarées des québécois voyageant hors Québec dont les prestations ont été payées au Québec (la proportion de ces frais qui demeure au Québec et donc pourrait être considérée comme des recettes pour la province n'est pas encore actuellement établie).

Nécessairement, les dépenses effectuées dans le cadre de déplacements avec séjour étaient les plus importantes et équivalaient à 85% de ces dépenses totales, soit près de 3 milliards $, alors que les dépenses des excursionnistes se situaient aux environs de 528 millions $.

Enfin, soulevons l'importance des dépenses touristiques effectuées par les Canadiens au Québec qui se situaient à plus de 2,4 milliards $ en 1988, dont 2 milliards $ lors de déplacements avec séjour. Cette dernière donnée comprend la contribution des Québécois voyageant au Québec qui se situait aux environs de 1,3 milliard $ pour cette période.

- **La région touristique du Pays-de-l'Érable et le lieu historique national de la Grosse-Île**

Quant à la région touristique du Pays-de-l'Érable, elle aurait accaparée, en 1988, près de 1,2 millions de déplacements touristiques de la part de l'ensemble des voyageurs au Québec. De ce nombre, plus de 760 000 déplacements impliquaient un séjour alors qu'environ 437 000 voyages ont été effectués aller-retour durant la même journée.

Par ailleurs, la région touristique du Pays-de-l'Érable aurait accaparé 4,4% des voyages de plus de 24 heures des Québécois au Québec et, quoique la donnée n'est point disponible, on peut situer pour cette période la force d'attraction de la région touristique sur les voyageurs canadiens (sauf le Québec) et les voyageurs internationnaux aux environs de 2,0% de la demande touristique totale de la part des non-résidents pour le Québec.

Cette fréquentation touristique s'effectue toutefois tout le long de l'année. Or, comme la saison d'opération actuellement prévue pour le **lieu historique national de la Grosse-Île** est d'environ 75 jours d'opération lors de la saison estivale, il importe de connaître le flux touristique dans la région du Pays-de-l'Érable qui correspond à la saison d'opération potentielle.

À ce titre, la proportion de tous les voyages (interrégionaux et intrarégionaux) des Canadiens au Québec se situant durant le troisième trimestre (juin, juillet, août) de l'année 1988 était de 35,2%. En appliquant, dans un premier temps, ce taux aux fréquentations touristiques connues pour la région à l'étude et dans un deuxième temps, un multiplicateur afin de faire correspondre les données du trimestre à la saison d'opération prévue, nous constatons que le nombre de

déplacements touristiques tous types et toutes origines pour la période et la région touristique concernée représentait 351 600 déplacements touristiques.

Notons qu'il n'est pas nécessaire de transformer ces données en nuitées puisqu'il nous appert improbable qu'il y ait deux visites au **lieu historique national de la Grosse-Île** durant le même séjour.

Enfin, la visite de parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou de lieux historiques lors de déplacements touristiques est importante chez les Canadiens qui voyagent au Canada. En effet, 13,3% de ceux-ci auraient pratiqué une telle visite pendant leurs déplacements touristiques effectués durant le troisième trimestre de 1988.

Sous l'hypothèse que ce taux s'applique également aux touristes internationaux, le potentiel pour 1988 de visites dans la région du Pays-de-l'Érable pour des visites-personne à des parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou des lieux historiques lors de déplacements touristiques aurait été de 43 800 visites-personne.

Comme la définition de voyageur touristique ne concerne que les personnes qui viennent d'un endroit situé à au moins 80 kilomètres du lieu historique national, il faut ajouter a ce potentiel celui de la fréquentation de la part de la population régionale c'est-à-dire la demande impliquant des déplacements inférieurs à 80 km et qui ne peut être considérée comme une demande touristique (non comptabilisée dans les données précédentes).

Comme Agriculture Canada demandait aux personnes qui fréquentaient la Grosse-Île de signer un registre (feuilles), soit par l'entremise de ses employés ou via la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île inc. et quoique nous ne connaîssions pas la valeur statistique de ce registre, il appert (à vue d'oeil, chacune des signatures n'ayant pas été vérifiée) que 10% à 15% de la fréquentation actuelle proviendrait de la région à l'étude, ce qui équivaudrait à un maximum de 180 visites sur la base d'une fréquentation totale de Grosse-Île d'environ 1 200 personnes en 1988.

Cette dernière donnée laisse présager que la proportion du potentiel non utilisé en 1988 est énorme. En effet, selon une recherche effectuée en 1982 sur la pratique des loisirs des Québécois[1], il appert que 30,5% de la population adulte de la région administrative de Québec aurait visité un lieu historique lors de cette année.

Sous l'hypothèse que les comportements des régionaux sont potentiellement similaires à ceux de l'ensemble de la région administrative et que ce taux s'applique encore aujourd'hui, il y aurait donc eu en 1988, un potentiel total d'environ 93 125 visiteurs pour les parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou lieux historiques dans la région touristique du Pays-de-l'Érable de la part de ses résidents.

(1) Le loisir au Québec 1982. Direction de l'analyse et de la recherche socio-économique. MLCP. 1984.

Rappelons que la région touristique du Pays-de-l'Érable possède également un autre lieu historique national soit le Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-Lévis et que ce dernier attirait près de 22 500 personnes durant la même période. Or, une étude[1] auprès des visiteurs de ce parc historique national, effectuée en 1984 par le **Service canadien des parcs**, indique que 52% de cette clientèle provenait de la région (- de 20 km), et que 12% additionnels provenait de la région administrative de Québec. Cela confirme, en quelque sorte, que le potentiel local est important ou, en d'autres mots, que les gens de la région semblent vraiment aimer se divertir dans des sites historiques.

Toutefois, et pour des fins de visualisation qualitative seulement, notons que si une partie importante de ce potentiel, disons 15 700 visiteurs, s'était exprimée en 1988, et en tenant compte de la répartition selon le type de déplacement (voyage de fin de semaine / autre voyage) cela aurait nécessité, sur la base d'une répartition homogène, 18,5 croisières (30 personnes à la fois) pour chacun des jours de fin de semaine ainsi que 2 croisières pour chacun des jours de semaine et ce pour toute la saison d'opération de 75 jours.

Il semble donc évident, du moins pour le court terme, que la problématique reliée à l'atteinte du potentiel se situe non seulement au niveau de la présence d'infrastructure de réception (quai de la Grosse-Île) mais également au niveau d'une offre de services touristiques (croisières) adéquate.

- **Répartition de la demande**

Les statistiques actuelles sur le tourisme au Québec, permettent difficilement de prédire l'origine de la demande pour un produit tel le **lieu historique national de la Grosse-Île** selon des marchés-cibles précis. Par ailleurs, la tenue d'enquêtes (sondages) auprès de marchés-cibles présente la plupart du temps des résultats d'intentions de voyages qui se transforment difficilement en termes d'une demande réelle future (10% à 30% sur une base de 1 à 3 ans). Dans ces conditions, on comprend facilement qu'une interprétation de ce type peut produire des résultats fortement erronés.

L'approche que nous avons retenue est une approche prédictive globale (toute origine) pour la région du Pays-de-l'Érable comme destination. Elle comprend donc, d'évidence, un nombre important de touristes passant par la région administrative de Québec mais ayant comme destination finale le Pays-de-l'Érable.

Toutefois, certaines hypothèses permettent une évaluation davantage segmentée des origines. C'est ainsi qu'a été déterminée la demande provenant des résidents de la région immédiate de la Grosse-Île. Par ailleurs, comme les excursions sont davantage l'apanage des régions fortement urbanisées et en tenant compte de la relative proximité de la Région métropolitaine de Québec, il est fort

(1) Étude sur les visiteurs et leurs besoins. Parc historique national Fort-No-1-de-la-Pointe-Lévis. Zins beauchesne/Roche Ltée.

probable que la vaste majorité des visites de la part des excursionnistes québécois proviendra de cette région. Toutefois, un certain nombre d'excursionnistes visiteurs de parcs et lieux historiques de la région administrative de Québec n'ont point encore choisi le Pays-de-l'Érable comme destination.

En appliquant une démarche identique, c'est-à-dire en partant du nombre total d'excursions effectuées par les Québécois au Québec (9 940 000) et en considérant la proportion des déplacements touristiques des Québécois originant de la région administrative de Québec, on obtient un total de 1 749 000 excursions en 1988 de la part des résidents de la région 03. Si l'on tient compte de la proportion de la région administrative de Québec hors Pays-de-l'Érable (≈71,2%), de la fréquentation durant le troisième trimestre (35,2%), de l'ajustement à la saison d'opération prévue d'environ 75 jours (83,3%) et de la proportion des déplacements impliquant une visite potentielle à un parc et/ou lieu historique (13,3% moyenne canadienne), le potentiel de la part des excursionnistes de la région administrative de Québec se situait approximativement à 43 700 visiteurs en 1988. Par ailleurs, comme 17 100 de ceux-ci ont visité la région, le potentiel des excursionnistes de la région administrative de Québec n'ayant pas visité la région du Pays-de-l'Érable se situe aux environ de 26 600 visiteurs.

Ainsi donc, la répartition du potentiel du **marché primaire** en 1988 pourrait s'évaluer ainsi:

Résidents de la région immédiate de la Grosse-Île:	93 125
Excursionnistes de la région administrative de Québec:	17 100
Le marché des touristes de la région du Pays-de-l'Érable:	29 700
Le marché des excursionnistes de la région administrative de Québec n'ayant pas encore choisi le Pays-de-l'Érable comme destination (parc, lieu historique):	26 600
Potentiel actuel total **marché primaire**:	**166 525**

Le potentiel du **marché secondaire** consitait en 118 200 déplacements touristiques en 1988 et ce pour les mêmes conditions que celles utilisées pour le marché primaire. Toutefois, le taux de pénétration (visite au **lieu historique national de la Grosse-Île**) progressera, à notre avis, très lentement à l'intérieur de ce marché et nécessitera des efforts de mise en marché majeurs pour ce faire. D'abord, le choix de la destination a déjà été effectué, puis la compétition en termes de lieux historiques y est relativement forte et enfin, le séjour moyen de la part des

Canadiens (interprovincial et intraprovincial) au Québec n'était plus que de 2,7 nuitées en 1988 laissant peu de place à une visite à la Grosse-Île qui nécessiterait à elle seule une journée complète à partir de Québec.

Enfin, en utilisant la même approche le **marché tertiaire**, soit celui des touristes de passage (vers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie) s'élevait, en 1988, à 39 500 déplacements touristiques.

Le taux de pénétration actuel de ce marché-cible est négligeable et les conditions nécessaires à une pénétration accrue (perspective d'évolution) nécessiteront également des efforts de mise en marché importants dont les effets ne se ressentiront probablement qu'au cours du moyen et du long termes.

Donc, dans l'ensemble, les marchés primaires, secondaires et tertiaires présentent actuellement **un potentiel de 324 225 visiteurs. Le potentiel étant défini comme la partie de la population totale de résidents et de touristes qui fréquentent des parcs nationaux, provinciaux, régionaux ou des lieux historiques soit dans le contexte d'une pratique récréative (loisir) pour les résidents, soit dans le contexte d'un déplacement touristique pour les voyageurs.**

Malgré cela, à court terme, et ce tant que l'offre, au niveau des infrastructures de support et des services touristiques d'appoint, particulièrement quant à l'amélioration de l'offre en croisières, ne sera pas complètement finalisée, les efforts pour atteindre les demandes potentielles des différents marchés-cibles devraient se limiter au marché primaire.

Tableau 21:

LA DEMANDE POTENTIELLE:
MARCHÉS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TERTIAIRE
1988

MARCHÉ PRIMAIRE	
Résidents de la région immédiate de la Grosse-Île:	93 125
Excursionnistes de la région administrative de Québec:	17 100
Le marché des touristes de la région du Pays-de-l'Érable:	29 700
Le marché des excursionnistes de la région administrative de Québec n'ayant pas encore choisi le Pays-de-l'Érable comme destination (parc, lieu historique):	26 600
Total **marché primaire**:	**166 525**
MARCHÉ SECONDAIRE	
Voyageurs ayant choisi la région touristique de Québec comme destination	**118 200**
MARCHÉ TERTIAIRE	
Touristes de passage (vers le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie)	**39 500**
GRAND TOTAL	**324 225**

3.2 Les perspectives d'évolution de la demande

Les perspectives d'évolution de la demande touristique, tant pour la région touristique du Pays-de-l'Érable que pour la sous-région de la Côte-du-Sud ainsi que pour le **lieu historique national de la Grosse-Île**, reposent en partie sur la lecture et la compréhension d'un ensemble d'éléments contextuels et de multiples interventions dont le contrôle relève, dans un premier temps, majoritairement d'autres intervenants que le **Service canadien des parcs**.

En effet, de nombreux efforts de mise en marché seront mis de l'avant, tant par les entités gouvernementales supérieures responsables du tourisme au Canada et au Québec que par l'Association touristique régionale du Pays-de-l'Érable ainsi que par diverses municipalités, comités de développement et intervenants privés.

Par ailleurs, ces efforts de mise en marché se situent dans un contexte évolutif de tendances culturelles, économiques et sociales qui affectent non seulement les prises de décision en matière de développement touristique de la part des promoteurs gouvernementaux et privés mais également l'éventail des choix de consommation de produits touristiques auxquels fait face le consommateur.

Une prise de connaissance de ces phénomènes, même à partir d'une brève synthèse, est essentielle et nécessaire à une évaluation pondérée des potentiels relevant des différents marchés cibles (géographiques) préalablement identifiés pour le projet du **lieu historique national de la Grosse-Île**.

Faire abstraction de cette démarche pourrait placer le **Service canadien des parcs** dans une situation conflictuelle tant eu égard aux projets concertés de mise en valeur des produits touristiques de la région que par rapport à son propre plan éventuel de mise en marché pour ce site. En effet, il importe de concilier, dès le départ, les motivations et caractéristiques des touristes pratiquant la visite de parcs thématiques (long séjour) au produit que l'offre touristique régionale actuelle présente (circuit).

Par ailleurs, on note, dans certains pays, l'arrivée et l'implantation de nouveaux produits touristiques supportés par de nouvelles tendances dans les comportements et les habitudes des consommateurs.

Ainsi, le cadre de l'expérience touristique semble en modification constante et certains de ces éléments nouveaux pourront sûrement, à court ou moyen termes, s'implanter au Québec.

Arrimer ces préoccupations à la mise en oeuvre du **lieu historique national de la Grosse-Île** constitue l'essentiel de la première partie de cette section.

3.2.1 LES TENDANCES SOCIALES AFFECTANT LE TOURISME

> "La croissance du marché canadien des voyages intérieurs d'une nuit ou plus, depuis 1984, est allée dans le même sens que la reprise économique. Cette tendance à la croissance parallèle devrait se prolonger au cours des années 90, faisant obstacle à tout fléchissement économique majeur. On prévoit une augmentation continue du nombre de voyages intérieurs." 1

Le ministère du Tourisme, dans le cadre de sa stratégie marketing triennale 1989-1992 relevait des constats, quant au contexte dans lequel s'insère le phénomène touristique, sous quatre grands aspects.

Dans un premier temps, la concurrence planétaire, la continentalisation, la déréglementation aérienne sont des phénomènes majeurs qui influenceront le tourisme dans un contexte international.

Deuxièmement, des changements interviennent dans les attitudes et comportements des consommateurs. Que ce soit le vieillissement de la population, le fractionnement des vacances, la recherche du plaisir et de l'exotisme ou l'exigence quant au raffinement, à l'animation et à la qualité des services, ces éléments ne doivent pas être négligés dans le développement de nouveaux produits touristiques.

De plus, dans un contexte économique, la valeur du dollar canadien et des monnaies étrangères, le libre échange canado-américain, la réforme fiscale canadienne et la dérégionalisation sont autant de changements qui affecteront le tourisme québécois.

Enfin, une volonté de concertation de la part des instances politiques supérieures modifieront nécessairement les relations entre les intervenants gouvernementaux.

Fluctuations économiques, vieillissement de la population interne, entente sur le libre échange Canada - États-Unis, urbanisation des populations, baisse du revenu réel des familles, état matrimonial, croissance de la présence des femmes dans la main-d'oeuvre active etc... sont autant de phénomènes qui influencent et influenceront les décisions des consommateurs canadiens et québécois.

Mis à part les particularités de la société québécoise dans son contexte économique et politique, ces principales tendances semblent être observées à l'échelle mondiale et s'appliquent pour tous les produits de consommation donc des choix que la pratique du tourisme implique. Examinons de plus près certaines de ces tendances.

- **Population active**

Une des tendances sociales les plus marquantes de la dernière décennie a été l'activité sans cesse croissante des femmes. Entre 1966 et 1985, le taux d'activité des femmes est passé de 35,4% à 54,3%. Les obstacles traditionnels à l'activité des femmes,

(1) Touriscope 1988. Voyages intérieurs. Canadiens voyageant au Canada. Statistique Canada.

comme le mariage et la maternité, sont maintenant moins susceptibles d'empêcher les femmes d'entrer dans la population active ou d'y rester quand elles se marient ou ont des enfants. Ainsi, en 1987, plus de la moitié des femmes (50,9%) avaient un emploi à l'extérieur de leur domicile.

Cette évolution de l'activité chez les femmes s'est produite parallèlement à une croissance de l'emploi beaucoup plus rapide dans le secteur des industries de services que dans celui des industries de biens. En 1987, 70,8% de tous les emplois étaient dans le secteur des services.

Si cette dernière tendance se poursuit, le taux d'activité chez les femmes pourrait très bien continuer d'augmenter étant donné la constance des profils, selon le sexe, des diverses professions que l'on trouve dans chacun des secteurs. De plus, il est possible que le nombre de travailleurs à temps partiel continue d'augmenter.

L'augmentation du taux de chômage entre 1966 et 1983 est également un phénomène, dans le contexte de l'évolution du tourisme, à relever. De façon générale, le chômage a augmenté durant cette période. L'augmentation du chômage a été particulièrement notable chez les jeunes.

Par contre, cette tendance semble être renversée puisque depuis 1984, le chômage est à la baisse au Canada et cette baisse a été particulièrement forte chez les jeunes de moins de 25 ans.

En résumé, si l'augmentation des femmes au sein de la population active ne peut qu'augmenter le marché des voyageurs/ excursionnistes potentiels, l'augmentation du taux de chômage, quant à lui, produit l'effet contraire. Heureusement, cette dernière tendance semble se renverser depuis les dernières années.

- **Revenu et dépenses**

Une deuxième grande tendance sociale pouvant avoir un effet direct sur le tourisme a trait au revenu réel des familles. À cet égard, il a été observé que le revenu réel moyen, c'est-à-dire corrigé en fonction de l'inflation, des familles canadiennes a diminué entre 1980 et 1984. En dollars constants de 1984, il enregistrait une perte de 2 180 $ par famille, soit une baisse de 5,7% du revenu réel moyen des familles canadiennes au cours de cette période.

Cette baisse, bien qu'attribuable en partie à la récession des années 1981, 1982, représente un très grand changement par rapport aux tendances du revenu observées au cours des 15 années précédentes où la tendance globale était à la hausse.

Cette baisse du revenu réel moyen des familles a surtout été ressentie parmi les familles ayant à leur tête une personne âgée de moins de 25 ans ainsi que chez celles dont le chef était âgé de 45 à 64 ans. Par contre, les familles ayant à leur tête une personne âgée de 65 ans et plus ont vu leur revenu réel moyen

augmenter de près de 5% durant la même période.

Enfin, cette baisse générale du revenu réel des familles au début des années 1980 s'est produite en dépit de l'augmentation de la contribution des femmes à ce revenu.

Du côté des dépenses de la population urbaine du Canada, il a été observé que leur composition a subi une transformation considérable depuis les années 1960. En 1984, les familles et les personnes seules vivant dans les principaux centres urbains du Canada ont dépensé environ 93% de leur revenu avant impôts et de leurs autres rentrées d'argent. En 1984, les impôts personnels représentaient environ 19% des dépenses totales, comparativement à 18% pour le logement, 15% pour l'alimentation, 12% pour le transport et 6% pour l'habillement.

Les besoins fondamentaux comme le logement, l'alimentation et l'habillement continuent toutefois d'accaparer une plus grande part des dépenses chez les familles à faible revenu que chez celles à revenu élevé.

- **Vieillissement de la population**

Le vieillissement de la population est un phénomène dont on ne cesse d'entendre parler dans tous les secteurs de l'économie. Nécessairement, cette tendance ne peut qu'affecter l'offre de produits et services qu'ils soient touristiques ou non.

Cette tendance résulte de deux facteurs: la baisse du taux de natalité et l'espérance de vie. Ainsi, d'après les données du recensement de 1986, le taux de croissance de la population a continué de baisser au Canada dans les années 1980. Néanmoins, la proportion de personnes âgées et la proportion de personnes se trouvant dans les meilleures années de leur vie active ont beaucoup augmentées.

Le vieillissement de la population se reflète sur l'âge médian, qui était en 1986 de 31,6 ans contre 29,6 ans en 1981. Les démographes estiment, qu'à moins de changements radicaux dans les taux de fécondité ou les niveaux d'immigration, l'âge médian continuera d'augmenter jusqu'à la fin du siècle.

La population âgée de 65 ans et plus est celle qui a le plus augmentée au Canada dans les années 1980. Avec près de 3 millions de Canadiens âgés de 65 ans et plus, ce groupe d'âge représentait, en 1986, 10,7% de la population. De plus, à partir de 60 ans, la proportion de femmes augmente progressivement avec l'âge, déséquilibre attribuable essentiellement aux différences de longévité.

Les démographes s'entendent pour dire que ce taux élevé d'accroissement de la population de 65 ans et plus devrait se maintenir pendant une bonne partie du siècle prochain, augmentant nécessairement la demande de services de santé et de services sociaux pour personnes âgées.

Ainsi, selon un scénario moyen de projections du Bureau de la statistique du Québec, la province compterait 7 millions d'habitants en

l'an 2006. Le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus passera à 14% et ne cessera d'augmenter jusqu'en 2031.

L'offre d'un produit touristique tel que celui du **lieu historique national de la Grosse-Île** doit nécessairement tenir compte de cette tendance qui se reflètera dans la demande de services adaptés (entre autres, au niveau de la sécurité à bord des croisières et de l'accessibilité à l'île). De plus, l'aspect historique de ce site peut être un atout positif auprès de cette clientèle.

De plus, la part du marché des voyages d'agrément d'une nuit ou plus détenue par les Canadiens âgés de 65 ans ou plus a presque doublée au cours des années 1980. Soulignons également qu'une étude sur les vacances des nouveaux retraités (1985) démontrait que la population de gens âgés entre 66 et 71 ans et vivant à Montréal avait un taux de départ avant (cinq années précédant la retraite) et après la retraite d'au moins 70%. Cette même étude montre également que pour une majorité des retraités étudiés, les comportements de vacances avant et après la retraite sont marqués par la stabilité: ils ont les mêmes comportements vacances avant et après leur retraite.

Toujours selon cette étude, les habitudes des retraités qui partent en vacances se caractérisent par un retour au même endroit; la majorité prennent leurs vacances durant les mois de juillet et août et 20% des personnes âgées font de courts séjours qui ne dépassent pas 4-7 jours. La visite de lieux touristiques reconnus est le deuxième plus important motif de vacances après la visite de parents et amis.

- **Urbanisation**

La vie urbaine fait partie de la réalité de la majeure partie des Canadiens. Ainsi, la proportion de Canadiens vivant dans les 25 régions métropolitaines de recensement était de 60% en 1986 et Toronto, Montréal et Vancouver se partageaient 31% de cette population.

Au Québec, la part de la population vivant dans une région urbaine (région dont la concentration démographique est de 1 000 habitants ou plus et dont la densité est de 400 habitants ou plus par kilomètre carré) est de 78%.

La croissance de la population urbaine au Canada découle d'une combinaison de facteurs: l'accroissement naturel, la migration interne et l'immigration. Depuis que les taux de fécondité sont à la baisse, la migration interne et l'immigration prennent de plus en plus d'importance comme facteurs de croissance démographique.

Le phénomène d'urbanisation va dans le sens d'un accès aux vacances pour tous puisque de nombreuses études ont déja démontré que la population urbaine a une propension à voyager beaucoup plus grande que la population rurale.

- **Ménages**

Alors que la majorité de la population vit toujours en famille, les résultats du recensement de 1986 révèlent que la situation des particuliers dans les ménages canadiens est en train de changer. Ainsi, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, de couples en union libre et de ménages d'une seule personne a été particulièrement importante.

Parallèlement, la taille moyenne de la famille continue de diminuer alors qu'en 1986 il y avait en moyenne 3,1 personnes par famille. Une telle diminution est due principalement à la baisse du nombre d'enfants par famille, qui résulte elle-même en grande partie de la baisse de la fécondité. Le nombre moyen d'enfants par famille est passé de 1,9 en 1961 à 1,3 en 1986.

Par contre, le nombre de familles sans enfants à charge s'est accru alors que le tiers des familles sont sans enfants ou ont des enfants ayant quitté la maison.

Enfin, un des groupes de population qui se caractérise par une croissance rapide est celui des personnes vivant seules. En cinq ans (de 1981 à 1986), le nombre de ménages comptant une seule personne à augmenté de 15% et représente, en 1986, 10% de la population âgée de 15 ans ou plus.

- **Valeurs socio-culturelles**

Relevant davantage des sciences sociales que des statistiques, les travaux sur les tendances dans le domaine des valeurs sociales et culturelles associées à la pratique touristique sont plus rares et plus qualitatifs.

Un premier auteur[1] présente cinq grandes tendances des dix dernières années qui influencent la pratique d'activités ludiques, socio-culturelles et touristiques; il s'agit de:

- revendication de la dignité humaine, des droits de l'homme et des peuples affectant respect et promotion,
- redécouverte de soi-même dans sa globalité au-delà du seul rationnel (le corps, les moyens d'expression, les racines culturelles, la dimension de l'imaginaire, l'inconscient...),
- rencontre des autres dans la reconnaissance des différences et l'enrichissement de l'échange,
- remise en question du primat du travail et de l'économique incluant une ré-évaluation du temps libre et des autres dimensions de la vie sociale,
- mise en doute et même rejet des idéologies ainsi que des dogmatismes et des religions

(1) HUT, André, Mutations culturelles et pratiques touristiques, **Téoros**, vol.4, no.2, juillet 1985, 37 pages

traditionnelles exacerbant la recherche intellectuelle et spirituelle, tout azimuth, de la signification profonde et du sens dernier des choses de la vie.

Ces valeurs entraînent des changements dans le comportement touristique notamment un engouement pour le "tourisme vert" avec une attention privilégiée envers les sites et lieux naturels (littoraux, rivières, marais, grottes, bois, baies, micro-climats...) ou humainement influencés (maisons, fermes, champs, prairies, forêts, étangs, parcs et jardins...).

De plus, on note également un intérêt accru pour l'histoire, l'archéologie, la recherche généalogique. Dans cette optique sont nés, en France, en Belgique et au Québec, les écomusées ruraux, industriels ou urbains. S'ouvrent également des musées et expositions sur des éléments de la vie quotidienne qui, progressivement, dépassent le côté anecdotique et encyclopédique pour resituer les objets dans le contexte historique et social des diverses catégories de population: l'habitat, le costume, le jouet, l'affiche, l'enfant, les moyens de transport, etc.

Dans un contexte de fractionnement des vacances, un deuxième auteur[1] fait état de trois tendances fortes observées chez les Français, soit:

- recherche de nouvelles sociabilités; on souhaite multiplier les rencontres et les relations sociales spontannées ou volontaires de toutes sortes;
- recherche de vitalité et de santé; c'est la prise de conscience du corps, de la prévention qu'il requiert et du plaisir que l'on peut en tirer, dès lors qu'il retrouve un certain dynamisme;
- loisirs à partir de l'entreprise.

Ces dernières tendances amènent les Français à se tourner vers "les loisirs prêts à consommer" qui engendrent la création de Parc Résidentiel de Loisir (PRL). L'objectif est de faire fonctionner toute l'année un centre comprenant plusieurs centaines de bungalows avec une bulle tropicale et des équipements sportifs très diversifiés, le tout implanté dans un vaste espace naturel réservé.

Ce concept n'est pas encore développé au Québec mais certains projets tels les parcs aquatiques s'y apparentent ce qui amènent à repenser le loisir touristique dans son ensemble.

- **Le tourisme**

Terminons cette section en présentant les principales tendances qui semblent se dégager à la lumière de la dernière enquête sur les voyages des canadiens (EVC 1988).

Le premier élément important à souligner a trait à la durée et à la distance parcourue lors d'un voyage. En effet, en 1988, la durée

(1) RAYNOUARD, Yves, Les loisirs de proximité: nouvelles tendances, **Téoros**, vol.8, no.1, mars 1989, 44 pages

moyenne des voyages-personnes d'une nuit ou plus se chiffrait à 4,2 nuits, soit 10% de moins qu'en 1980; en outre, la distance moyenne parcourue a diminuée de 4% pour s'établir à 541 km. Dans le même ordre d'idée, les voyages d'agrément d'une nuit ou plus duraient, en moyenne, 4,3 nuits et se faisaient sur une distance de 483 km.

Dans un deuxième temps, on remarque également que les voyageurs en 1988 avaient un niveau d'instruction plus élevé qu'en 1980 alors que le pourcentage de Canadiens voyageant au pays et ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires est passé de 28% à 37%. Le pourcentage de voyageurs d'agrément ayant ce niveau de scolarité est passé pour la même période de 35% à 47%.

Troisièmement, la majorité des voyages d'agrément faits par des gens mariés avec enfants ont été réalisés durant les mois d'été. Les célibataires, quant à eux, font des voyages d'agrément plus courts et sont les plus nombreux à effectuer des déplacements de fin de semaine.

Enfin, tel que déjà soulevé, le nombre de voyages effectués par les voyageurs âgés de 55 ans et plus s'est accru en 1988 soit un accroissement de 44,7%, pourcentage de beaucoup supérieur à la moyenne de 20,1% pour tous les groupes d'âge.

Certes, le tourisme et les touristes évoluent mais, à la lumière des quelques tendances exposées précédemment, un site comme celui du **lieu historique national de la Grosse-Île** a sa place au sein du produit touristique québécois. Il répond à un tourisme de courts séjours, éveille la curiosité intellectuelle et l'intérêt pour l'histoire et peut très bien s'adapter à des clientèles diverses que ce soit: familles, célibataires, personnes âgées, etc.

3.2.2 LES PLANS DE MISE EN MARCHÉ DU MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC ET DE L'ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DU PAYS-DE-L'ÉRABLE

Le **Service canadien des parcs** se dotait dernièrement d'une politique nationale de mise en marché pour les parcs, lieux historiques et canaux nationaux.

Nécessairement, cette nouvelle philosophie et orientation pour le **Service canadien des parcs** nécessitera à court et/ou à moyen termes la mise en oeuvre d'un ensemble de moyens de communication, d'information et de publicité/promotion.

Il importe dès lors, de situer le cadre plus global des interventions de mise en marché du tourisme au Québec à l'intérieur duquel les interventions éventuelles du **Service canadien des parcs** en cette matière s'effectueront. La conciliation et la concertation produisent généralement des effets totaux plus importants.

- **Ministère du Tourisme du Québec**

Le ministère du Tourisme du Québec adoptait récemment un plan stratégique marketing applicable à la période 1989 - 1992[1]. Ce plan présente de nouvelles orientations triennales et identifie notamment les stratégies et les actions privilégiées pour l'année financière 1989/90.

Plusieurs constats sur la situation d'ensemble de l'industrie touristique québécoise démontrent la problématique particulière que vit actuellement le Québec dans ce domaine.

> "Le plus récent diagnostic porté sur le tourisme au Québec fait état d'une situation de stagnation depuis 1980 malgré une reprise de croissance des recettes en dollars courants et d'un chiffre d'affaires atteignant 3 milliards de dollars en 1986."

Parallèlement, ce diagnostic identifiait certaines causes potentiellement responsables de cet état de fait, dont:

- disposant de peu d'attraits d'une force incontestable, l'offre québécoise arrive difficilement à se distinguer;
- les entreprises sont centrées sur elles-mêmes, sur leurs produits, plutôt que sur les exigences du client et sur l'ensemble de services que constituent le tourisme;
- la mise en marché du tourisme québécois tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec est timide et dispersée, très peu axée sur les produits.

Par ailleurs, le plan indique également que la mondialisation de l'économie, que la complexité inhérente du secteur touristique en particulier la multiplicité des intervenants ainsi que l'insensibilité collective eu égard à l'importance de ce secteur économique constituent aussi des contraintes avec lesquelles il faut oeuvrer.

L'adaptation de l'offre à la demande devient un des objectifs à atteindre pour améliorer le tourisme au Québec. Un des moyens que l'on privilégiera pour sa mise en oeuvre est l'approche produit sur la base des huit produits vedettes suivants:

- Grandes villes
- Circuit
- Séjour de villégiature
- Congrès et réunions
- Ski alpin
- Chasse et pêche
- Motoneige
- Aventure

Ainsi, des comités-produits seront mis sur pied et des stratégies de mise en marché adaptées à chacun des produits seront adoptées. Toutefois, pour des fins de promotion, plusieurs produits pourront être regroupés au sein de trois produits génériques:

---

(1) Plan marketing 1989-1990. Ministère du tourisme. Avril 1989

- Agrément-été
- Agrément-hiver
- Affaires

Le contexte dans lequel se situe le **lieu historique national de la Grosse-Île** présente évidemment des éléments de problématique dont certains se retrouvent dans les analyses effectuées dans le cadre de certains de ces produits et par conséquent, les orientations de mise en marché inhérentes à des produits peuvent présenter de l'intérêt dans le cadre de l'actuelle démarche.

Particulièrement, le produit **circuit** présente cet intérêt. Ainsi, le circuit touristique, soit "un voyage effectué en automobile, autocar ou train dans des régions renommées pour la beauté de leurs paysages ou présentant un intérêt culturel ou général. Un voyage touristique a souvent une durée prolongée et peut comporter des arrêts effectués en cours de route pour visiter des villages, des villes et d'autres points d'intérêts."[1] est au Québec un produit traditionnel qui valorise la présence et la performance touristique des régions.

Une forte majorité de la clientèle circuit en région est québécoise même si la principale force du Québec en cette matière relève de son caractère et mode de vie distincts. Toutefois, le circuit est en perte de vitesse auprès des Québécois dont la destination Québec ne représentait plus qu'environ 34% de leurs dépenses touristiques en 1986.

Également, on soulève la faible notoriété pour ce type de voyage (circuit), le peu de nouveaux attraits et le manque de circuits interrégionnaux pouvant palier à l'absence d'attraits majeurs dans certaines régions.

Toutefois, les clientèles américaines, ontariennes et européennes démontrent une excellente perception face aux circuits touristiques au Québec et constitueront des marchés-cibles pour la publicité/promotion en cette matière. La stratégie de mise en marché propose différents circuits thématiques et innovateurs dont:

- la route du fleuve,
- la route des fourrures,
- la route des navigateurs,
- la route des baleines,
- la route des loyalistes,
- la route des forêts.

- **Association touristique régionale du Pays-de-l'Érable**

Par ailleurs, dans la même lancée, l'association touristique régionale du Pays-de-l'Érable se dotait tout récemment d'un plan de commercialisation[2] afin de favoriser la mise en marché de produits stratégiques dans le

(1) Longwood, Le marché américain des voyages d'agrément.
(2) Plan de commercialisation. Association touristique régionale du Pays-de-l'Érable. 20 novembre 1989.

cadre plus immédiat de cette région touristique.

Tout en identifiant les interventions et les produits à valoriser sur des marchés-cibles particuliers, "ledit plan a en quelque sorte servi de catalyseur à une réflexion qui a permis d'obtenir un consensus régional sur le développement touristique de la région".

D'évidence de nombreuses interventions prévues dans le cadre de ce plan pourront de façon plus ou moins forte affecter la notoriété et la fréquentation éventuelle du **lieu historique national de la Grosse-Île**.

Dans ce cadre, il importe également pour le **Service canadien des parcs** de prendre bonne note des éléments de la problématique touristique régionale énoncés dans le plan de commercialisation, éléments qui pourront guider la réflexion stratégique de mise en marché du **lieu historique national de la Grosse-Île**.

Ainsi, de la problématique soulevée se distingue en particulier les éléments suivants:

- la région touristique du Pays-de-l'Érable compte trois zones qui présentent des produits diversifiés. Il n'existe donc pas d'homogénéité dans l'offre touristique,
- le caractère propre à chacune des zones ne créé pas de sentiment d'appartenance à la région "Pays-de-l'Érable" chez les intervenants régionaux,
- actuellement, il n'existe pas de produit de notoriété capable de sacraliser la région,
- la présence du fleuve constitue un élément majeur pour la région mais son accès demeure limité (plein-air, marinas, croisières),
- la proximité de Québec représente un avantage distinctif de la région par le nombre de touristes potentiels qui y séjournent,
- le littoral constitue un atout pour la région puisqu'il permet de positionner des produits sur un circuit touristique naturel du Québec générant un flux touristique considérable,
- la région se caractérise par un tourisme de passage important mais cependant difficile à évaluer.

Plusieurs des constats de l'analyse régionale tendent à confirmer des éléments qui avaient préalablement été soulevés au niveau de la politique provinciale de mise en marché.

Parmi les objectifs de commercialisation plus spécifiques à la région, on retrouve entre autres, les suivants:

- amener le touriste québécois à considérer la région comme étant une destination de séjour courte durée,
- favoriser la rétention des touristes de passage en suscitant un séjour d'au moins une nuit,

- positionner les produits stratégiques de la région sur le marché du territoire métropolitain de Québec,
- favoriser le tourisme intrarégional (excursionnistes).

Par ailleurs, les objectifs de commercialisation reposent sur des stratégies dont les suivantes nous semblent plus directement pertinentes au **lieu historique national de la Grosse-Île**:

- privilégier une approche de commercialisation par produit,
- établir des relations avec les compagnies de tours guidés de Québec,
- faire connaître et "vendre" les produits stratégiques de la région aux intervenants touristiques qui sont en contact avec les touristes qui séjournent à Québec,
- mettre en valeur l'offre touristique auprès des résidents de la région.

Il importe de préciser que dans le cadre de cette réflexion des divers intervenants touristiques de la région, le plan de commercialisation propose en tête de la liste des produits stratégiques de la région, celui de **Montmagny/Archipel/Île-aux-Grues**.

Il semble évident que les intervenants touristiques régionaux comptent sur la mise en oeuvre officielle du **lieu historique national de la Grosse-Île** comme élément important, sinon majeur, du positionnement de la région comme destination touristique de court séjour. D'ailleurs, au titre de consolidation de l'offre spécifique à ce produit stratégique, le plan propose l'aménagement et l'accessibilité de Grosse-Île.

Autant, dans un premier temps, cette préoccupation peut sembler enviable pour le **Service canadien des parcs**, autant les références aux modifications implicites dans les attributs des touristes et du développement touristique de la région peuvent être difficilement supportées par le **Service canadien des parcs** seul.

En effet, l'on s'attend à un positionnement de Grosse-Île sur trois saisons supportant la thématique "Patrimoine vécu" avec comme objectif particulier de "Faire connaître Grosse-Île en l'associant à Montmagny".

Comme nous le notions préalablement, pour l'ensemble du Québec, le tourisme de circuit semble être en régression en particulier eu égard à la clientèle québécoise; par ailleurs, on mise sur le **lieu historique national de la Grosse-Île** comme fer de lance pour la revalorisation sinon du circuit touristique dans la région du moins pour le positionnement de celle-ci comme destination court séjour.

Les marchés-cibles sont, pour le marché primaire, les touristes québécois (Montréal, Montérégie) et, pour le marché secondaire, les résidents de la région métropolitaine de Québec (touristes et excursionnistes), les touristes en séjour à Québec (excursionnistes) ainsi que les organisateurs de groupes québécois.

Enfin, dans le contexte de la réalité de l'offre touristique régionale préalablement analysée,

que ce soit celle des services touristiques que celle des activités et des produits, le lecteur demeure perplexe face à l'atteinte des objectifs visés (mais non quantifiés) du moins dans le court et le moyen termes. En effet, à notre avis, non seulement l'amélioration du positionnement de la Côte-du-Sud repose sur la présence nécessaire d'investissements majeurs afin d'accroître sensiblement les activités, attraits et services touristiques mais également, la région est disons-le en compétition avec toutes les autres régions touristiques du Québec en particulier pour le marché des Québécois touristes.

Or, si comme nous l'avons déjà soulevé, ce marché est en régression, ce phénomène "s'explique d'une part par la désaffection des Québécois pour le Québec et d'autre part par leur intérêt soutenu pour les destinations-soleil et leur engouement pour l'outre-mer (exotisme)"[1].

L'accroissement de la demande touristique pour le Québec et par incidence de circuit et/ou de court séjour pour la région du Pays-de-l'Érable doit dans ces circonstances, à moins d'un revirement majeur, passer par l'accroissement de la demande touristique de la part des non résidents, ce qui nécessitera des efforts de mise en marché importants.

Il est peu probable que le développement d'une activité unique ou d'un seul produit, même d'importance, puisse servir de palliatif aux conditions gérant la tendance globale actuelle. La situation nécessite un ensemble d'efforts concertés.

3.2.3 LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE

Considérant les 1 200 visiteurs au **lieu historique national de la Grosse-Île** en 1988, et quoique cette clientèle ait fortement progressée pour atteindre entre 3 800 et 4 000 visiteurs en 1989, les taux de pénétration des différents marchés-cibles demeurent négligeables (1,2% dans l'ensemble).

Par ailleurs, il est certain que les potentiels des marchés-cibles pour le **lieu historique national de la Grosse-Île** continueront d'évoluer dans le temps en fonction des grandes tendances économiques et sociales, tout comme ils l'ont fait par le passé.

Déjà, certains économistes prévoient une légère récession au cours de l'année 1990 et par ailleurs de nouveaux efforts de mise en marché du **lieu historique national de la Grosse-Île** pourraient être mis en place. Comme on peut le constater, ces deux éléments, entre autres, pourraient produire des effets inverses sur le niveau des potentiels dont il importe de saisir la nature.

Considérons dans un premier temps les tendances évolutives du tourisme au Québec. Entre 1980 et 1988, l'apport du tourisme international au Québec a progressé de 27,6%, soit une augmentation moyenne de 3,4% par année sur toute la période.

---

(1) Québec: planification, stratégie, markeging. Téoros, Vol 8, no 1. p 10. Suzanne Chassé.

Graphique 5:

POTENTIELS DES MARCHÉS POUR LE LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA GROSSE-ÎLE, HORIZON 1990 - 1997

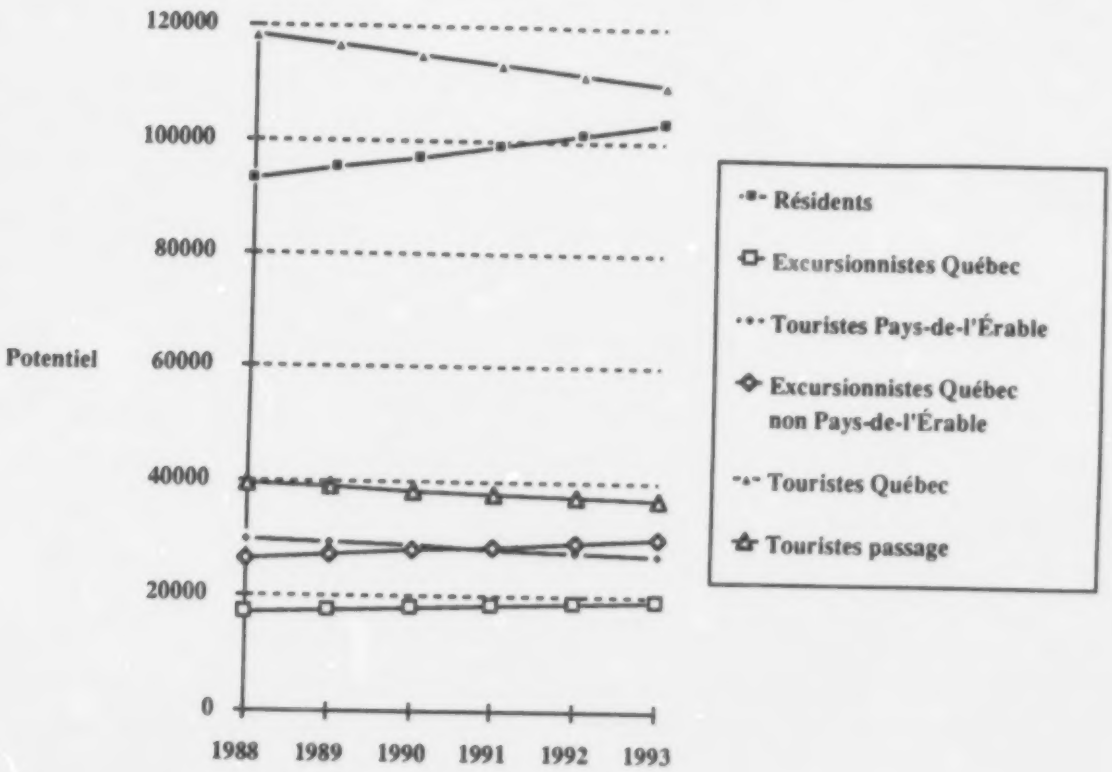

Compilation L'ÉCART-TYPE.

Durant la même période, les déplacements touristiques totaux des Canadiens (y compris les Québécois) au Québec ne progressaient que de 0,4 % par année, suite à une légère reprise en 1988. Toutefois, cette progression ne s'applique pas à tous les types de déplacements touristiques.

En effet, les voyages de plus de 24 heures (touristes) des Québécois au Québec chutaient de 1,4 % par année en moyenne, soit une perte totale de 11,2 % pour la période concernée, alors que les voyages de plus de 24 heures des Canadiens des autres provinces au Québec (interprovincial) suivaient la même courbe négative accumulant une perte de 45,9 % entre 1980 et 1988, soit une diminution moyenne de 5,7 % par année. Les voyages de plus de 24 heures au Québec étaient effectués en 1988 majoritairement par des Québécois (81,8%); si l'on applique cette proportion aux évolutions précitées, la tendance à la baisse moyenne s'établie à -1,4 % par année pour les déplacements touristiques de plus de 24 heures.

Toutefois, les déplacements touristiques aller-retour durant la même journée (excursionnistes) de la part des Québécois au Québec progressaient de 20,8 % sur l'ensemble de la période, soit une moyenne positive de 2,6 % par année en moyenne.

Notons finalement, que la population résidente de la région touristique du Pays-de-l'Érable progresse à un rythme d'environ 2,1 % par an.

Si l'on applique les taux évolutifs correspondants aux différents marchés-cibles, on constate que les potentiels ne se modifieront que légèrement au fil des ans, le potentiel total passant de 324 225 visiteurs en 1990 à 327 371 en 1994.

En fait, ce sont davantage les efforts de mise en marché qui agiront sur ces potentiels et permettront d'atteindre plus ou moins rapidement une clientèle importante au **lieu historique national de la Grosse-Île**. Ainsi, au fur et à mesure que les excursionnistes de la région administrative de Québec, actuellement non visiteurs de la région du Pays-de-l'Érable, prendront connaissance que le **Service canadien des parcs** opère ce nouveau lieu historique, la courbe de pénétration de marché progressera sensiblement plus rapidement.

Le tableau suivant présente, à des fins de démonstration, certains objectifs d'atteinte des marchés-cibles. Nécessairement, l'ampleur et la répartition des ressources que le **Service canadien des parcs** impliquera dans la démarche de mise en marché produira des effets variables sur le niveau de la clientèle du lieu historique.

Par ailleurs, il n'y a aucune obligation à viser tous les marchés dès les premières années; à cet égard, il serait sage de s'assurer que les conditions des services touristiques permettent d'absorber facilement le niveau de la clientèle.

De plus, il est très important que la population régionale comprenne et participe au processus de sacralisation du **lieu historique national de la Grosse-Île**. Il faut non seulement que les résidents se fassent un devoir de visiter les

Tableau 22:

EXEMPLE D'OBJECTIFS À ATTEINDRE SELON CHACUN DES MARCHÉS-CIBLES

	1990	1991	1992	1993	1994
MARCHÉ PRIMAIRE					
Résidents[1]	971	1 982	3 036	4 133	5 275
Excursionnistes Québec[2]	900	1 293	1 705	2 139	2 593
Touristes Pays-de-l'Érable[3]	1 438	1 981	2 506	3 014	3 505
Excursionnistes Québec non Pays-de-l'Érable[4]	560	1 149	1 769	2 419	3 103
MARCHÉ SECONDAIRE					
Touristes Québec[5]	575	1 133	1 676	2 203	2 715
MARCHÉ TERTIAIRE					
Touristes passage[6]	192	379	560	736	907
TOTAL	**4 635**	**7 917**	**11 252**	**14 644**	**18 098**

(1) Départ 1%, progression 1%/an
(2) Départ 5%, progression 2%/an
(3) Départ 5%, progression 2%/an
(4) Départ 2%, progression 2%/an
(5) Départ 0,05%, progression 0,05%/an
(6) Départ 0,05%, progression 0,05%/an

lieux au moins une fois, mais, de plus, qu'à chaque occasion qu'ils reçoivent la visite de parents ou d'amis en saison estivale, qu'ils leurs disent: "Il faut que vous visitiez Grosse-Île, c'est formidable".

CONCLUSION

Cette première partie de l'étude de marché sur le **lieu historique national de la Grosse- Île,** concernant l'environnement dans lequel s'effectuera la mise en oeuvre du projet de lieu historique, soulève déjà plusieurs éléments circonstanciels qui pourront servir aux planificateurs lors de l'élaboration des scénarios d'expérience de séjour.

Dans un premier temps, la situation géographique de l'île engendre des considérations importantes en termes d'accessibilité et de prise en charge (heures-visites) de la part du **Service canadien des parcs**. De même, la durée de la visite, y compris le temps des traversées, contribuent à positionner le **lieu historique national de la Grosse-Île** comme un attrait important dans la région. En effet, contrairement à d'autres sites, la visite du **lieu historique national de la Grosse-Île** doit être envisagée au départ des touristes et excursionnistes et permet difficilement la rétention de touristes "de passage" si ce n'est dans le cadre d'excursions vers l'île de plus courte durée.

Dans un autre ordre d'idée, les caractéristiques socio-économiques de la région à l'étude doivent être analysées si l'on tient compte de l'impact de la mise en valeur du site par le **Service canadien des parcs** dans son milieu immédiat. La création d'emplois et la venue d'un plus grand nombre de visiteurs dans la région sont autant de phénomènes parmi d'autres qui doivent être envisagés dans un contexte social et économique.

À cet égard, la région présente une infrastructure économique faible comparativement à l'ensemble du Québec, sa population y est vieillissante et l'infrastructure touristique dispersée notamment quant à l'offre d'hébergement et de restauration de qualité.

Néanmoins, la demande potentielle est relativement élevée puisque, si l'on s'attarde au marché primaire, elle représente 166 525 visiteurs. Par contre, les perspectives d'évolution de la demande laissent présager que cette dernière progressera à un rythme relativement lent. Enfin, le taux de pénétration actuel de ces différents marchés est relativement bas compte tenu du niveau de la demande actuelle. À cet égard les objectifs de pénétration des marchés cibles pourront volontairement progresser lentement, pour atteindre moins de 2% en 1990, ce qui laissera au **Service canadien des parcs** le temps d'adapter l'offre à la demande touristique.

Par ailleurs, la deuxième partie de cette étude de marché qui vise à mieux cerner les caractéristiques de la clientèle actuelle et potentielle, d'identifier la sensibilité de celle-ci aux principales variables du marketing-mix et de recueillir leur réactions quant à différents scénarios d'expérience de séjour, permettra au **Service canadien des parcs** non seulement d'obtenir une première idée relativement

précise de cette clientèle pour le **lieu historique national de la Grosse-Île** mais permettra également aux planificateurs d'envisager des modifications au produit et aux services mis en place et/ou prévus (fine tuning).

BIBLIOGRAPHIE

Baromètre touristique du Québec, ministère du Tourisme du Québec, plusieurs numéros.

Bilan socio-économique 1986, région de Québec, gouvernement du Québec, office de planification de développement du Québec, Québec, août 1987, 60 pages.

Bulletin régional sur le marché du travail, Melançon Sylvain, gouvernement du Québec, ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, août 1989, 80 pages.

Camping accomodation, 1989, Ministère du tourisme du Québec, Québec Atlantique Province , Québec, 1989, 105 pages.

Cultures régionales et tourisme, téoros, Québec, volume 7, numéro 1, mars 1988.

Destination Québec, summer holidays, gouvernement du Québec, ministère du tourisme, 1989, 81 pages.

Échotourisme, 5 nouveaux hôtels ... 690 chambres de plus, office du tourisme et des congrès de la communauté urbaine de Québec, octobre 1989, pages 3.

Économie du tourisme, téoros, Québec, volume 7 numéro 3, novembre 1988.

Finances des municipalités locales et des organismes intermunicipaux volume I 1987, Québec, ministère des affaires municipales, 1989, 748 pages.

Finances des municipalités locales et des organismes intermunicipaux, volume II, 1987, Québec, ministère des affaires municipales, 1989, 709 pages.

La population active, Canada, statistique Canada, septembre 1989, 4 pages.

Le Québec touristique, indicateur sur le marché et sur les secteurs touristiques de 1980 à 1988, Québec, Cluzeau Patrick, ministère du tourisme, 1989, 22 pages.

Les clientèles touristiques : un tour d'horizon, téoros, Québec.

Le Saint-Laurent magnétique, téoros, Québec, volume VI, numéro 2, juillet 87.

Le tourisme au Québec, bilan et perspectives d'action 1985-88, Québec, ministère du tourisme, le 23 janvier 85, 94 pages.

Les voyages de plus de 24 heures des Canadiens des autres provinces du Québec en 1986, Québec, Brissette, Normand, Cluzeau, Patrick, Luneau, Jacques. ministère du tourisme, mars 1989, 103 pages.

Les voyages de plus de 24 heures des Québécois au Québec et dans les autres provinces Canadiennes, Québec, Cluzeau Patrick, Luneau Jacques, ministère du tourisme, mars 1989, 243 pages.

Municipalités régionales de conté, Québec, 1986, 11 pages.

Navigation partie II revue statistique, Québec, s.d, 4 pages.

Plan de commercialisation, résumé, Association touristique du Pays-de-l'Érable, Québec, s.d, 62 pages.

Plan de développement touristique, rapport final , Québec , corporation de développement de la région touristique du grand Québec, août 1989, 243 pages.

Plan de développement touristique, résumé, Québec, corporation de développement de la région touristique du grand Québec, septembre 1989, 21 pages.

Plan Marketing 1989, 1990, ministère du tourisme, Québec, avril 1989, 174 pages.

Profil socio-économique, région Chaudière-Appalaches, Québec, office de planification et développement de Québec, 31 mars 1989, 69 pages.

Revue de recherche en tourisme, France: Québec, téoros, Québec, volume 8 numéro 1 mars 1989.

Statistiques mensuelles sur l'habitation, septembre 1989, 9 pages.

Tourisme et région, la régionnalisation touristique au Québec, volume V, numéro 1, mars 1986, pages : 2, 3, 4.

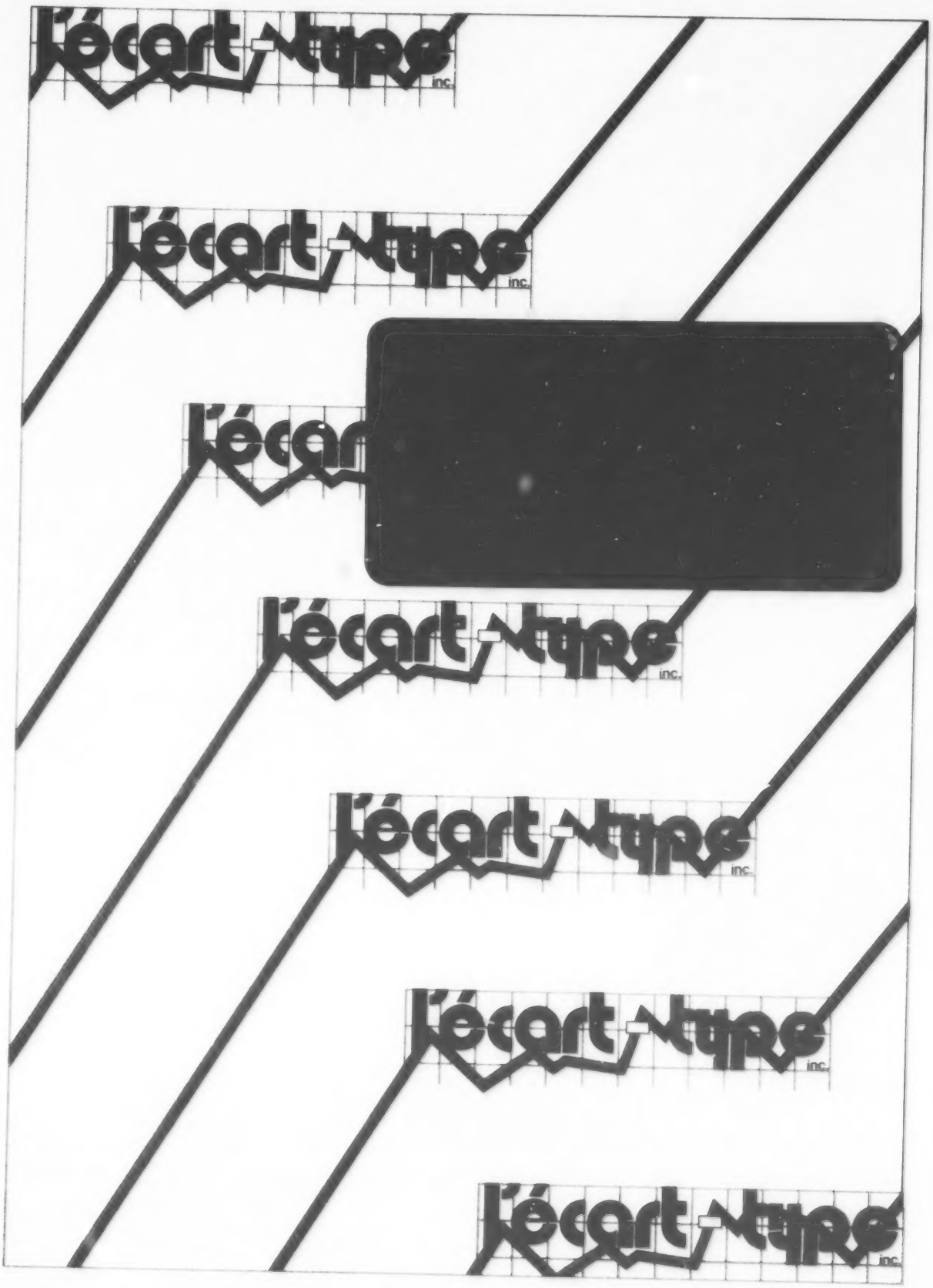
l'écart-type inc.
l'écart-type inc.
l'écar
l'écart-type inc.
l'écart-type inc.
l'écart-type inc.
l'écart-type inc.

ÉTUDE DE MARCHÉ

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA GROSSE-ÎLE

VOLET I - ANNEXE

présentée à la

Section Politiques et Recherche
Service des parcs
Environnement Canada - Région du Québec

par

L'ÉCART-TYPE

Janvier 1990

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		page
	Description de la région à l'étude	
1	Distances routières depuis Montmagny (en kilomètres)	5
2	Évolution de la population agricole - MRC de Montmagny 1961-1986	6
3	Les principales productions agricoles de la région administrative Chaudière-Appalaches 1988	7
4	Certaines caractéristiques agricoles selon le découpage de la région à l'étude et pour l'ensemble du Québec 1986	8
5	Volume de matière ligneuse exploitée (m3) (forêt publique) - région administrative Chaudière-Appalaches 1987-1988	9
6	Production minérale - région administrative Chaudière-Appalaches 1987	10
7	Industries manufacturières selon le découpage de la région à l'étude et pour l'ensemble du Québec 1988	11
8	Superficie totale et occupée des parcs et zones industriels selon le découpage de la région à l'étude et pour l'ensemble du Québec (hectares) 1988	12
9	Organismes d'affaires et de soutien - Région administrative Chaudière-Appalaches 1985	13
10	Commerces et services - MRC de Montmagny 1980	14
11	Forces manufacturières de la région administrative Chaudière-Appalaches 1988	15
12	Répartition des emplois manufacturiers selon la taille des entreprises - Région administrative Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec 1985	16
13	Principaux projets d'investissement en cours ou annoncés durant le 1er semestre 1989 dans la région administrative Chaudière-Appalaches	17
14	Répartition des prestataires réguliers sans gains déclarés de l'assurance-chômage selon l'âge et le sexe - Région administrative Chaudière-Appalaches - 2e trimestre 1988	18
15	Répartition des clients de l'aide sociale aptes et disponibles au travail selon l'âge et le sexe - Région administrative Chaudière-Appalaches - 1er trimestre 1989	19

Tableau	page
16 Revenus des familles, revenus des familles et personnes seules à faible revenu et taux d'assistance sociale - MRC de Montmagny 1985 - 1986	20
17 Nombre de places disponibles dans le réseau d'établissements de santé de la région administrative Chaudière-Appalaches 1989	21
La demande potentielle et les perspectives d'évolution	
18 Évolution du nombre d'entrées aux frontières de la part de touristes provenant de pays autres que les États-unis qui sont entrés au Canada via le Québec 1972 - 1988	22
19 Les buts de voyage des touristes québécois au Québec 1980 - 1982 - 1984 - 1986 - 1988	23
20 Répartion des voyages-personne, des nuitées et des dépenses des touristes québécois au Québec - 1986, 1988	24
21 Évolution des touristes québécois au Québec originant des régions touristiques du Pays-de-l'Érable et de Québec 1980 - 1982 - 1984- 1986 - 1988	25
22 Durée de séjour des touristes québécois dans la région touristique du Pays-de-l'Érable et la région touristique de Québec 1984 - 1986 - 1988	26
23 Dépenses totales des touristes québécois dans les régions touristiques du Pays-de- l'Érable et de Québec 1986 - 1988	27
24 La fréquentation des régions touristiques du Pays-de-l'Érable et de Québec par les touristes québécois lors de voyages d'agrément (voyages-personne) 1980 - 1982 - 1984 - 1986 - 1988	28
25 Les dépenses des touristes, des excursionnistes et de tous les voyageurs provenant de pays autres que les États-unis venus au Québec 1977 - 1980 - 1984 - 1986 - 1987 - 1988	29
26 Importance relative des différentes fins des dépenses des touristes québécois au Québec 1986	30
27 Les dépenses des touristes, des excursionnistes et de tous les voyageurs québécois ayant voyagé au Québec 1986	31
28 Intérêt pour les infrastructures, attraits touristiques et activités socio-culturelles proposées (clientèle touristique potentielle RMM et RMQ)	32

Tableau 1:

DISTANCES ROUTIÈRES DEPUIS MONTMAGNY
(en kilomètres)

Québec	80
Rimouski	235
Chicoutimi	291
Trois-Rivières	211
Sherbrooke	295
Montréal	311

Source: Ministère des transports du Québec.

Tableau 2:

ÉVOLUTION DE LA POPULATION AGRICOLE - MRC DE MONTMAGNY 1961-1986

	Année	Population sur fermes	% de la population totale
	1961	7 632	28,9
	1971	4 124	15,7
	1981	2 187	8,5
	1986	1 595	6,4
Variation (1961-1986)		**- 6 037 (- 79,1%)**	**- 22,5 (-77,9%)**
Vartiation (1981-1986)		**- 592 (-27,1%)**	**- 2,1% (-24,7%)**

Source : Statistique Canada , recensements 1981, 1986.

Tableau 3:

LES PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES 1988

Productions agricoles	Proportion du Québec (%)
Le lait	16
La viande porcine	31
La viande bovine	15
La chair de volaille et œufs	10
Produits horticoles	20
Produits de l'érable	44

Source: MAPAQ, région Beauce-Appalaches, 1988.

Tableau 4:

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES AGRICOLES SELON LE DÉCOUPAGE DE LA RÉGION À L'ÉTUDE ET POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC 1986

	Exploitation en culture HA	en boisée HA	Érablières nombre d'entailles	Ventes agricoles totales
MRC de Montmangny	18 150	17 526	216 980	28 785 315
Côte-du-sud	43 360	48 703	1 102 080	52 545 955
Chaudière-Appalaches	277 579	274 474	6 313 970	552 993 210
Le Québec	2 137 391	1 501 409	14 410 966	3 028 910 700
Chaudière-Appalaches/Québec	13,0 %	18,3 %	44,0 %	18,0 %

Source: MAPAQ - Région Beauce-Appalaches.

Tableau 5:

VOLUME DE MATIÈRE LIGNEUSE EXPLOITÉE (M^3) (FORÊT PUBLIQUE) - RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES 1987-1988

	Résienux	Volume (m3)
Sciage		161 877
Pâte		103 694
Feuillus		
Sciage		10 610
Pâte		14 181
	Total	**290 391**

Source: MER , Secteur forêt, région de Québec 1988.

Tableau 6:

**PRODUCTION MINÉRALE -
RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES
1987**

	Valeur 1987 $ courants	Poids relatif 1987 %	Proportion 1987 %
Sable et gravier	6 [illegible]000	5,7	9,92
Schiste	[illegible]1 000	0,3	11,59
Grès	2 748 000	2,5	28,33
Amiante	94 192 000	86,1	56,61
Talc	1 450 000	1,3	39,19
Granite	1 177 000	1,1	2,98
Tourbe	470 000	0,4	1,78
Gaz naturel	2 782 000	2,5	n.d.
Total	**109 403 000**	**100,0**	**35,12**

Source : MER , secteur mines 1988.

Tableau 7:

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LE DÉCOUPAGE DE LA RÉGION À L'ÉTUDE ET POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC 1988

Région	Emplois manufacturiers		Établissements manufacturiers	
	Nombre	%	Nombre	%
MRC de Montmagny	2 585	6,1	97	6,9
Côte-d'1-sud	4 676	10,9	170	12,1
Pays-de-l'Érable	--	--	--	--
Chaudière-Appalaches	42 530	100,0	1 407	100,0

Source: Direction des études sectorielles , MICT , 1988.

Tableau 8:

SUPERFICIE TOTALE ET OCCUPÉE DES PARCS ET ZONES INDUSTRIELS SELON LE DÉCOUPAGE DE LA RÉGION À L'ÉTUDE ET POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC (HECTARES) 1988

Région	Superficie totale	Superficie occupée
MRC de Montmagny	24,4	24,2
Côte-du-sud	14,8	13,2
Pays-de-l'Érable	- -	- -
Chaudière-Appalaches	- -	- -
Ensemble du Québec	**1 453,2**	**585,2**

Source: Direction des études sectorielles , MICT , 1988.

Tableau 9:

ORGANISMES D'AFFAIRES ET DE SOUTIEN - RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES 1985

	Nombre	%
Services financiers	212	26,4
Services juridiques	156	19,5
Services comptables	83	10,3
Services techniques	40	5,0
Services administratifs	59	7,4
Autres	252	31,4
Total	**802**	**100**
Organisme de développement économique	84	--

Source: Direction des études sectorielles MICT, 1988.

Tableau 10:

COMMERCES ET SERVICES - MRC DE MONTMAGNY
1980

	Nombre
Entrepreneurs	60
Transport	33
Commerces en gros	22
Commerces de détail	257
Finance, assurance, affaires immobilières	44
Hébergement et restauration	53
Services	166
Services publics	48
Services médicaux et sociaux	31
Divertissements et loisirs	15
Bureaux divers et études légales	22

Source: Conseil économique de Montmagny - 1980.

Tableau 11:

FORCES MANUFACTURIÈRES DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES 1988

Secteurs d'activité	Emplois manufacturiers		Établissements manufacturiers	
	Nombre	%	Nombre	%
Bois	7 996	18,8	339	24,1
Aliments	5 726	13,5	141	10,0
Habillement	4 649	10,9	90	6,4
Matériel de transport	4 341	10,2	45	3,2
Produits minéraux non-métalliques	3 490	8,2	68	4,8
Meubles et articles d'ameublement	3 366	7,9	158	11,2
Fabrication de produits métalliques	2 731	6,4	157	11,2
Total	**32 299**	**75,9**	**998**	**70,9**

Source : Direction des études sectorielles , MICT , 1988.

Tableau 12:

RÉPARTITION DES EMPLOIS MANUFACTURIERS SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES - RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES ET ENSEMBLE DU QUÉBEC 1985

	Chaudière-Appalaches	Le Québec
PME (1 à 99 employés)	50 %	32 %
Grandes entreprises (100 à 499 employés)	36 %	24 %
Très grandes entreprises (+ 500 employés)	14 %	44 %

Source: Direction des études sectorielles , MICT , 1988. Les PME au Québec: Etat de la situation, MICT, 1987.

Tableau 13:

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT EN COURS OU ANNONCÉS DURANT LE 1er SEMESTRE 1989 DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Secteur d'activité économique	Nom de l'entreprise (localité)	Montant de l'investissement (000 $)	Créqtion d'emplois prévue	Remarques
Meuble	Les industries Amisco Ltée (L' Islet)	7 000	- -	Nouvelle usine de meubles tubulaires domestiques
Produits métalliques	Montel Inc. (Montmagny)	2 000	40	Nouveaux équipements de découpage et de pliage des métaux (Déc 1989)
	Rousseau Métal inc. (St-Jean-Port-Joli)	2 000	10	Modernisation, agrandissement de l'usin
Environnement	Ville de Montmagny	18 000	- -	Assainissement des eaux (mai 1989)
Divertissement loisirs	Coopérative de la station de ski de Massif du Sud (Bellechasse)	7 500	- -	Aménagement, centre de ski (début 1990-91)

Source : Relevé de l'économiste régional du MMSR.

Tableau 14:

RÉPARTITION DES PRESTATAIRES RÉGULIERS SANS GAINS DÉCLARÉS DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE SELON L'ÂGE ET LE SEXE - RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES - 2e TRIMESTRE 1988

	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	Variation (%)[1]	Nombre	Variation (%)[1]	Nombre	Variation (%)[1]
Groupe d'âge						
5-19 ans	490	11,4	180	0,0	670	8,1
20-24 ans	1 280	- 4,5	810	- 12,9	2 090	- 7,9
25-44 ans	3 640	- 2,9	2 640	0,4	6 280	- 1,6
45-64 ans	1 360	- 5,6	690	7,8	2 050	- 1,4
Total	**6 750**	**- 3,0**	**4 320**	**- 1,1**	**11 070**	**- 2,2**

(1) Variation par rapport au même trimestre de l'année précédente.
Source : Statistique Canada , Division des données régionales et administratives.

Tableau 15:

RÉPARTITION DES CLIENTS DE L'AIDE SOCIALE APTES ET DISPONIBLES AU TRAVAIL SELON L'ÂGE ET LE SEXE - RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES 1er TRIMESTRE 1989

Groupe d'âge	Hommes Nombre	Hommes Variation (%)[1]	Femmes Nombre	Femmes Variation (%)[1]	Total Nombre	Total Variation (%)[1]
18-24 ans	616	-27,4	885	-21,6	1 501	-24,1
25-29 ans	501	-19,5	611	2,8	1 112	-8,6
30-44 ans	2 110	-8,1	1 852	5,2	3 962	-2,3
45-64 ans	1 994	-1,3	1 780	8,3	3 774	2,9
Total de la clientèle apte et disponible (18 ans +)	5 260	-9,9	5 138	0,1	10 398	-5,2
Total des clients de l'aide sociale (18 ans +)	8 413	-8,1	9 979	-6,4	18 392	-7,2
Part de la clientèle apte et disponible dans le total des clients de l'aide sociale (18 ans +)	62,2	-1,2	51,4	3,3	56,5	1,2

(1) Variation par rapport au même trimestre de l'année précédente.
Source: Fichier de l'aide sociale, MMSR.

Tableau 16:

REVENUS DES FAMILLES, REVENUS DES FAMILLES ET PERSONNES SEULES À FAIBLE REVENU ET TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE - MRC DE MONTMAGNY 1985 - 1986

	Revenu (1986)	Familles à faible revenu (1986)	Personnes seules à faible revenu (1986)	Nombre de bénéficiaires aide-sociale (1985)	Taux aide-sociale (1985)
Moyen	25 252	--	--	--	--
Médian	21 713	--	--	--	--
Nombre	--	1 165	815	3 752	15,1 %
Fréquence	--	17,7 %	46,0 %	--	--

Source: Statistique Canada, recensements, 1986; Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, données fournies par le CLSC Antoine-Rivard.

Tableau 17:

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES DANS LE RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES 1989

Lits de soins courte durée :	1 026
Lits de soins longue durée :	997 dont 197 sont privés
Places d'hébergements :	2 224 dont 269 sont privés
Places en pavillon :	533
Places internes de réadaptation :	496 dont 328 pour déficience intellectuelle
Places en foyer de groupe :	16
Places en service d'apprentissage aux habitudes de travail (SAHT) :	239

Source: CRSS, Région de Québec 1989.

Tableau 18:

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTRÉES AUX FRONTIÈRES DE LA PART DE TOURISTES PROVENANT DE PAYS AUTRES QUE LES ÉTATS-UNIS QUI SONT ENTRÉS AU CANADA VIA LE QUÉBEC 1972 - 1988

Années	Entrées aux frontières (nombre)
1972	225 518
1973	240 715
1974	280 749
1975	286 335
1976	355 071
1977	279 174
1978	318 122
1979	359 509
1980	374 284
1981	373 791
1982	368 595
1983	326 919
1984	354 152
1985	335 963
1986	368 003
1987	429 830
1988	508 743

Source: Statistique Canada, Voyages entre le Canada et les autres pays.

Tableau 19:

LES BUTS DE VOYAGE DES TOURISTES QUÉBÉCOIS AU QUÉBEC
1980 - 1982 - 1984 - 1986 - 1988

Buts de Voyage	Indicateur	1980 '000	1982 '000	1984 '000	1986 '000	%	1988 '000	%
Visite de parents ou d'amis								
	Voyages-personne	6 145	5 374	5 835	6 738	45,3	6 625	45,9
	nuitées	16 266	14 663	13 937	16 505	40,9	16 0005	42,6
Agrément								
	Voyages-personne	7 596	6 251	5 494	5 778	38,8	5 766	40,0
	nuitées	23 572	17 947	16 401	17 300	42,9	17 040	45,4
Affaires et congrès								
	Voyages-personne	1 833	1 145	994	1 774	11,9	1 485	10,3
	nuitées	4 709	3 390	2 875	4 374	10,9	2 966	7,9
Autres raisons								
	Voyages-personne	681	1 009	685	592	4,0	544	3,8
	nuitées	2 894	4 863	2 529	2 112	5,2	1 559	4,1
Total								
	Voyages-personne	16 255	13 779	13 008	14 882	100,0	14 420	100,0
	Nuitées	47 441	40 863	35 742	40 311	100,0	37 570	100,0

n.d.: non disponible

Source: Statistique Canada, Enquête sur les voyages des Canadiens.

Tableau 20:

RÉPARTION DES VOYAGES-PERSONNE, DES NUITÉES ET DES DÉPENSES DES TOURISTES QUÉBÉCOIS AU QUÉBEC 1986 - 1988[1]

Buts de voyage	Année	Voyages-personne ('000)	Nuitées ('000)	Durée moyenne	Dépenses totales ('000 000)	Dépenses p/nuitée ($)	Dépenses p/séjour ($)
Visites de parents ou d'amis	1986	6 738	16 505	2,4	332	20,10	49,30
	1988	6 625	16 005	2,4	383	23,90	57,80
Agrément	1986	5 778	17 300	3,0	460	26,60	79,60
	1988	5 766	17 040	3,0	533	31,30	92,40
Affaires et congrès	1986	1 774	4 394	2,5	361	82,20	203,40
	1988	1 485	2 966	2,0	331	111.60	222,90
Autres raisons	1986	592	2 112	3,6	51	24,10	86,10
	1988	544	1 559	2,9	58	37,20	106,60
Total	**1986**	**14 882**	**40 311**	**2,7**	**1 204**	**29,90**	**80,90**
	1988	**14,420**	**37 570**	**2,6**	**1 305**	**34,70**	**90,50**

(1) Données préliminaires pour 1988
Source: Statistique Canada, Enquête sur les voyages des Canadiens

Tableau 21:

ÉVOLUTION DES TOURISTES QUÉBÉCOIS AU QUÉBEC ORIGINANT DES RÉGIONS TOURISTIQUES DU PAYS-DE-L'ÉRABLE ET DE QUÉBEC
1980 - 1982 - 1984 - 1986 - 1988

Région touristique	1880 '000	1982 '000	1984 '000	1986 '000	%	1988[1] '000	%
Pays-de-l'Érable	n.d.	531	599	748	5,0	810	5,6
Québec	n.d.	1 169	1 587	1 572	10,6	1 640	11,4
Total	**n.d.**	**1 700**	**2 186**	**2 320**	**15,6**	**2 450**	**17,0**

(1) Données préliminaires pour 1988
n.d.= non disponible
Source: Statistique Canada, Enquête sur les voyages des Canadiens

Tableau 22:

DURÉE DE SÉJOUR DES TOURISTES QUÉBÉCOIS DANS LA RÉGION TOURISTIQUE DU PAYS-DE-L'ÉRABLE ET LA RÉGION TOURISTIQUE DE QUÉBEC 1984 - 1986 - 1988

Régions touristiques	1984 '000	1986 '000	%	1988 (1) '000	%
Pays-de- l'Érable	1 001	1 607	4,0	1 353	3,6
Québec	4 726	4 967	12,3	4 734	12,6
Total	**5 727**	**6 574**	**16,3**	**6 087**	**16,2**

(1) Données préliminaires pour 1988.
Source : Statistique Canada , Enquête sur les voyages des Canadiens.

Tableau 23:

DÉPENSES TOTALES DES TOURISTES QUÉBÉCOIS DANS LES RÉGIONS TOURISTIQUES DU PAYS-DE-L'ÉRABLE ET DE QUÉBEC 1986 - 1988

Régions touristiques	1986		1988	
	' 000 $	%	' 000 $	%
Pays-de-l'Érable	26 905	2,2	n.d	-
Québec	220 881	18,1	285 820	21,9
Total	**247 786**	**20,3**	**285 820**	**21,9**

(1) Données préliminaires pour 1988.
n.d : non disponible
Source : Statistique Canada , Enquête sur les voyages des Canadiens.

Tableau 24:

LA FRÉQUENTATION DES RÉGIONS TOURISTIQUES DU PAYS-DE-L'ÉRABLE ET DE QUÉBEC PAR LES TOURISTES QUÉBÉCOIS LORS DE VOYAGES D'AGRÉMENT
(Voyages-personne) 1980 - 1982 - 1984 - 1986 - 1988

Régions touristiques	1980 '000	1982 '000	1984 '000	1986 '000	%	1988[1] '000	%
Pays-de-l'Érable	n.d.	n.d.	94	192	3,3	361	6,3
Québec	n.d.	462	571	570	9,9	648	11,2
Total	**n.d.**	**462**	**665**	**762**	**13,2**	**1 009**	**17,5**

(1) Données préliminaires pour 1988.
n.d. = non disponible
Source: Statistique Canada, Enquête sur les voyages des Canadiens.

Tableau 25:

LES DÉPENSES DES TOURISTES, DES EXCURSIONNISTES ET DE TOUS LES VOYAGEURS PROVENANT DE PAYS AUTRES QUE LES ÉTATS-UNIS VENUS AU QUÉBEC 1977 - 1980 - 1984 - 1986 - 1987 - 1988[1]

Années	Touristes ('000)	%	Excursionnistes ('000)	%	Ensemble ('000)	%
1977	58,6	99,3	0,4	0,7	59,0	100,0
1980	151,0	99,7	0,5	0,3	151,5	100,0
1984	166,0	99,8	0,3	0,2	166,3	100,0
1986	218,0	99,5	1,0	0,5	219,0	100,0
1987	260,0	99,6	1,0	0,4	261,0	100,0
1988	318,0	99,6	1,0	0,4	319,0	100.0

(1) Données préliminaires pour 1988.
Source: Statistique Canada, Voyages entre le Canada et les autres pays.

Tableau 26:

IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFÉRENTES FINS DES DÉPENSES DES TOURISTES QUÉBÉCOIS AU QUÉBEC
1986

Dépense	Proportion
Aliments et boissons	27,5
Déplacements locaux	1,9
Hébergement	19,1
Loisirs et divertissements	8,5
Transport en commun	8,9
Transport privé	23,6
Autres achats divers	10,5
Total	**100,0**

Source: Statistique Canada, Enquête sur les voyages des Canadiens.

Tableau 27:

LES DÉPENSES DES TOURISTES, DES EXCURSIONNISTES ET DE TOUS LES VOYAGEURS QUÉBÉCOIS AYANT VOYAGÉ AU QUÉBEC 1986

Année	Touristes '000	Touristes %	Excursionnistes '000	Excursionnistes %	Tous les voyageurs '000	Tous les voyageurs %
1986	1 204	84,4	222	15,6	1 426	100,0

Source: Statistique Canada, Enquête sur les voyages des Canadiens.

Tableau 28:

INTÉRÊT POUR LES INFRASTRUCTURES, ATTRAITS TOURISTIQUES ET ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES PROPOSÉES (CLIENTÈLE TOURISTIQUE POTENTIELLE RMM ET RMQ_1)

	Très intéressé	Intéressé	+ ou - intéressé	Peu intéressé	Pas du tout intéressé	Total
Infrastructures						
Hôtel	24,3	27,4	24,2	10,0	15,0	100,0
Restaurant	43,8	41,9	7,2	2,5	4,6	100,0
Terrain de camping	39,4	24,4	15,1	8,1	13,0	100,0
Chalets ou cabines	32,1	29,1	19,6	9,1	10,1	100,0
Salles pour mini-congrès	6,6	12,0	21,4	23,7	36,4	100,0
Quais flottants	24,2	26,6	20,3	12,2	16,7	100,0
Attraits et Activités touristiques						
Croisières (départ de l'île)	45,1	32,6	13,9	3,6	4,8	100,0
Visites guidées de l'île	48,6	33,6	12,0	2,2	3,6	100,0
Visites de la station de quarantaine	50,3	32,2	11,3	3,2	3,1	100,0
Randonnées pédestres	47,5	31,7	12,7	3,7	4,4	100,0
Randonnées équestres	33,5	23,5	19,0	10,9	13,1	100,0
Activités socio-culturelles						
Centre d'interprétation	38,2	36,0	16,4	4,8	4,7	100,0
Centre de documentation	34,3	39,0	17,2	4,6	4,9	100,0
Artisanat	17,4	28,1	34,4	10,0	10,0	100,0
Peinture	17,8	27,8	35,4	9,8	9,3	100,0
Photos	24,4	38,6	23,9	6,9	6,3	100,0
Loisirs scientifiques	23,9	35,5	25,0	7,9	7,7	100,0

(1): RMM et RMQ: Région métropolitaine de Montréal, Région métropolitaine de Québec.
Source: La Grosse-Île, projet de développement récréotouristique. Mallette, Major, Martin, Pluram, Ivan Ménard.